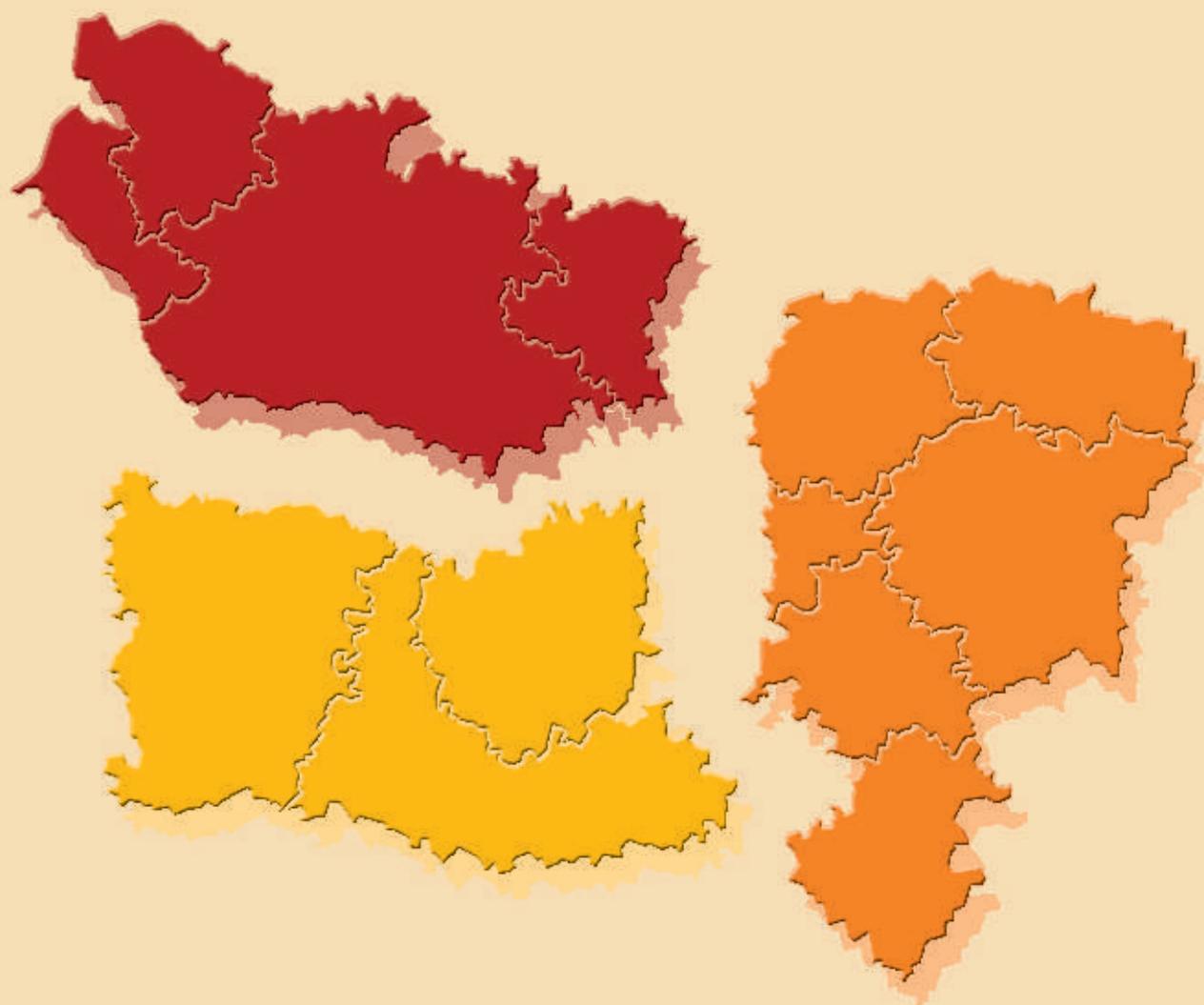


La santé au travail en Picardie

Atlas Régional 2013



Editorial	1
-----------------	---

La Picardie et le territoire national

Activité économique et emploi en 2012.....	4
La santé des Picards.....	5
Mortalité.....	5
Les affections de longue durée (ALD)	8
La santé au travail - régime général	
Comparaison France/Région Picardie	11
Les indicateurs de sinistralité accidents du travail	13
Les maladies professionnelles	15
Le coût des accidents du travail et des maladies professionnelles	17
La santé au travail - régime agricole	
Les accidents du travail.....	18

La région et ses territoires

La population picarde.....	22
Activité économique	24
Les salariés du régime général en 2012.....	26
Les accidents du travail	27
Le taux de fréquence en 2012.....	28
L'indice de fréquence en 2012.....	28
Les accidents graves	29
Le taux de gravité en 2012	30
L'indice de gravité en 2012	30
Les maladies professionnelles	31

Zoom sur les zones d'emploi	33
-----------------------------------	----

Zooms thématiques

Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques : bilan du Plan National d'Actions Coordonnées en Picardie	48
La Dimension Economique de la Prévention.....	51
Santé au travail en MSA.....	54

Glossaire.....	58
----------------	----

Des progrès indéniables ont été accomplis en matière de santé et de sécurité au travail au cours des dix dernières années. Les chiffres de sinistralité 2012 en Picardie nous le démontrent bien et ceci malgré un contexte économique dégradé.

C'est une raison supplémentaire de continuer à agir pour que les entreprises conçoivent aujourd'hui que l'investissement dans l'amélioration des conditions de travail, pour une bonne qualité du travail, est une condition de durabilité de la performance économique. Cet élan doit être poursuivi et renforcé : le développement de la santé et du bien-être au travail et l'amélioration des conditions de travail constituent un enjeu majeur pour notre politique sociale.

Ceci passe par la mise en œuvre effective d'actions visant à prévenir et réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, l'usure au travail et la dégradation de la santé, et ainsi qu'à permettre le maintien dans l'emploi.

Pour pouvoir engager des actions pertinentes et efficaces en faveur de la santé au travail, encore faut-il savoir sur qui et sur quoi les orienter. La publication de l'Atlas régional de la santé au travail dans sa 5^{ème} édition s'inscrit dans cette droite ligne d'éclairer les décideur régionaux par un diagnostic des risques existants.

Nous souhaitons avant tout que ces informations soient utiles aux acteurs de la région qui, quotidiennement, œuvrent pour que le travail ne soit à l'origine d'aucune altération de la santé des salariés. A cet effet et afin de nous aider à améliorer la qualité de l'Atlas santé au travail en Picardie, nous avons besoin de connaître votre avis sur celui-ci. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire de satisfaction ci-joint et de le renvoyer à l'adresse suivante :

dr-picard.communication@direccte.gouv.fr ou dr-picard.statistiques@direccte.gouv.fr »

Cette année encore, nous nous félicitons de la mobilisation du réseau autour de la co-construction de l'Atlas 2013, que l'ensemble des équipes ayant contribuées à cette production en soient remerciées. Tous ensemble, continuons à agir et à développer la connaissance en santé au travail.

Yasmina TAIEB
Directrice de la Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi de Picardie

André-Marie LOOCK
Sous Directeur de la CARSAT
Pilote du COTEC
« Organisation de la Connaissance »



La Picardie et le territoire national



Activité économique et emploi en 2012

En 2012, importante chute de l'emploi

En lien avec le climat économique morose du pays qui se poursuit en 2012, la Picardie, dont l'économie repose sur des activités fortement impactées par la crise, a perdu 6 000 emplois salariés du secteur marchand non agricole (hors intérim) dont plus de la moitié s'est concentrée au 2^{ème} trimestre et n'ont épargné aucun département. Les pertes sont trois fois plus importantes que celles enregistrées en 2011. Elles représentent néanmoins moins de la moitié de celles de 2009, année durant laquelle le recul de l'emploi a été record.

Comme pour les trois années précédentes, la Picardie est l'une des régions les plus touchées, avec la Franche-Comté, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, où l'industrie demeure bien implantée.

Depuis plus de dix ans, l'industrie est d'ailleurs le secteur d'activité picard qui perd le plus gros volume d'emplois. En 2012, les destructions s'élèvent à 2 000 emplois et sont plus importantes qu'en 2011. Le secteur « Fabrication d'autres produits industriels » qui représente 55% des effectifs industriels concentre 90% des emplois détruits.

Par ailleurs, en intégrant les intérimaires, les pertes d'emplois dans l'industrie sont doublées.

Le secteur de la construction n'échappe pas à la conjoncture difficile et subit même l'évolution annuelle d'emplois la plus défavorable dans la région, avec une perte d'effectifs de 2,8% soit 1 000 emplois. En tenant compte des missions d'intérim accomplies dans ce secteur, le déficit s'élève à 1 400 emplois.

Pour la 1^{ère} fois depuis 2009, le tertiaire principalement marchand picard (hors intérim) affiche un solde négatif avec une perte de 300 emplois après en avoir gagné 1 500 en 2011.

A noter cependant que les services marchands (hors intérim) continuent à créer des emplois, mais quatre fois moins qu'en 2011. Ces créations ont lieu dans les secteurs « Hébergement et restauration » et les « activités scientifiques et techniques ».

L'intérim, la première victime des difficultés économiques, a été plus impacté en Picardie qu'en France. En 2012, le recours aux missions intérimaires a baissé de 13,7% contre 10,7%. Les trois quarts des diminutions sont liées au ralentissement de l'activité industrielle. La légère progression de la durée moyenne des missions confiées passant de 1,9 à 2 semaines est due aux missions effectuées dans le secteur des services.

Evolution annuelle de l'emploi salarié du secteur marchand au 4^{ème} trimestre 2012

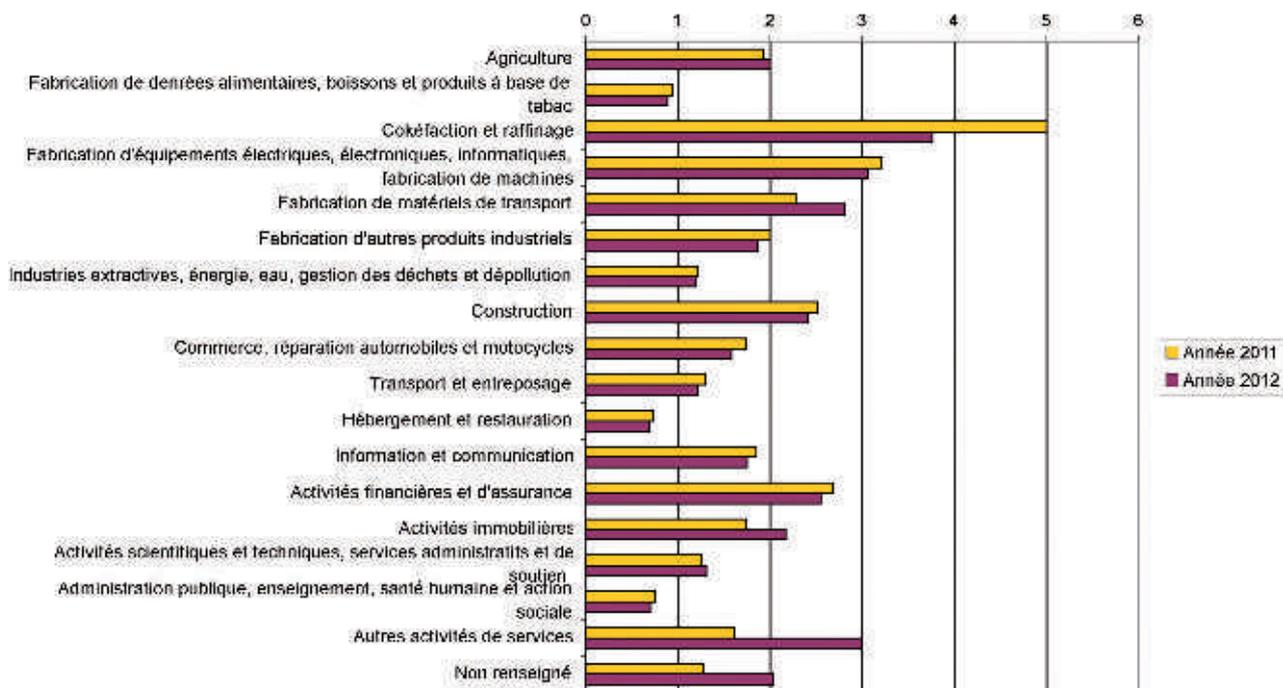


Emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Picardie Evolution annuelle (4^{ème} trimestre 2012 / 4^{ème} trimestre 2011) de l'emploi en % (en données CVS)

Secteurs d'activité	Picardie	France
Industrie	-1,8	-0,9
Construction	-2,8	-1,0
Tertiaire	-1,3	-0,5
Ensemble	-1,6	-0,6

Source INSEE et Pole Emploi DARES

Durée moyenne des missions de travail temporaire (en semaines)



Source : DARES, traitement DIRECCTE de Picardie

La santé des Picards

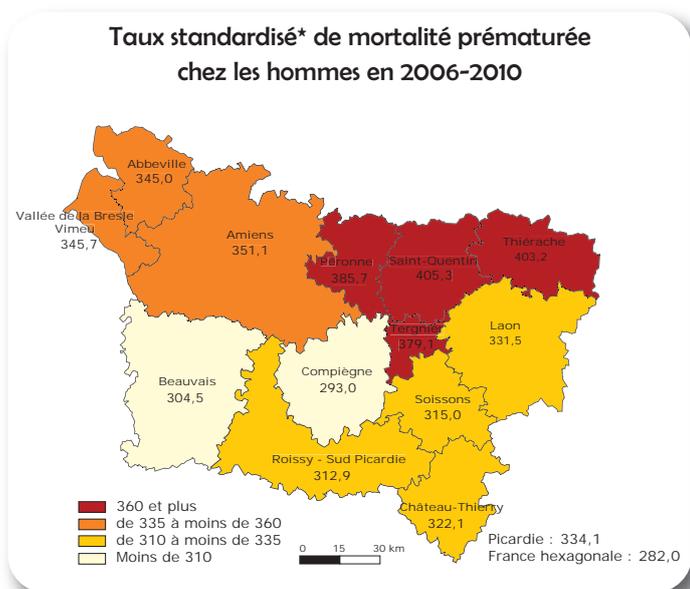
1 - Mortalité

1) Constat général

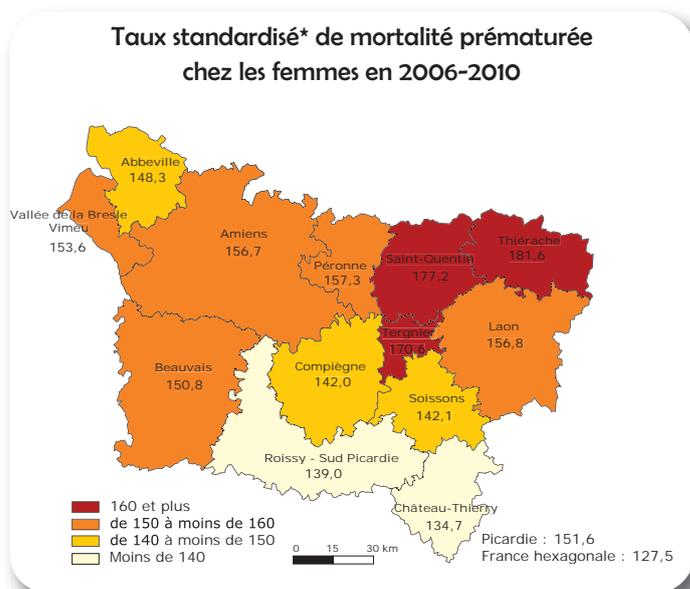
Avec 16 766 décès en moyenne annuelle sur la période 2006-2010, dont 3 951 chez les moins de 65 ans (23,6 % de l'ensemble des décès), la Picardie présente des taux de mortalité tous âges et de mortalité prématurée supérieurs à ceux observés au niveau national. Ainsi, en 2006-2010, le taux de mortalité tous âges est de 978,8 pour 100 000 habitants en Picardie contre 843,1 au niveau national. Pour la mortalité prématurée, il est de 242,4 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en Picardie contre 203,2 en France hexagonale.

En Picardie, les décès de personnes de moins de 65 ans représentent 31,1 % de l'ensemble des décès des hommes et 15,4 % de ceux des femmes.

Ces proportions sont respectivement de 27,2 % et 13,4 % pour la France hexagonale. Concernant la différence suivant le genre, les taux de mortalité prématurée des hommes sont plus de deux fois plus importants que ceux des femmes. Chez les premiers, le taux standardisé de mortalité prématurée s'élève à 334,1 pour 100 000 en Picardie en 2006-2010, soit 2 710 décès en moyenne annuelle. Pour les secondes, le taux est de 151,6 pour 100 000, soit 1 242 décès en moyenne annuelle en région. Ces deux taux sont significativement supérieurs à ceux observés au niveau national (respectivement de 282,0 et 127,5), et représentent, tant chez les hommes que chez les femmes, les deuxièmes taux les plus importants des régions de France hexagonale (après le Nord - Pas-de-Calais).



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

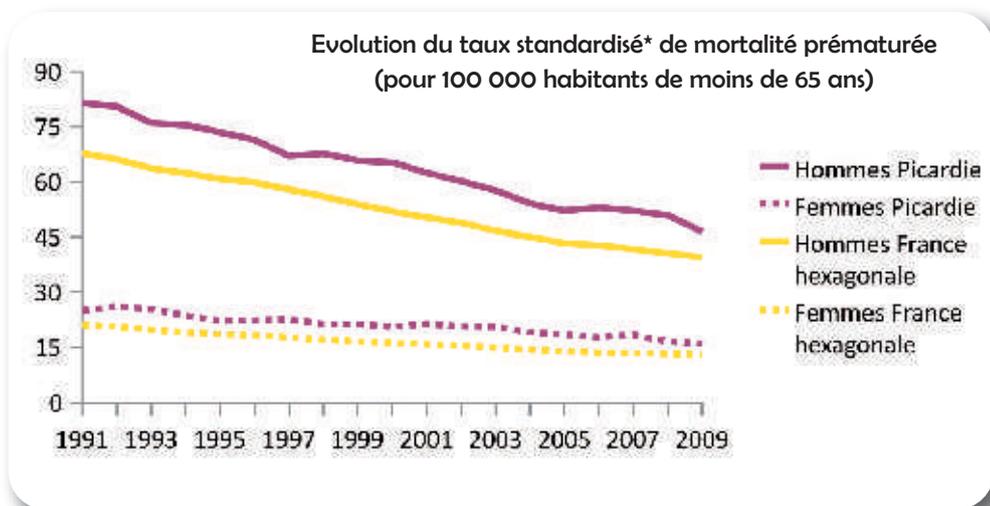


* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Les zones d'emploi situées au nord de la région présentent des taux de mortalité tous âges et prématurée plus importants que celles du Sud. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les deux zones du nord de l'Aisne.

Si toutes les zones d'emploi ont des taux de mortalité tous âges supérieurs au taux national, certaines présentent une mortalité prématurée qui ne diffère pas de celle de la France hexagonale. Sont notamment à mentionner les zones d'emploi de Château-Thierry et de Soissons pour la mortalité prématurée féminine et celle de Compiègne pour la mortalité prématurée masculine.

Entre 1990-1992 et 2008-2010, la mortalité a connu un fléchissement. Le taux de mortalité est ainsi passé de 1 229,4 pour 100 000 habitants à 963,8 en Picardie, soit une diminution de 21,6 % (au niveau national, la mortalité a diminué de 25,1 %). Sur la même période, le taux de mortalité prématurée a diminué plus rapidement, passant en Picardie de 327,5 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en 1990-1992 à 240,9 en 2008-2010, soit une baisse de 26,4 %. Cette baisse est un peu plus faible que celle observée en France hexagonale (28,6 %). Le taux de mortalité est resté plus élevé dans la région qu'en France hexagonale depuis 1990-1992. Par ailleurs, la mortalité prématurée chez les hommes a connu une baisse plus importante que celle des femmes (29,5 % contre 19,1 %), dans les deux cas inférieure en région à celle du niveau national (respectivement 31,4 % et 21,7 %).



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

2) Mortalité par cancers

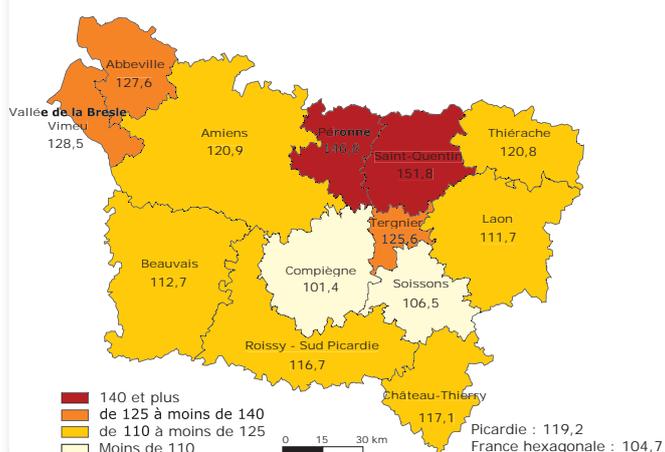
Avec 4 741 décès par cancers en moyenne annuelle en 2006-2010, dont 1 525 chez les moins de 65 ans (32,2 % de l'ensemble des décès par cancers), la Picardie présente des taux de mortalité tous âges et de mortalité prématurée supérieurs à ceux du niveau national. Ces taux sont parmi les plus élevés de France puisque la Picardie se place au deuxième rang des régions de France hexagonale en regard du taux de mortalité tous âges (derrière le Nord - Pas-de-Calais) et au troisième rang pour la mortalité prématurée (derrière le Nord - Pas-de-Calais et la Haute-Normandie). Ainsi, le taux de mortalité par cancers est de 267,9 pour 100 000 habitants en Picardie, contre 239,3 au niveau national en 2006-2010. Sur cette même période, le taux de mortalité prématurée par cancers est quant à lui de 93,1 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en Picardie (119,2 pour les hommes et 67,3 pour les femmes), contre 81,6 en France hexagonale (104,7 pour les hommes et 59,6 pour les femmes).

Chez les hommes, sur cette période 2006-2010, les deux premières localisations des cancers chez les moins de 65 ans responsables de décès sont ceux de la trachée, des bronches et du poumon qui représentent un tiers des cancers masculins en Picardie (33,4 %, soit 325 décès en moyenne annuelle) devant le cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS) : près d'un cancer sur six (15,0 %, soit 146 décès en moyenne annuelle). Le cancer du côlon-rectum constitue la troisième localisation avec 6,5 % des décès par cancers chez les hommes de moins de 65 ans.

Chez les femmes de moins de 65 ans, le cancer du sein constitue la première cause de décès par cancers avec plus d'un quart des décès par cancers (26,2 %, soit 145 décès en moyenne annuelle), devant celui de la trachée, des bronches et du poumon (16,5 % des décès par cancers de femmes de moins de 65 ans, soit 91 décès en moyenne annuelle). Les cancers du côlon-rectum et de l'utérus arrivent en troisième et quatrième position, représentant chacun un peu plus de 7 % des décès par cancers chez les femmes de moins de 65 ans (40 décès annuels pour l'une et l'autre localisations).

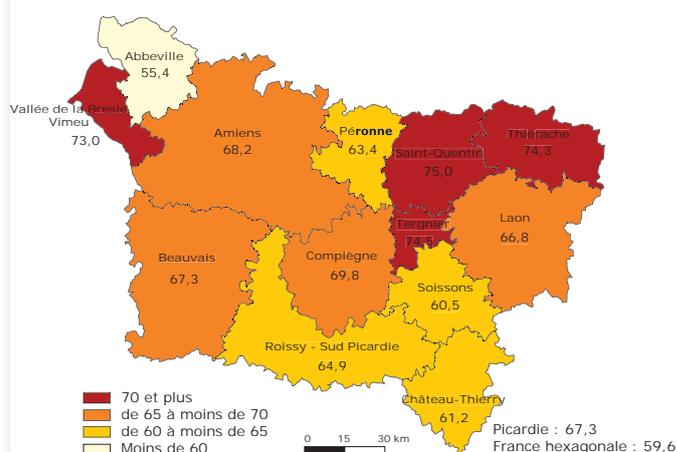
Si le taux de mortalité prématurée par cancer de la trachée, des bronches et du poumon des hommes est supérieur en Picardie à ce qui est observé au niveau national (39,8 pour 100 000 contre 34,0 en France hexagonale), celui des femmes y est comparable (11,1 en région et 10,5 en France). Concernant la mortalité prématurée par cancer des VADS, le taux régional des hommes est plus important que celui observé en France hexagonale (17,9 pour 100 000 hommes âgés de moins de 65 ans contre 14,2 en France hexagonale). Aucune différence n'est par contre retrouvée pour les femmes. Néanmoins, chez celles-ci, les taux de mortalité prématurée par cancer du sein et par cancer de l'utérus sont plus importants que ceux constatés au niveau national (17,6 pour 100 000 femmes de moins de 65 ans en Picardie contre 15,3 en France hexagonale pour le premier et respectivement 4,9 et 3,4 pour le second). Les taux de mortalité prématurée masculin et féminin pour le cancer du côlon-rectum ne diffèrent pas en région de ceux observés au niveau national.

Taux standardisé* de mortalité prématurée par cancers chez les hommes en 2006-2010



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Taux standardisé* de mortalité prématurée par cancers chez les femmes en 2006-2010



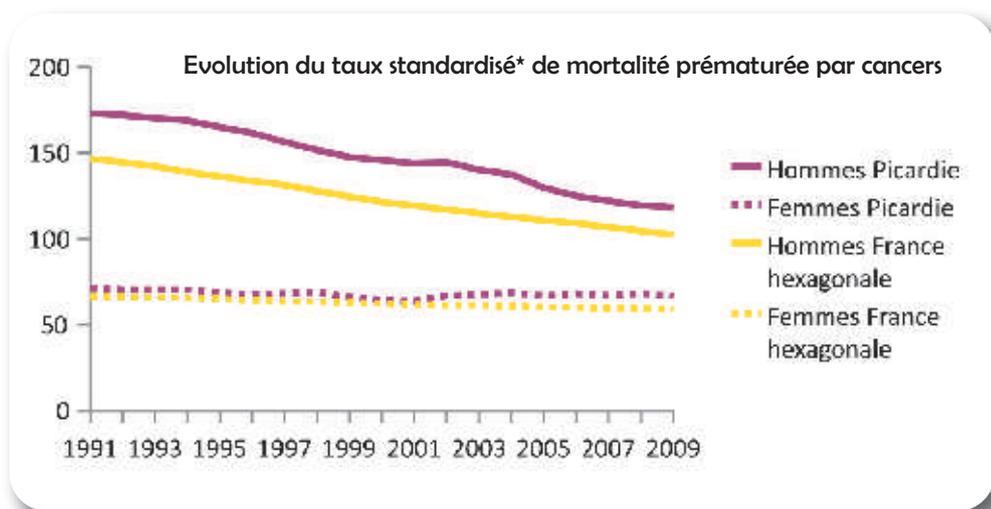
* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Seules les deux zones d'emploi du sud de l'Aisne (Château-Thierry et Soissons) ne présentent pas de différence significative avec la France hexagonale, tant chez les hommes que chez les femmes pour la mortalité prématurée par cancers. À l'inverse, les zones d'Amiens et de Saint-Quentin enregistrent une surmortalité par rapport au niveau national aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Chez les hommes, la surmortalité prématurée par cancers est particulièrement élevée sur les zones d'emploi contiguës de Péronne et Saint-Quentin (plus de 40 % par rapport au niveau national). Bien que moindre en regard de cette zone axono-samaritaine, une surmortalité masculine importante est également retrouvée

dans l'ouest de la Somme, tant dans la zone d'emploi d'Abbeville que dans la partie picarde de la zone d'emploi Vallée de la Bresle-Vimeu (plus de 20 % pour l'une et l'autre).

Chez les femmes, cette dernière zone géographique présente aussi un taux standardisé de mortalité prématurée élevé de même que toute une partie située dans le nord de l'Aisne, allant de Tergnier jusqu'en Thiérache en passant par le Saint-Quentinois. Toutefois, dans ces quatre zones d'emploi, seule celle de Saint-Quentin enregistre une surmortalité significative en regard du niveau national pour la population féminine.

Entre 1990-1992 et 2008-2010, le taux de mortalité par cancers a diminué, passant en Picardie de 315,5 pour 100 000 habitants à 265,4. Cela représente une baisse de 15,9 % et constitue une diminution moins importante que celle observée en France hexagonale (17,9 %). Concernant la mortalité prématurée, le taux a également fléchi, mais de façon plus soutenue. Il est ainsi passé de 121,2 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en 1990-1992 à 92,3 en 2008-2010, soit une baisse de 23,9 % (comparable à celle observée au niveau national). En Picardie, cette diminution se retrouve principalement chez les hommes, pour qui le taux était de 172,9 en 1990-1992 et est de 118,1 en 2008-2010 (soit une baisse de 31,7 %).



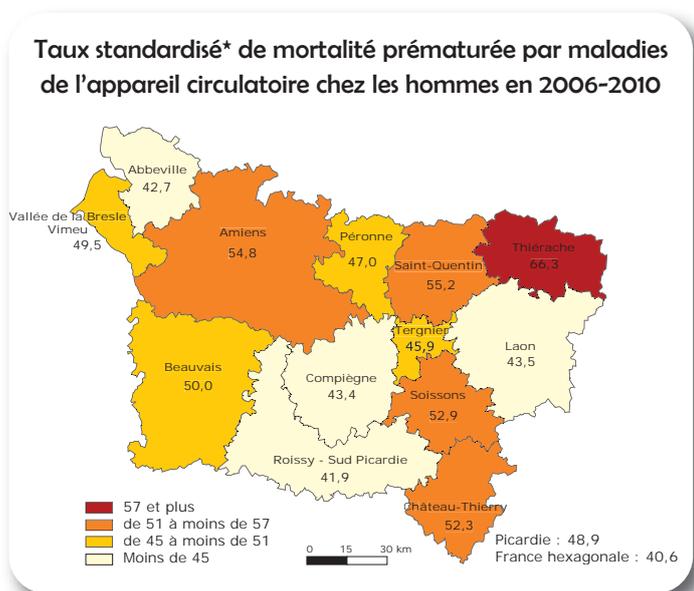
* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Chez les femmes, la diminution est moins importante. Elle est de 6,3 %, soit environ cinq fois moins que celle observée pour les hommes. Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le taux régional de mortalité prématurée par cancers est toujours compris entre 66 et 69 décès pour 100 000 femmes de moins de 65 ans, hormis les années 2000 à 2002 où le taux est passé sous la barre des 65. Au niveau national, la baisse du taux de mortalité prématurée par cancers est près de trois fois plus importante chez les hommes que chez les femmes (respectivement 30,1 % et 10,6 %) ; elle est régulière d'une année sur l'autre tant chez les uns que chez les autres.

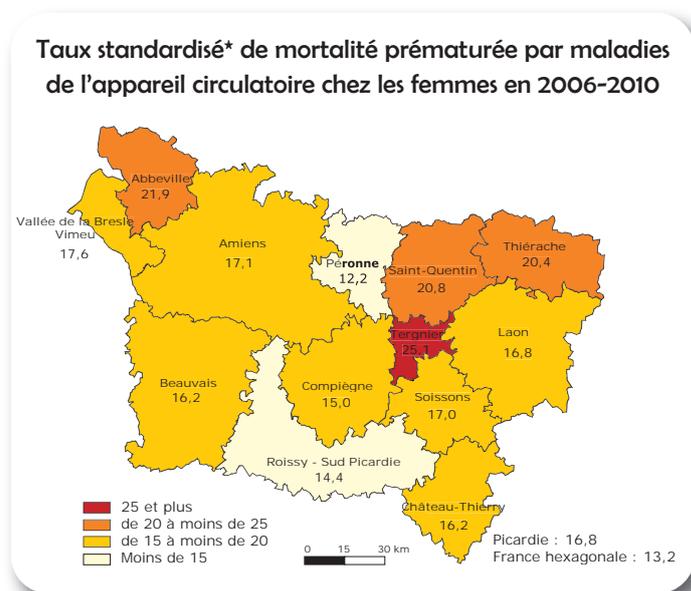
3) Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire

Avec 4 439 décès par maladies de l'appareil circulatoire en moyenne annuelle en 2006-2010, dont 536 chez les moins de 65 ans (12,1 % de l'ensemble des décès pour cette cause), la Picardie présente des taux de mortalité tous âges et de mortalité prématurée supérieurs à ceux du niveau national. Ces taux situent la Picardie au deuxième rang des régions après le Nord - Pas-de-Calais, aussi bien pour la mortalité tous âges que pour la mortalité prématurée. Ainsi, le taux de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire tous âges est de 265,5 pour 100 000 habitants en Picardie, contre 232,0 au niveau national. Le taux de mortalité prématurée est quant à lui de 32,8 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en Picardie contre 26,6 en France hexagonale. La mortalité prématurée par maladies de l'appareil

circulatoire est trois fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, en 2006-2010, le taux de mortalité prématurée masculin s'élève à 48,9 pour 100 000 en Picardie et celui des femmes à 16,8. Ces deux taux sont supérieurs à ceux observés en France hexagonale (respectivement 40,6 pour 100 000 hommes et 13,2 pour 100 000 femmes). La Picardie se place au deuxième rang des régions détenant les plus forts taux de mortalité prématurée chez les hommes comme chez les femmes (derrière le Nord - Pas-de-Calais dans les deux cas).



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

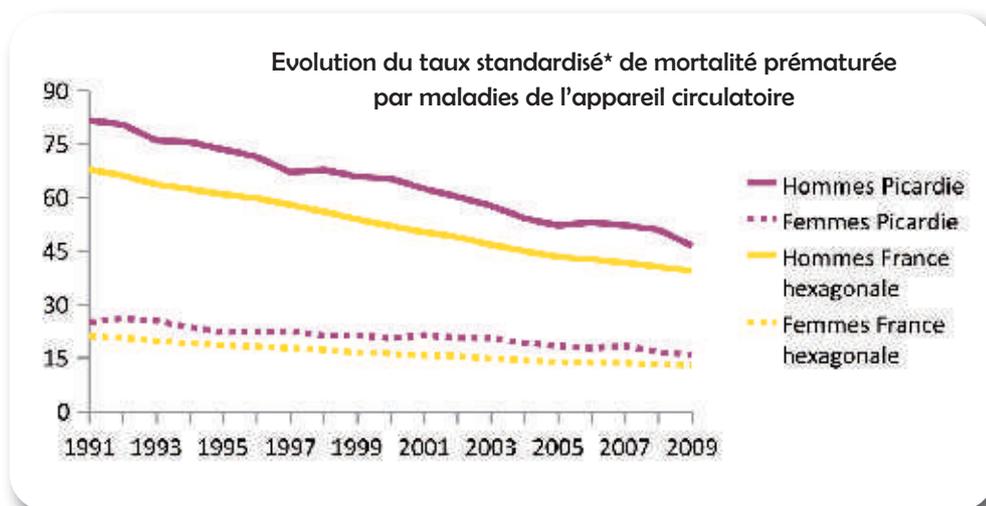


* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Les zones d'emploi qui présentent les taux de mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire les plus importants sont plutôt situées dans le nord de la région. Ainsi, des zones d'emploi frontalières avec la région nordiste, seule la zone d'emploi de Péronne ne connaît pas de différence significative avec le niveau national, tant chez les hommes que chez les femmes. À l'inverse, les zones d'emploi d'Amiens et de Saint-Quentin présentent une différence significative avec le niveau national, tant pour la population masculine que pour la population féminine. Outre la zone

d'emploi de Péronne, celles de Château-Thierry, Laon, Compiègne et les deux parties picardes des zones d'emploi à cheval sur deux régions (Vallée de Bresle-Vimeu et Roissy-Sud Picardie) ne présentent pas de différence significative avec le niveau national pour la mortalité prématurée par maladies de l'appareil circulatoire pour chacun des sexes. Il est à noter également une surmortalité en regard du niveau national très élevée chez les hommes en Thiérache (+64 %) et chez les femmes sur la zone d'emploi de Tergnier (+90 %).

Entre 1990-1992 et 2008-2010, la mortalité par maladies de l'appareil circulatoire a connu un net fléchissement. Le taux de mortalité tous âges est ainsi passé en Picardie de 417,0 pour 100 000 habitants en 1990-1992 à 253,2 en 2008-2010, soit une diminution de 39,3 %. En France hexagonale, le taux de mortalité a diminué de manière un peu plus prononcée (40,9 %). Sur la même période, la mortalité prématurée s'est réduite à peu près de la même manière, avec une baisse de 41,3 % (passant de 52,9 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans en 1990-1992 à 31,1 en 2008-2010). La diminution observée au niveau national est similaire. En Picardie comme en France hexagonale, le taux de mortalité prématurée par maladie de l'appareil circulatoire a baissé de façon un peu plus soutenue chez les hommes que chez les femmes : réduction de 43,1 % pour les hommes et de 36,6 % chez les femmes en Picardie et respectivement de 41,8 % et de 38,2 % en France hexagonale.



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

99 - Les affections de longue durée (ALD)

1) Constat général

Sur la période 2006-2010, chaque année en moyenne, 41 198 nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée (ALD) ont été dénombrés en Picardie, dont 50,9 % ont moins de 65 ans. Le taux régional de nouvelles admissions en ALD est de 2 338,1 pour 100 000 habitants. Ce taux standardisé, supérieur à celui constaté au niveau national (2 191,4), place la Picardie au quatrième rang des régions de la France hexagonale détenant le plus fort taux de nouvelles admissions en ALD derrière l'Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse.

Chez les hommes, 21 714 nouvelles admissions en ALD ont été enregistrées en moyenne annuelle en Picardie en 2006-2010, soit un taux de 2 755,2 pour 100 000. Ce taux est supérieur à celui constaté au niveau national (2 589,8) et place également la Picardie au quatrième rang des régions de la France hexagonale détenant le plus fort taux de nouvelles admissions en ALD pour les hommes derrière l'Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Nord - Pas-de-Calais.

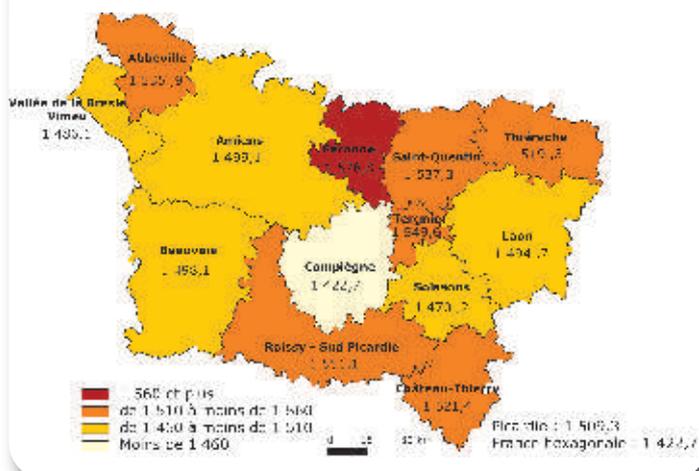
Chez les femmes picardes, le taux de nouvelles admissions en ALD est de 2 002,4 pour 100 000 en 2006-2010 (soit 19 484 nouvelles admissions en ALD en moyenne annuelle). Il est significativement supérieur à celui de la France hexagonale (1 868,3) et place la Picardie au quatrième rang des régions de la France hexagonale détenant le plus fort taux de nouvelles admissions en ALD chez les femmes derrière l'Alsace, la Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Concernant plus particulièrement les moins de 65 ans, 20 971 nouveaux bénéficiaires de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD ont été enregistrés en Picardie en moyenne annuelle sur la période 2006-2010, soit un taux de nouvelles admissions en ALD de 1 326,9 pour 100 000 habitants de moins de 65 ans. Ce taux est supérieur à celui constaté au niveau national (1 240,1) et place la région au sixième rang des régions de France hexagonale détenant le plus fort taux de nouvelles admissions en ALD chez les personnes de moins de 65 ans. Outre les régions mentionnées toutes causes, le Languedoc-Roussillon devance également la Picardie.

Chez les hommes, le taux est quant à lui de 1 509,3, soit 11 898 nouvelles admissions en moyenne annuelle sur la période 2006-2010. Ce taux est supérieur à la moyenne hexagonale (1 422,7) plaçant la région au sixième rang des régions de France hexagonale détenant le plus fort taux de nouvelles admissions en ALD chez les hommes de moins de 65 ans.

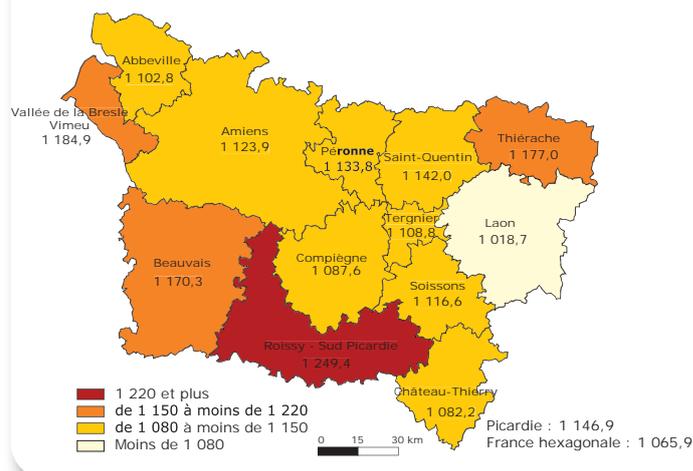
Chez les femmes picardes de moins de 65 ans, le taux de nouvelles admissions en ALD est de 1 146,9 pour 100 000 (9 073 nouvelles admissions en ALD en moyenne annuelle sur la période 2006-2010). Ce taux est supérieur à la moyenne hexagonale (1 065,9) plaçant la région au cinquième rang des régions de France hexagonale détenant le plus fort taux de nouvelles admissions en ALD chez les femmes de moins de 65 ans.

Taux standardisé* de nouvelles admissions en ALD d'hommes de moins de 65 ans en 2006-2010



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : CCMSA, Cnamts, CNRSI, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Taux standardisé* de nouvelles admissions en ALD de femmes de moins de 65 ans en 2006-2010



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : CCMSA, Cnamts, CNRSI, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Tant pour la mortalité que pour les nouvelles admissions du ticket modérateur au titre d'une ALD, tant tous âges que chez les seuls moins de 65 ans, une seule fois, il est retrouvé un taux significativement inférieur à celui du niveau hexagonal : il concerne les nouvelles admissions d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD pour les femmes âgées de moins de 65 ans domiciliées dans la zone d'emploi de Laon (1 018,7 nouvelles demandes pour 100 000 femmes de moins de 65 ans versus 1 065,9 dans l'Hexagone). Il est à noter qu'une surmortalité est pourtant retrouvée sur cette zone chez les femmes de ce groupe d'âge. Par ailleurs, dans la population masculine, ce même constat n'est pas retrouvé puisque le taux de nouvelles admissions est supérieur sur cette zone d'emploi à celui du niveau national.

2) Principales causes d'admissions en ALD

Chez les hommes comme chez les femmes, sur la période 2006-2010, les deux principales causes d'admission d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD sont, en Picardie comme dans l'ensemble du pays, les cancers et le diabète. Pour les hommes, les tumeurs malignes représentent ainsi 22,1 % de l'ensemble des nouvelles admissions en ALD masculines et le diabète 18,6 %. Chez les seuls hommes âgés de moins de 65 ans, les tumeurs malignes représentent 18,6 % et le diabète 22,4 %. Chez les femmes, ces quatre pourcentages sont respectivement de 20,6 %, de 17,7 %, de 24,3 % et de 20,8 %.

Pour les tumeurs malignes chez les hommes, ce sont 4 797 nouvelles admissions en ALD en moyenne annuelle sur la période 2006-2010 qui sont dénombrées en Picardie, soit un taux standardisé de 617,4 pour 100 000 hommes (279,7 pour les moins de 65 ans avec 2 217 nouvelles admissions en moyenne annuelle sur la période 2006-2010). Ces taux sont significativement supérieurs à ceux de la France hexagonale (572,2 pour 100 000 pour le taux tous âges et 258,9 pour celui des moins de 65 ans). Cela situe la région aux troisièmes rangs des régions de France hexagonale tous âges et pour les moins de 65 ans, à chaque fois derrière le Nord - Pas-de-Calais et les Pays de la Loire.

Pour les tumeurs malignes chez les femmes, ce sont 4 020 nouvelles admissions en ALD en moyenne annuelle sur la période 2006-2010 qui sont dénombrées en Picardie, soit un taux de 418,4 pour 100 000 femmes (277,6 pour les moins de 65 ans avec 2 204 nouvelles admissions en moyenne annuelle sur la période 2006-2010). Ces taux sont significativement supérieurs à ceux de la France hexagonale (403,9 pour 100 000 pour le taux tous âges et 266,1 pour celui des moins de 65 ans). Cela situe la Picardie aux troisièmes rangs des régions de France hexagonale tous âges et pour les moins de 65 ans derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France pour l'ensemble des femmes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nord - Pas-de-Calais pour les moins de 65 ans.

Chez les hommes, sur cette période 2006-2010, la première localisation des cancers à la base d'une nouvelle admission d'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD, tant tous âges que chez les seuls moins de 65 ans, est le cancer de la prostate. Cette localisation représente près d'un tiers des nouvelles admissions pour cancers masculin tous âges, en Picardie comme en France (32,0 %, soit 1 535 nouvelles ALD en moyenne annuelle en Picardie). Chez les seuls moins de 65 ans, il représente déjà près du quart des nouvelles admissions (24,7 % soit 547 nouvelles ALD en moyenne annuelle en Picardie). Quel que soit le groupe d'âge observé, la différence est significative avec le niveau national avec un taux de nouvelles admissions supérieur à celui du niveau national. Le cancer de la trachée, des bronches et du poumon vient ensuite tant tous âges que chez les moins de 65 ans : 13,0 % soit 622 nouvelles admissions pour

Les zones d'emploi de Saint-Quentin, de Thiérache, de Beauvais, de Péronne et d'Amiens et la partie picarde de la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie présentent, tant pour les hommes que pour les femmes, des taux de nouvelles admissions d'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD chez les moins de 65 ans significativement supérieurs à ceux du niveau national. La zone d'emploi de Compiègne est, par contre, la seule à ne pas connaître de différence significative avec le niveau national, à la fois dans les populations masculine et féminine de ce groupe d'âge.

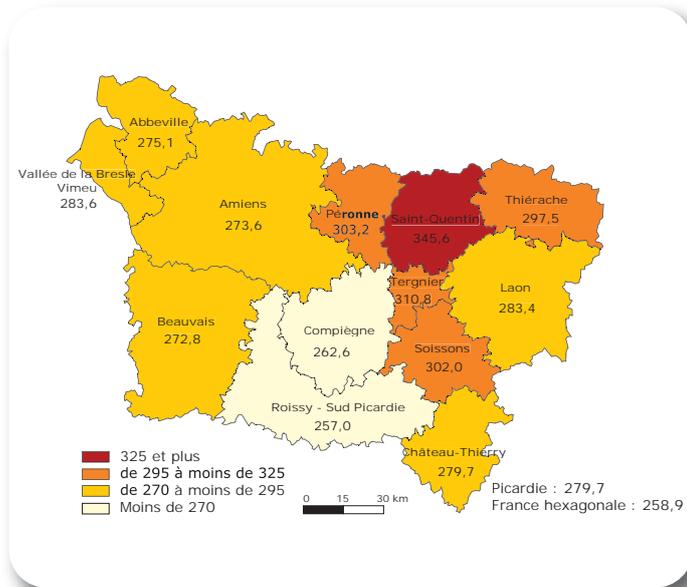
l'ensemble de la population masculine et 15,4 % chez les seuls moins de 65 ans soit 341 nouvelles admissions en moyenne annuelle. En termes de taux, comme pour le cancer de la prostate, la différence est significative avec le niveau national avec des taux supérieurs en Picardie, quel que soit le groupe d'âge.

Tant chez les seules femmes de moins de 65 ans que pour l'ensemble de la population féminine, le cancer du sein constitue la première cause de nouvelles admissions d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD par cancers avec plus de deux demandes sur cinq (41,2 %, soit 1 656 admissions en moyenne annuelle tous âges, dont 1 054 chez des femmes de moins de 65 ans, soit 47,8 % des nouvelles admissions pour cancers des femmes appartenant à ce groupe d'âge). En termes de taux, une différence significative avec le niveau national est retrouvée chez les moins de 65 ans (plus de nouvelles admissions en Picardie), mais pas tous âges. La seconde localisation varie chez les femmes suivant la tranche d'âge considérée. Chez les seules femmes âgées de moins de 65 ans, c'est le cancer de l'utérus qui arrive en deuxième position pour le nombre de nouvelles admissions. En effet, plus d'une admission sur douze concerne ce cancer avec une différence significative en termes de taux avec le niveau national (22,7 demandes pour 100 000 femmes âgées de moins de 65 ans versus 17,7). Tous âges, c'est le cancer colorectal qui arrive en deuxième position pour les femmes ; il représente plus d'une nouvelle admission sur dix pour cancers, sans différence toutefois pour le taux entre la région et l'Hexagone.

Pour le diabète chez les hommes, ce sont 4 049 nouvelles admissions en ALD en moyenne annuelle sur la période 2006-2010 qui sont dénombrées en Picardie, soit un taux de 483,7 pour 100 000 hommes (338,0 pour les moins de 65 ans avec 2 662 nouvelles admissions en moyenne annuelle sur la période 2006-2010). Ces taux sont significativement supérieurs à ceux de la France hexagonale (405,5 pour 100 000 pour le taux tous âges et 278,4 pour celui des moins de 65 ans). Cela situe la Picardie au troisième rang des régions de France hexagonale tous âges derrière le Nord - Pas-de-Calais et l'Alsace et au deuxième rang pour les moins de 65 ans derrière le Nord - Pas-de-Calais.

Pour le diabète chez les femmes, ce sont 3 447 nouvelles admissions en ALD en moyenne annuelle sur la période 2006-2010 qui sont dénombrées en Picardie, soit un taux de 360,0 pour 100 000 femmes (237,3 pour les moins de 65 ans avec 1 890 nouvelles admissions en moyenne annuelle sur la période 2006-2010). Ces taux sont significativement supérieurs à ceux de la France hexagonale (273,1 pour 100 000 pour le taux tous âges et 180,1 pour celui des moins de 65 ans). Cela situe la région aux deuxièmes rangs des régions de France hexagonale tous âges et pour les moins de 65 ans dans les deux cas derrière le Nord - Pas-de-Calais.

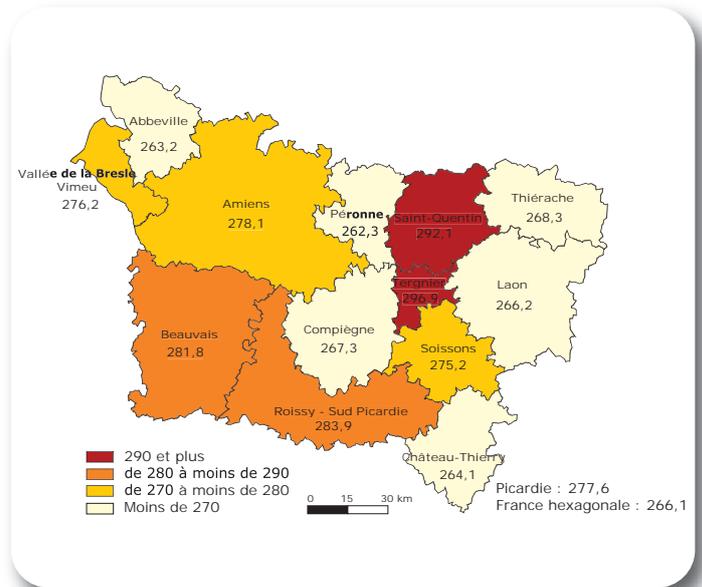
**Taux standardisé* de nouvelles admissions en ALD
d'hommes de moins de 65 ans pour cancers en 2006-2010**



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : CCMSA, Cnamts, CNRSI, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Au niveau des nouvelles admissions pour une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD pour cancers chez les moins de 65 ans, les zones d'emploi de Château-Thierry, Compiègne et Abbeville ne présentent pas de différence significative, tant parmi la population masculine que la population féminine. À l'inverse, les zones d'emploi de Tergnier, Saint-Quentin et Amiens ont des

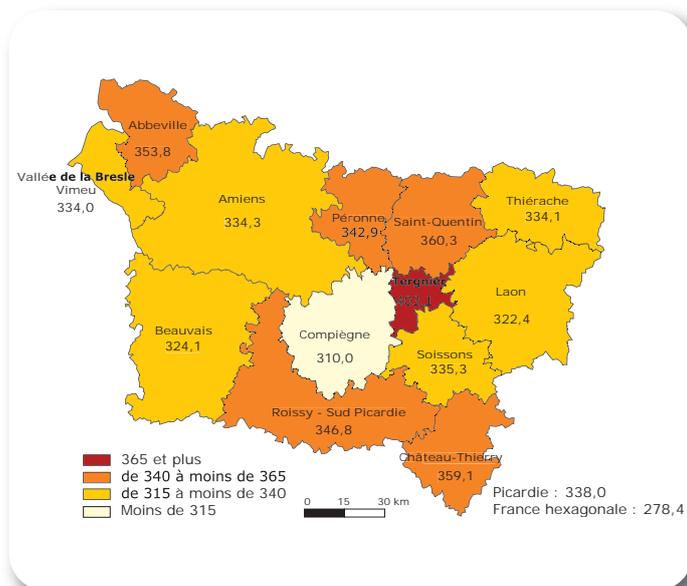
**Taux standardisé* de nouvelles admissions en ALD
de femmes de moins de 65 ans pour cancers en 2006-2010**



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : CCMSA, Cnamts, CNRSI, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

taux significativement supérieurs à ceux du niveau national, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Pour la zone d'emploi de Saint-Quentin chez les hommes, le taux est d'un tiers supérieur à celui du niveau national. Il est de l'ordre de +10 % chez les femmes sur le secteur comprenant les zones d'emploi de Tergnier et Saint-Quentin.

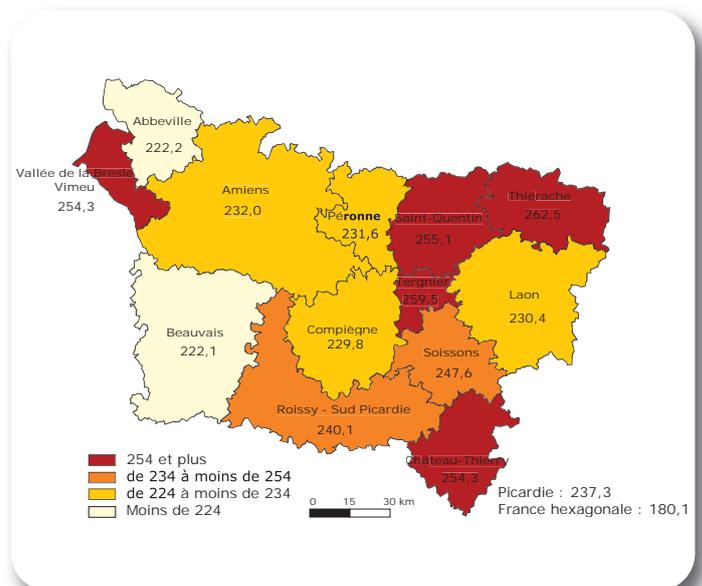
**Taux standardisé* de nouvelles admissions en ALD
d'hommes de moins de 65 ans pour diabète en 2006-2010**



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : CCMSA, Cnamts, CNRSI, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

Les taux de nouvelles admissions pour une exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD par diabète chez les moins de 65 ans comme pour l'ensemble de la population sont très élevés dans toutes les zones d'emploi. En effet, pour ces deux groupes, les taux sont toujours significativement supérieurs à ceux du

**Taux standardisé* de nouvelles admissions en ALD
de femmes de moins de 65 ans pour diabète en 2006-2010**



* sur l'âge à partir de la population de France hexagonale au RP 2006 (pour 100 000 habitants de - de 65 ans)
Sources : CCMSA, Cnamts, CNRSI, Insee, OR2S - Exploitation OR2S

niveau national, aussi bien chez les hommes que chez les femmes et ce, quelle que soit la zone d'emploi. Dans certaines zones d'emploi du nord de l'Aisne, les taux peuvent être supérieurs de 40 % à ceux du niveau national.

La santé au travail – régime général :

Sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles – Comparaison France/Région Picardie

Les statistiques présentées dans cette rubrique comprennent les emplois salariés du régime général. Les statistiques concernant les activités diverses¹ et les tarifications spécifiques dites « bureaux »² ne sont pas incluses, car les données nationales ne sont pas connues.

Les regroupements par comités techniques nationaux (CTN) permettent d'effectuer des comparaisons entre les statistiques régionales et les statistiques nationales. Constitués par branches d'activité, les CTN ont pour mission d'assister la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles (CATMP)³ dans la gestion des accidents du travail et maladies professionnelles. En liaison avec les organisations professionnelles et syndicales, les CTN contribuent à définir les actions adaptées pour agir sur les risques les plus significatifs dans les entreprises de leurs secteurs. Ces travaux sont mis à disposition de l'ensemble des acteurs de prévention : les Caisses d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) et les Caisses Générales de Sécurité Sociale (CGSS), les Services de Santé au Travail, les intervenants en prévention des risques professionnels, les entreprises.

L'emploi du régime général	Région Picardie				National			
	2010	2011	2012	Evolution 2011-2012	2010	2011	2012	Evolution 2011-2012
A Métallurgie	55 979	54 250	53 495	-1,4%	1 745 842	1 739 928	1 724 911	-0,9%
B B.T.P.	40 877	39 699	38 859	-2,1%	1 575 551	1 582 891	1 576 864	-0,4%
C Transports, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication	46 665	46 924	46 994	+0,1%	2 088 154	2 111 128	2 111 193	+0,0%
D Services, Commerces, Industries de l'alimentation	53 823	54 488	54 239	-0,5%	2 292 886	2 319 312	2 318 803	-0,0%
E Chimie, Caoutchouc, Plasturgie	25 981	25 244	24 442	-3,2%	433 678	430 603	427 016	-0,8%
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textile, Vêtement, Cuirs et peaux, Pierres et Terres à feu	18 135	17 720	17 414	-1,7%	491 936	483 847	472 590	-2,3%
G Commerces non alimentaire	47 159	47 145	45 758	-2,9%	2 267 866	2 286 575	2 250 853	-1,6%
H Services 1 (banques, assurances, administrations...)	101 802	95 542	90 184	-5,6%	4 296 631	4 256 351	4 190 532	-1,5%
I Services 2 (santé, nettoyage...) et travail temporaire	78 196	84 786	82 180	-3,1%	3 107 173	3 281 809	3 223 439	-1,8%
Ensemble des CTN	468 617	465 798	453 565	-2,6%	18 299 717	18 492 444	18 296 201	-1,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie et CNAMts

Note : si on y ajoute les emplois des activités diverses (CTN Z) et les effectifs salariés soumis à une tarification « bureaux », l'emploi total du régime général atteint 461 593 pour la région Picardie pour l'année 2012.

1 Activités dont le contenu est hétérogène telles que les associations intermédiaires, les détenus occupés par l'administration pénitentiaire ou les salariés en contrat d'avenir ou en contrat d'accompagnement dans l'emploi, dans les ateliers et chantiers d'insertion par exemple.

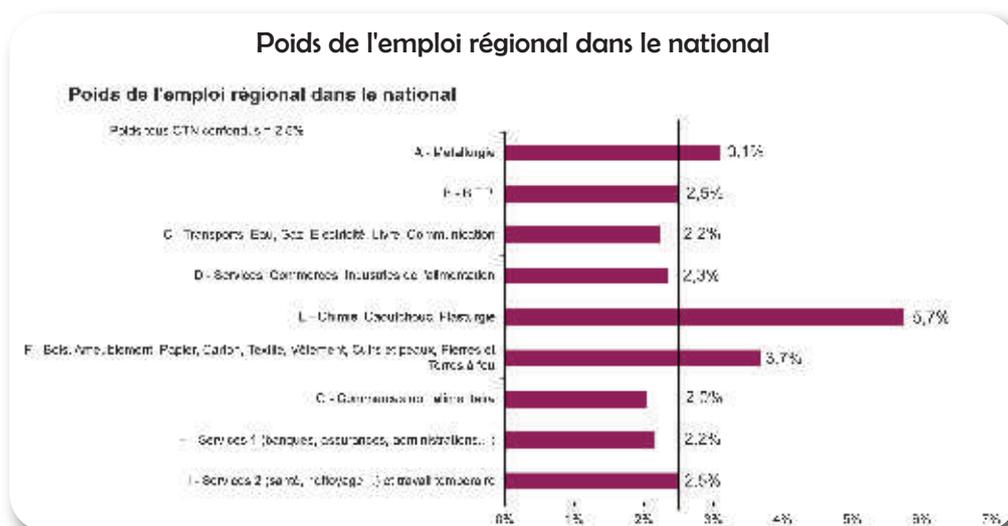
2 Un taux particulier « bureau » peut être attribué pour le personnel administratif d'un établissement, à condition que ce personnel :

• ne soit pas exposé au risque d'accident de la ou des activités principales de l'entreprise, ne serait-ce qu'en devant traverser le chantier, le magasin, l'atelier, le dépôt...

• soit sédentaire et, le cas échéant, non sédentaire dans les limites fixées par la réglementation.

3 La CATMP est composée à part égale de représentants des salariés et des employeurs.

La région Picardie regroupe 2,5% des emplois salariés nationaux en 2012. Cette part est relativement stable depuis 2004.



Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMts.

Après avoir connu une légère baisse en 2011, l'emploi en Picardie diminue plus largement entre 2011 et 2012 (-2,6%). On constate également une diminution de l'effectif de salariés au niveau national, qui même si elle est moins importante qu'au niveau régional s'élève à -1,1%. Concernant la Picardie, seul le secteur des Transports, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication est concerné par une augmentation de son effectif de salariés. Les autres secteurs voient leur effectif en nette diminution, notamment pour le secteur des services (banques, assurances, administrations), où l'effectif régresse de -5,6%.

La répartition des effectifs salariés entre les CTN est proche en Picardie et au niveau national. Toutefois, la région présente une sur-représentation marquée d'emplois salariés dans les activités suivantes :

- CTN A Métallurgie.
- CTN E Chimie, Caoutchouc, Plasturgie.
- CTN F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textile, Vêtement, Cuirs et peaux, Pierres et Terres à feu

Les accidents du travail avec arrêt

	Région Picardie				National			
	2010	2011	2012	Evolution 2011-2012	2010	2011	2012	Evolution 2011-2012
A Métallurgie	2 275	2 365	2 040	-13,7%	63 385	61 889	57 929	-6,4%
B B.T.P.	2 765	2 923	2 679	-8,3%	115 405	115 626	107 715	-6,8%
C Transports, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication	2 664	2 847	2 567	-9,8%	95 441	94 499	92 288	-2,3%
D Services, Commerces, Industries de l'alimentation	2 619	2 913	2 795	-4,1%	113 776	116 131	112 067	-3,5%
E Chimie, Caoutchouc, Plasturgie	849	860	725	-15,7%	12 938	12 727	12 103	-4,9%
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textile, Vêtement, Cuirs et peaux, Pierres et Terres à feu	711	779	647	-16,9%	25 016	25 017	22 799	-8,9%
G Commerces non alimentaire	1 336	1 389	1 210	-12,9%	54 736	54 814	52 143	-4,9%
H Services 1 (banques, assurances, administrations...)	1 139	1 242	1 234	-0,6%	42 439	42 290	41 944	-0,8%
I Services 2 (santé, nettoyage...) et travail temporaire	3 574	4 184	3 934	-6,0%	135 711	146 921	141 903	-3,4%
Ensemble des CTN	17 932	19 502	17 831	-8,6%	658 847	669 914	640 891	-4,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie et CNAMts

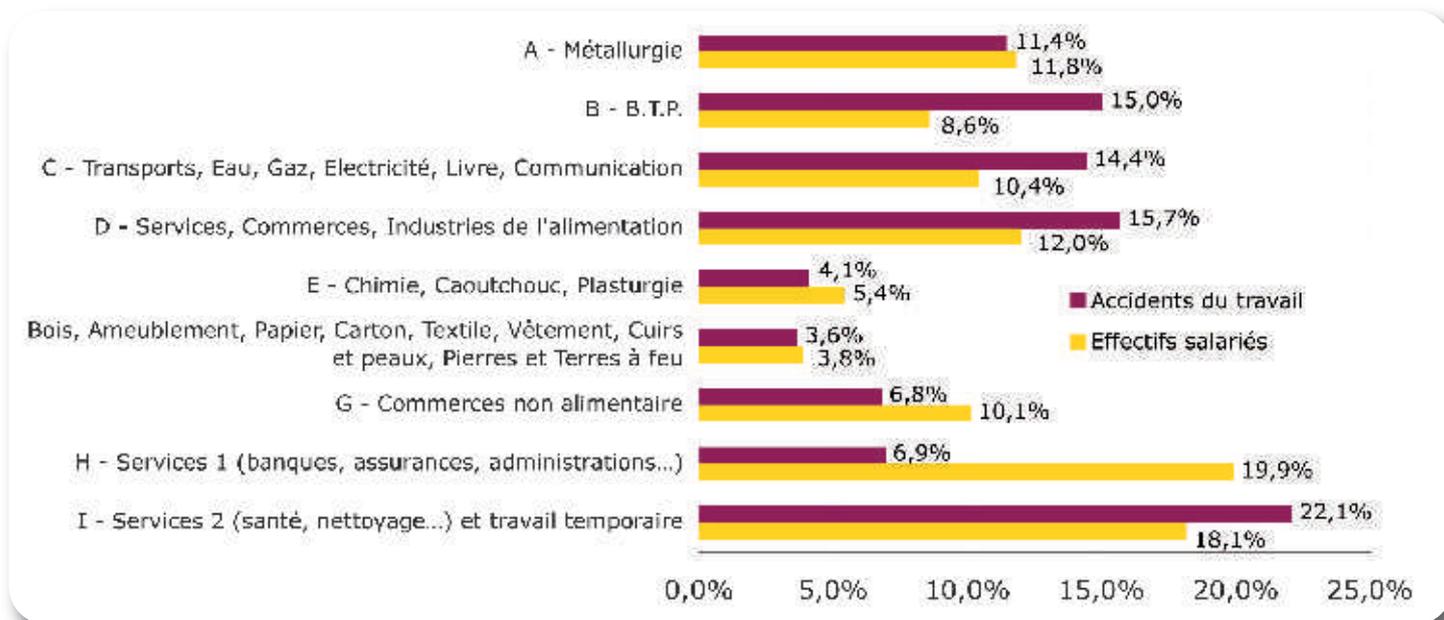
Note : si on y ajoute les accidents du travail concernant les effectifs salariés des activités diverses (CTN Z) et de ceux soumis à une tarification bureaux, le nombre d'accidents du travail du régime général atteint au total 18 111 pour la région Picardie.

En 2012, les accidents du travail avec arrêt du régime général représentent pour la région 2,8% des accidents du national, soit un peu plus que le poids économique de la région.

Globalement, les accidents du travail avec arrêt diminuent de 8,4%, alors qu'au niveau national la diminution est de 4,3%. Néanmoins, la baisse fait suite à une année de hausse rapide des accidents. A noter que la diminution des accidents du travail est plus rapide que la diminution de l'emploi.

Le volume d'accidents du travail chute pour l'ensemble des CTN, de façon nettement plus importante pour la région par comparaison à l'échelle nationale. Seul le CTN H – Services 1 (banques, assurances, administrations...) connaît une stabilité du nombre des accidents du travail avec arrêt en 2012 (-8 accidents).

Poids des accidents du travail et des effectifs salariés par CTN en 2012- région Picardie



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Par comparaison à l'effectif de salariés, certains CTN concentrent une part d'accidents du travail plus importante :

- Le CTN B : B.T.P.
- Le CTN C : Transports, Gaz, Electricité, Livre, Communication.

- Le CTN D : Commerces et industries de l'alimentation.
- Le CTN I : Services 2 (santé, nettoyage...) et travail temporaire.

Les indicateurs de sinistralité accidents du travail

La fréquence des accidents du travail

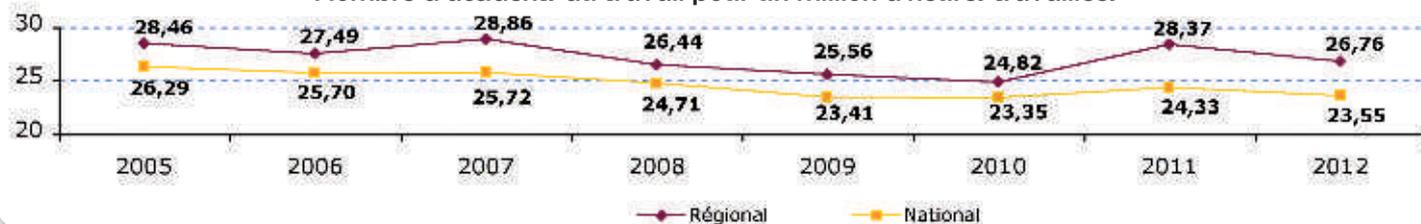
Indice de fréquence / taux de fréquence

L'évolution du nombre d'accidents du travail s'avère sensible aux variations de l'activité économique. Par exemple, en période de crise économique, alors que l'emploi se réduit, les accidents du travail vont avoir tendance à diminuer. A l'inverse, lors d'une période de reprise économique, il n'est pas rare de constater une hausse des accidents du travail en parallèle des créations d'emploi. Ainsi, afin de neutraliser l'effet des variations de l'activité économique sur la sinistralité accidents du travail, deux indicateurs de fréquence des accidents du travail sont calculés. L'un d'eux est l'indice de fréquence qui correspond au nombre d'accidents du travail pour 1 000 salariés. Moins parlant mais plus précis, le taux de fréquence correspond au nombre d'accidents du travail pour 1 000 000 d'heures travaillées. Cet indicateur apparaît plus précis, surtout pour une analyse sur le long terme, car il permet de neutraliser l'effet :

- du recours aux heures supplémentaires.
- des contrats à temps partiel et/ou des contrats courts, en développement et nombreux dans certains secteurs d'activité.

Taux de fréquence

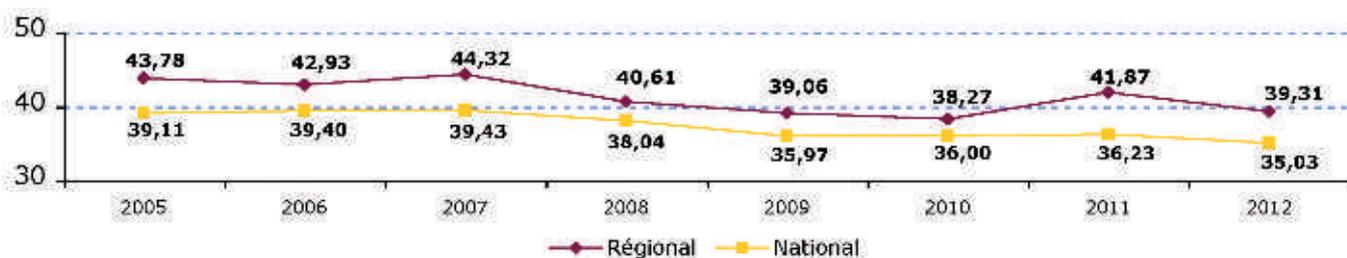
Nombre d'accidents du travail pour un million d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMTs.

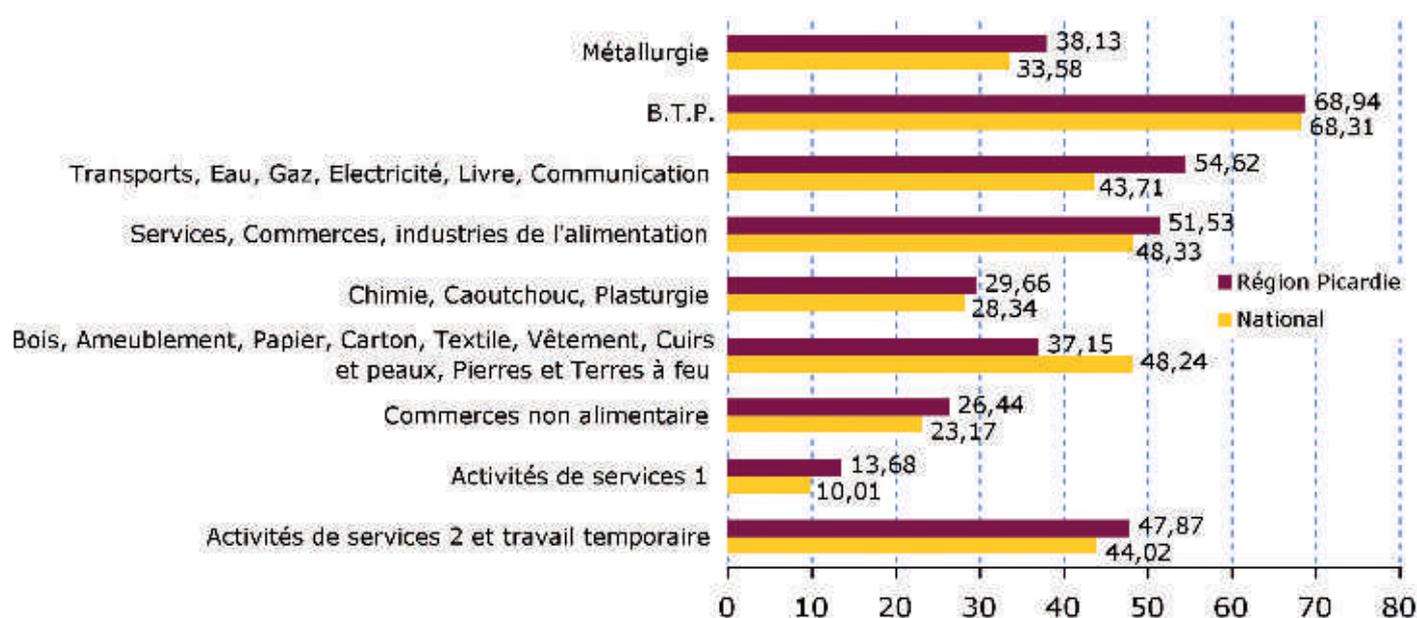
Indice de fréquence

Nombre d'accidents du travail pour mille salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMTs.

Indice de fréquence par CTN en 2012

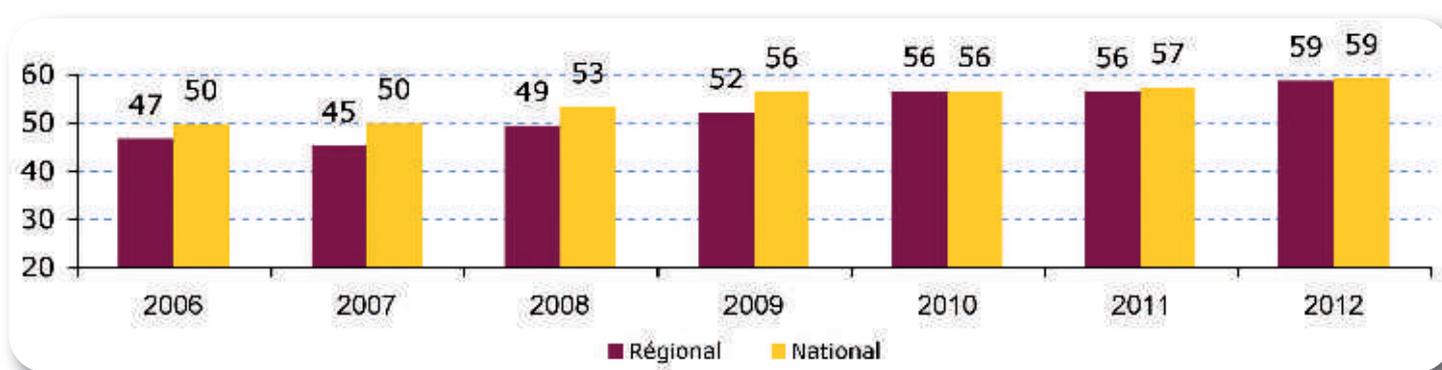


Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMTs.

En 2012, les accidents du travail diminuent en région, plus rapidement que la baisse de l'emploi. Ainsi les accidents du travail sont moins fréquents : 39,31 accidents du travail sont déclarés pour 1 000 salariés en 2012. Néanmoins, cette diminution fait suite à une année d'augmentation importante : ainsi, les accidents du travail restent en 2012 un peu plus fréquents qu'en 2010.

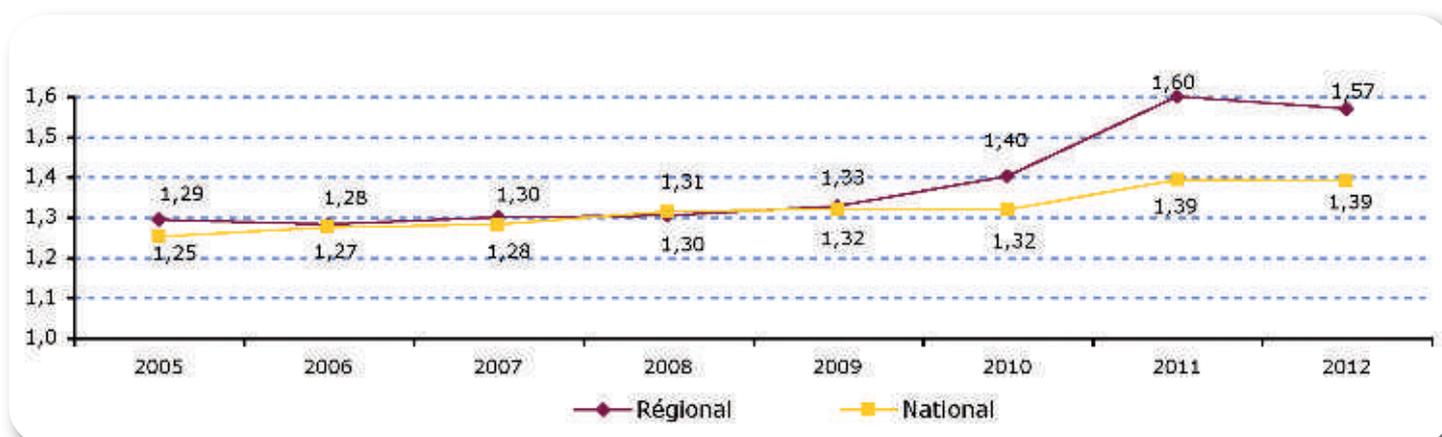
La baisse de 6% de l'indice de fréquence amoindrit l'écart avec la moyenne nationale. Cet écart reste néanmoins marqué pour le CTN C - Transports, eau, gaz, électricité, livre, communication. A l'inverse, la situation reste plus favorable en région pour le CTN F qui présente une fréquence des accidents du travail moins élevée qu'au national.

Durée moyenne d'arrêt des accidents du travail



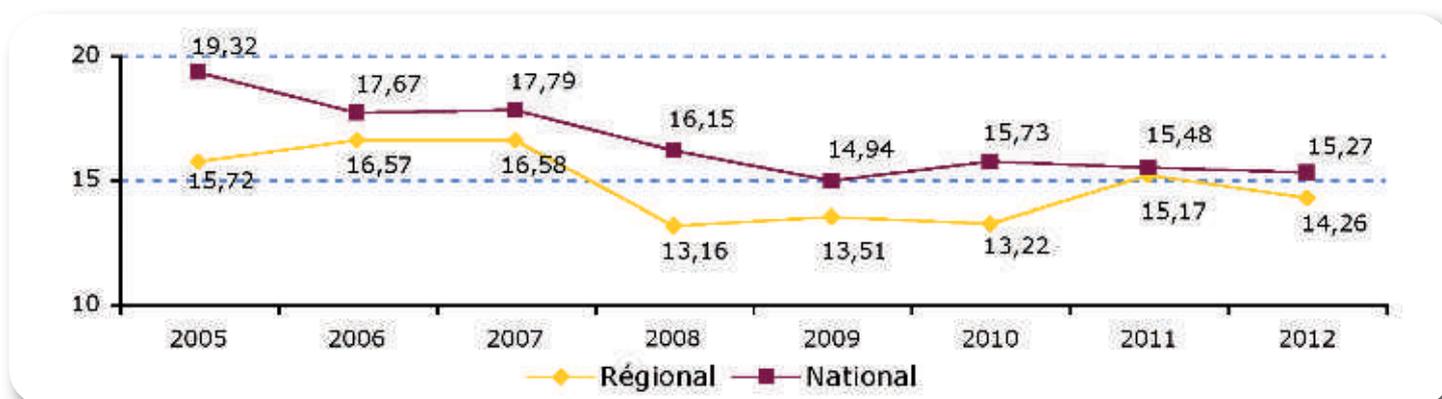
Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMts.

Taux de gravité Nombre de jours d'arrêt pour mille heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMts.

Indice de gravité Total des taux d'incapacité permanente pour un million d'heures travaillées



Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMts.

Si les accidents du travail sont plus fréquents dans la région, leur gravité apparaît moins élevée au vu des séquelles. En 2012, l'indice de gravité régional diminue pour se trouver inférieur d'un point à l'indice national.

Jusqu'en 2009, la durée moyenne d'arrêt de travail était moins longue en Picardie qu'en moyenne en France. Depuis 2010, celle-ci est proche de la moyenne constatée au national, avec des accidents du travail engendrant un arrêt moyen de 59 jours en 2012.

Le taux de gravité régional diminue peu en 2012, maintenant ainsi un écart important avec le taux de gravité national (1,57 en Picardie, contre 1,39 au national).

Les maladies professionnelles

Région Picardie	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cumul sur 9 ans
MP indemnisées	1 046	1 314	1 286	1 482	1 471	1 271	1 313	1 714	1 835	12 732
dont MP avec incapacité permanente partielle	573	615	730	828	745	702	583	767	965	6 508
dont MP Mortelles	10	16	25	10	20	15	23	29	17	165

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Note : les maladies professionnelles mortelles sont comprises dans les maladies professionnelles avec incapacité permanente partielle (IPP). Elles correspondent en effet à un taux d'IPP de 100%.

National	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Cumul sur 9 ans
MP indemnisées	36 848	41 347	42 306	43 832	45 411	49 341	50 688	55 057	54 015	418 845
dont MP avec incapacité permanente partielle	19 140	21 507	22 763	22 625	23 134	24 734	24 961	27 132	29 267	215 263
dont MP Mortelles	581	493	467	420	425	564	533	570	523	4 576

Source : CNAMts.

Part Région Picardie	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
MP indemnisées	2,8%	3,2%	3,0%	3,4%	3,2%	2,6%	2,6%	3,1%	3,4%
dont MP avec incapacité permanente partielle	3,0%	2,9%	3,2%	3,7%	3,2%	2,8%	2,3%	2,8%	3,3%
dont MP Mortelles	1,7%	3,2%	5,4%	2,4%	4,7%	2,7%	4,3%	5,1%	3,3%

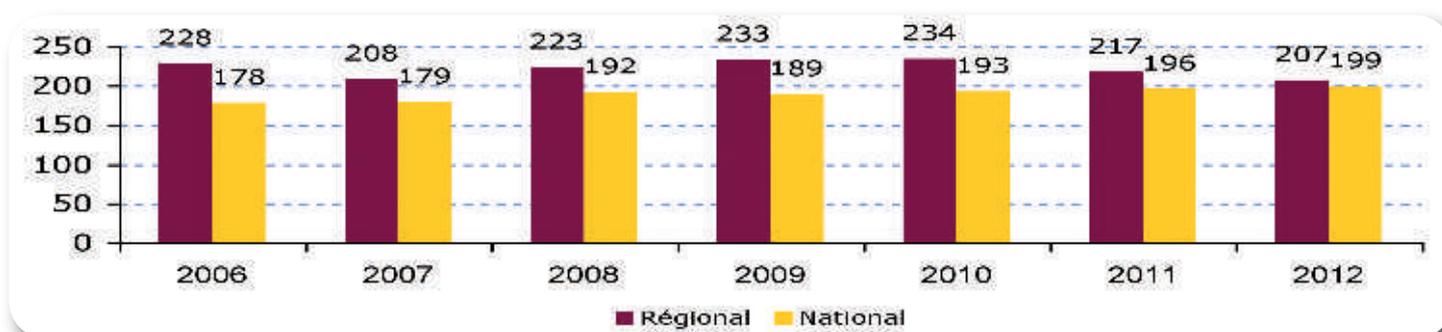
Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMts.

En 2012, le poids des maladies professionnelles est supérieur au poids économique de la région Picardie. En effet, la région regroupe 3,4% des maladies professionnelles du national, pour 2,5% des emplois.

Alors qu'elle diminue au niveau national, l'indemnisation du nombre de

maladies professionnelles continue d'augmenter en région Picardie pour atteindre 1 835 maladies professionnelles en 2012. En cumul sur 9 ans, le nombre de maladies professionnelles indemnisées s'élève à plus de 12 700 en région.

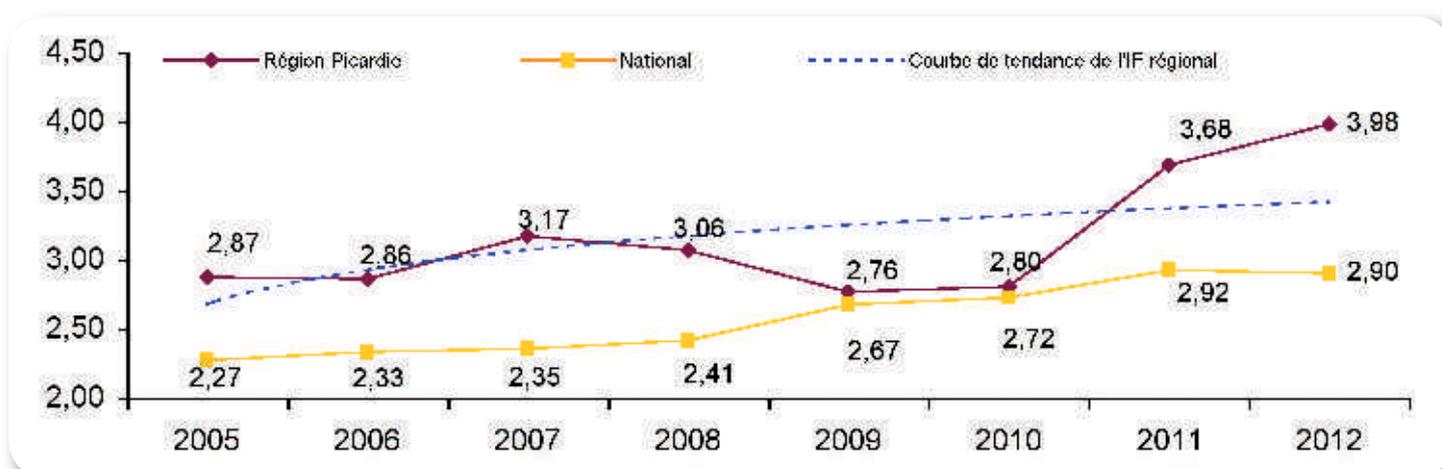
Durée moyenne d'arrêt des maladies professionnelles



Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMts.

La durée moyenne d'arrêt pour une maladie professionnelle est supérieure en région Picardie par rapport à la moyenne nationale. Néanmoins l'écart se réduit significativement. En 2012, une maladie professionnelle engendre une durée d'arrêt de 207 jours en moyenne, contre 199 jours en France.

Indice de fréquence des maladies professionnelles Nombre de maladies professionnelles pour 1 000 salariés

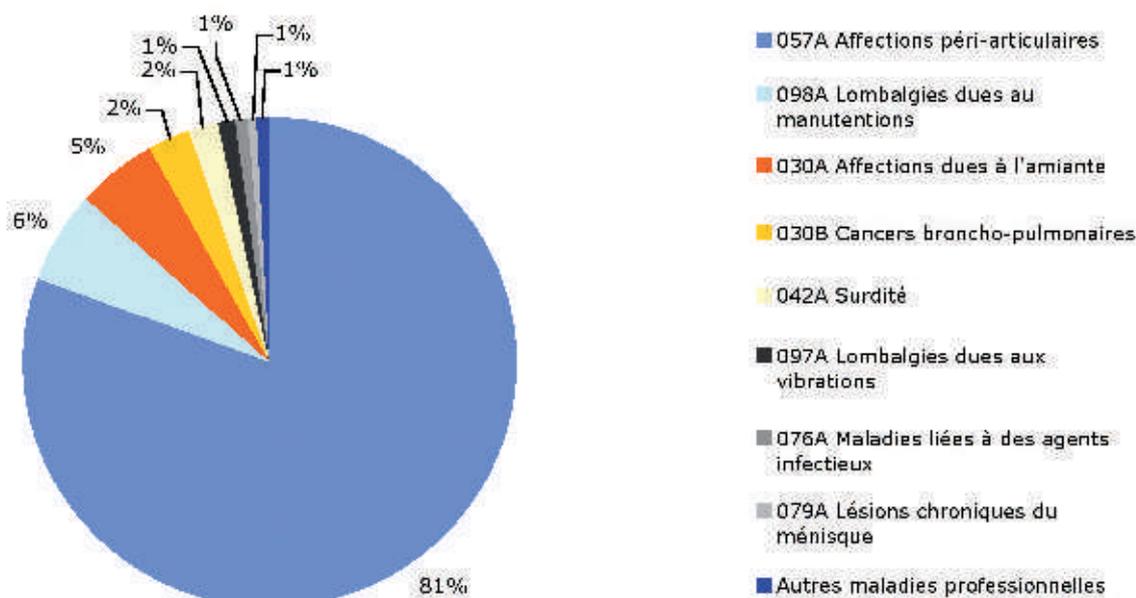


Source : CARSAT Nord-Picardie, CNAMts.

Note : La courbe de tendance logarithmique présentée dans le graphique permet d'observer quelle aurait été l'évolution de la fréquence des maladies professionnelles pour les années 2009 à 2012, si la tendance des années précédentes avait été maintenue.

La fréquence des maladies professionnelles continue d'augmenter en région Picardie en 2012, pour atteindre près de 4 maladies professionnelles pour 1 000 salariés, contre 2,9 en moyenne en France.

Les maladies professionnelles par tableau en 2012



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Note : Les maladies professionnelles sont classées selon les tableaux du régime général. Les troubles musculo-squelettiques sont les tableaux 57, 69, 79, 97 et 98. Le tableau 057A Affections péri-articulaires comprend plusieurs paragraphes permettant de préciser le siège de la lésion (A – Epaule ; B – Coude ; C – Poignet, main et doigt ; D – Genou ; E – Cheville et pied).

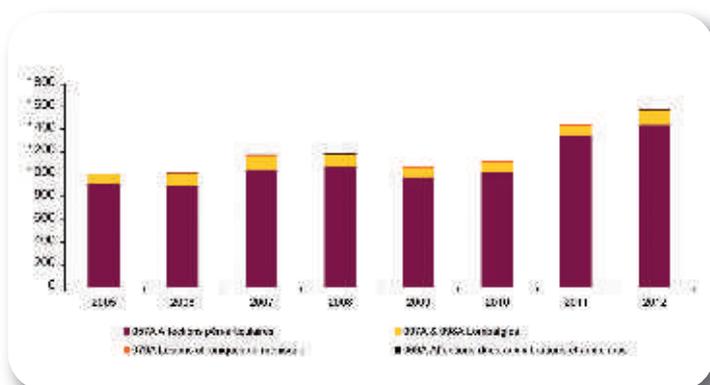
En 2012, les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont les maladies les plus fréquentes en Picardie puisqu'ils regroupent 86% des maladies professionnelles de la région.

La même année, on peut noter que les maladies liées à des agents infectieux et les cancers broncho-pulmonaires sont des maladies professionnelles plus fréquentes en région qu'en moyenne en France.

	Picardie	France	% Picardie
057A Affections péri-articulaires	1 431	42 148	3,4%
098A Lombalgies dues au manutentions	110	3 208	3,4%
030A Affections dues à l'amiante	94	3 500	2,7%
030B Cancers broncho-pulmonaires	45	1 031	4,4%
042A Surdit�	39	1 017	3,8%
097A Lombalgies dues aux vibrations	17	488	3,5%
076A Maladies li�es � des agents infectieux	16	136	11,8%
079A L�sions chroniques du m�nisque	10	533	1,9%
Autres maladies professionnelles	73	1 954	3,7%

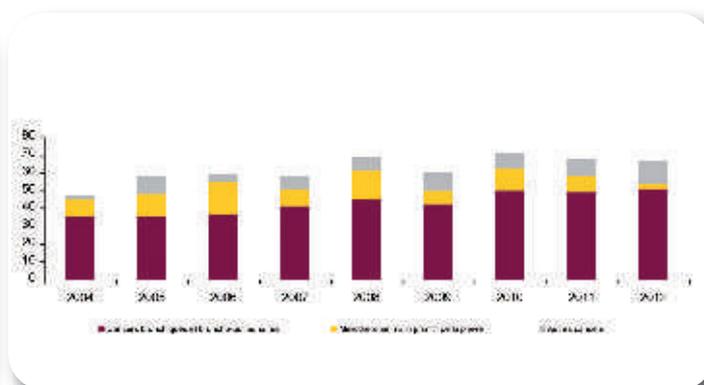
Source : CARSAT Nord-Picardie.

Evolution des troubles musculo-squelettiques



Source : CARSAT Nord-Picardie

Evolution des cancers professionnels



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Les affections péri-articulaires sont majoritaires parmi les troubles musculo-squelettiques. De ce fait, elles portent l'essentiel de l'évolution à la hausse des maladies professionnelles en 2012.

En région Picardie, le nombre de cancers professionnels reste stable en 2012, avec 67 cancers reconnus d'ordre professionnel. Parmi ceux-ci une majorité sont des cancers bronchiques ou broncho-pulmonaires.

Le coût des accidents du travail et des maladies professionnelles

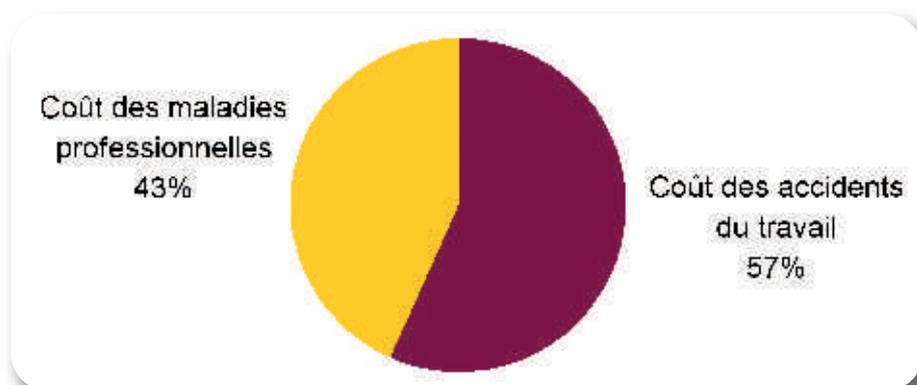
Picardie	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Coût Accidents du travail	81,4	82,2	91,5	83,4	81,3	87,7	92,9	90,5
Coût Maladies professionnelles	56,2	66,2	65,2	68,4	59,6	67	75,3	67,8
Coût global ATMP	137,6	148,4	156,7	151,8	140,9	154,7	168,1	158,3

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Notes : Montants indiqués en millions d'euros.

Le coût correspond au coût pour la sécurité sociale. Il comprend les frais pharmaceutiques, hospitaliers et médicaux, le versement d'indemnités journalières, le montant des indemnités en capital et des incapacités permanentes ainsi que les rentes versées aux ayants droit en cas de décès de la victime. Ce coût est imputé aux entreprises pour le calcul du taux de cotisation des accidents du travail et maladies professionnelles qui permet de déterminer la cotisation spécifique redevable par toute entreprise.

Part du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Note : moyenne calculée sur 8 ans (2005-2012).

Même si elles sont moins importantes en nombre, les maladies professionnelles impliquent en moyenne un coût proche de celui des accidents du travail. En cumulé sur 8 ans, le coût des maladies professionnelles atteint 526 millions d'euros pour 691 millions d'euros engendrés par les accidents du travail de la région Picardie.

Contrairement à la tendance observée, le coût des maladies professionnelles diminue en 2012 pour atteindre 67,8 millions d'euros, soit 7,5 millions d'euros de moins qu'en 2011. En effet, même si le coût des troubles musculo-squelettiques augmente en 2012, celui lié aux maladies de l'amiante (tableaux 30A et 30B) diminue plus rapidement.



La santé au travail - régime agricole : Accidents du travail et des maladies professionnelles dans le régime agricole

Les accidents du travail

Accidents du travail avec et sans arrêt en France

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Accidents avec/sans arrêt	71 340	69 523	67 767	65 377	63 185	63 186	59 686
Accidents avec arrêt	45 895	45 514	44 224	42 977	42 279	41 912	40 312
Durée moyenne d'arrêt	50,4	50,7	52,3	55,3	57,3	57,8	59,7

Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Accidents du travail avec et sans arrêt en Picardie

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Accidents avec/sans arrêt	3 071	2 954	2 906	2 792	2 697	2 433	2 297
Accidents avec arrêt	1 968	1 816	1 840	1 804	1 803	1 558	1 668
Durée moyenne d'arrêt	47,0	51,5	51,8	52,1	61,2	59,2	57,4

Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Taux de fréquence et gravité des accidents du travail en France

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de fréquence	38,7	38,1	37,2	36,4	35,9	35,4	NC
Taux de gravité	2 334	2 323	2 345	2 447	2 504	2 541	NC

Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Taux de fréquence : nombre d'AT par millions d'heures travaillées

Taux de gravité : nombre de journées d'incapacité temporaire par millions d'heures travaillées

Taux de fréquence et gravité des accidents du travail en Picardie

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de fréquence	38,7	35,9	37,0	36,6	36,6	32,2	NC
Taux de gravité	2 028	2 002	2 149	2 132	2 462	2 199	NC

Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Les taux de fréquence et de gravité n'ont pas encore été renseignés pour l'année 2012.

En 2011, les taux de fréquence continuent de baisser pour la France et la Picardie.

Le taux de gravité en Picardie régresse en 2011 alors qu'au niveau national on remarque une légère augmentation.

Répartition par sexe des accidents du travail avec et sans arrêt en France

	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	Homme	Femme												
Accidents avec/sans arrêt	74,1%	25,9%	73,9%	26,1%	73,4%	26,6%	72,9%	27,1%	72,2%	27,8%	72,3%	27,7%	72,4%	27,6%
Accidents avec arrêt	77,5%	22,5%	77,2%	22,8%	77,0%	23,0%	76,5%	23,5%	75,9%	24,1%	75,4%	24,6%	75,8%	24,2%

Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Répartition par sexe des accidents du travail avec et sans arrêt en Picardie

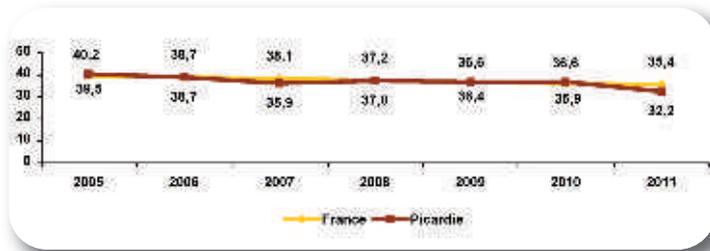
	2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	Homme	Femme												
Accidents avec/sans arrêt	75,4%	24,6%	74,6%	25,4%	72,8%	27,2%	71,0%	29,0%	71,0%	29,0%	69,9%	30,1%	72,8%	27,2%
Accidents avec arrêt	80,7%	19,3%	78,7%	21,3%	78,6%	21,4%	76,4%	23,6%	74,4%	25,6%	73,0%	27,0%	76,0%	24,0%

Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

La répartition homme/femme sur les accidents de travail en France est équivalente à celle de la Picardie. Les hommes sont chaque année à plus de 70% victimes d'accident que ce soit avec et sans arrêt.

Taux de fréquence

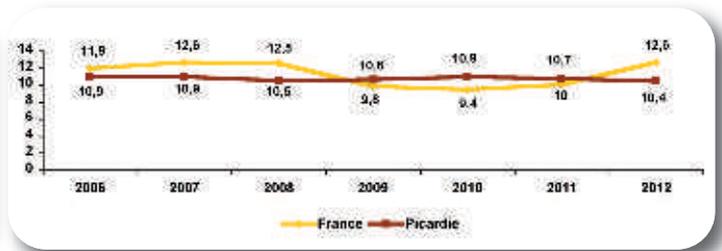
Nombre d'accidents du travail pour un million d'heures travaillées



Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Taux moyen d'IPP

Total des taux d'incapacité permanente pour un million d'heures travaillées



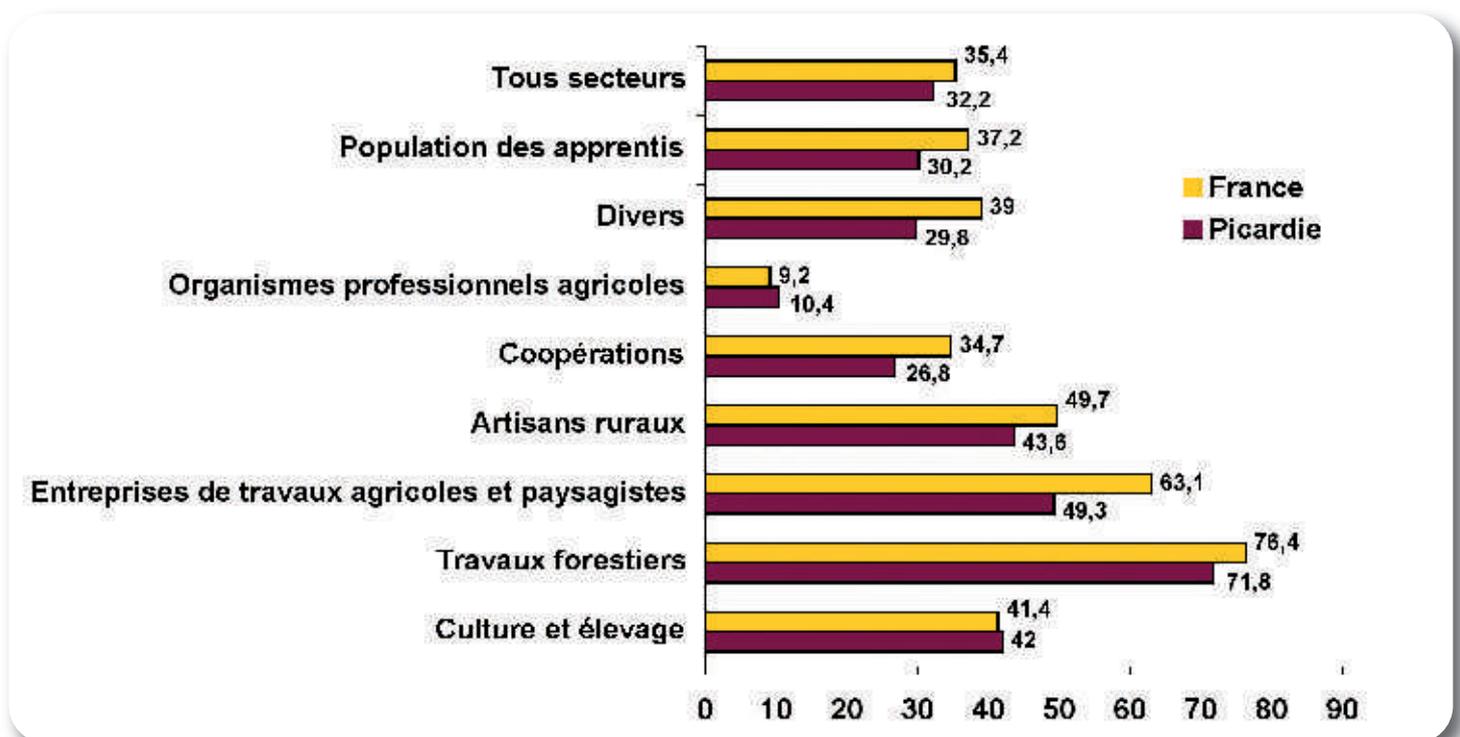
Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Les taux de fréquence des accidents de travail sont en baisse générale.

La fréquence des AT en Picardie est voisine de la fréquence nationale.

Nous constatons que les taux moyen d'IPP sont quasi constants en Picardie, cependant depuis 2009, la France a un taux plus faible (sauf pour 2012).

Taux de fréquence par secteurs d'activité en 2011



Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

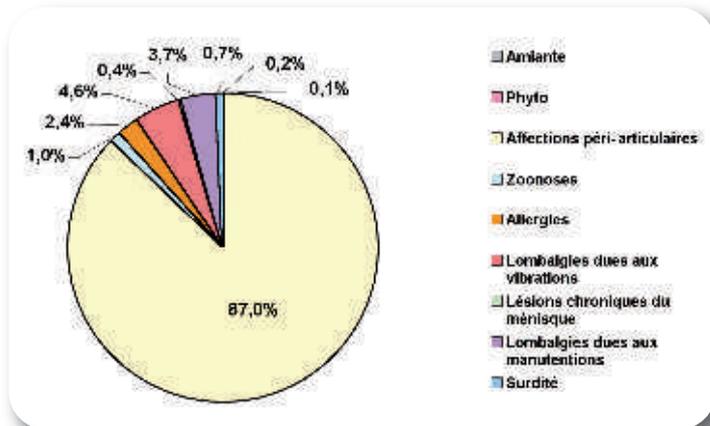
Nb : - Divers : regroupe les garde-chasse, garde-pêche, gardes forestiers, jardiniers, organismes de remplacement.

Nous constatons que les taux moyen d'IPP continue de diminuer lentement pour la Picardie, elle connaît son taux le plus bas en 2012.

La France a un taux moyen d'IPP supérieur à la Picardie, taux qu'elle n'avait pas eu depuis 2007.

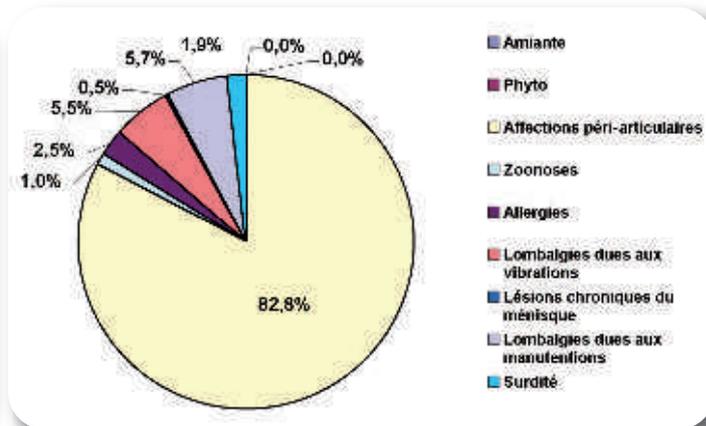
Les maladies professionnelles déclarées

Les maladies professionnelles en France de 2006 à 2012



Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Les maladies professionnelles en Picardie de 2006 à 2012



Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

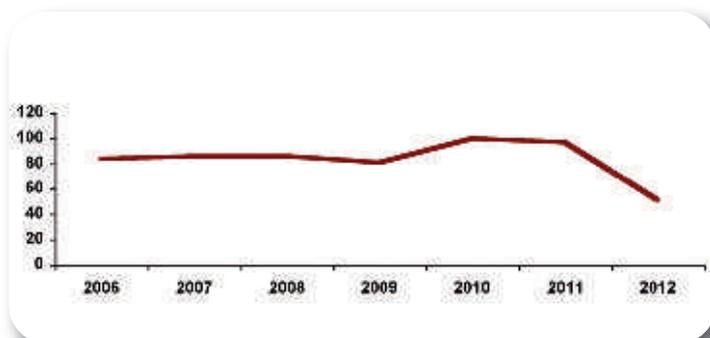
Entre 2006 et 2012, les troubles musculo-squelettiques (TMS) ont représenté la majorité des maladies professionnelles en Picardie (82,8%). On retrouve ensuite les lombalgies dues aux manutentions et aux vibrations, puis les allergies.

Les maladies professionnelles déclarées de 2006 à 2012

De 2006 à 2012	Picardie	France	% Picardie
Amiante	0	78	0,0%
Phyto	0	28	0,0%
Affections péri-articulaires	722	34 684	2,1%
Zoonoses	9	382	2,4%
Allergies	22	960	2,3%
Lombalgies dues aux vibrations	48	1 815	2,6%
Lésions chroniques du ménisque	4	155	2,6%
Lombalgies dues aux manutentions	50	1 480	3,4%
Surdité	17	281	6,0%

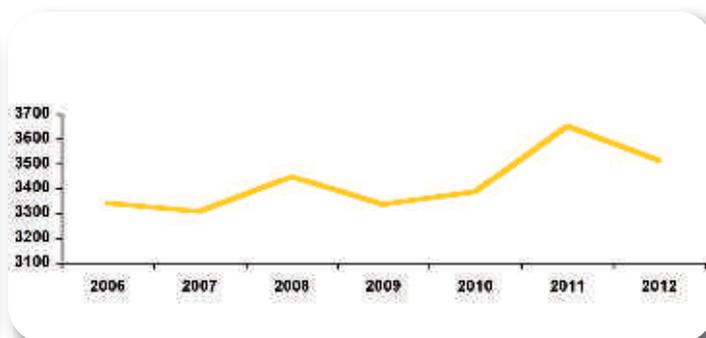
Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Les MP avec ou sans arrêt en Picardie



Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

Les MP avec ou sans arrêt en France



Source : CCMSA-SID en date du 18/09/2013

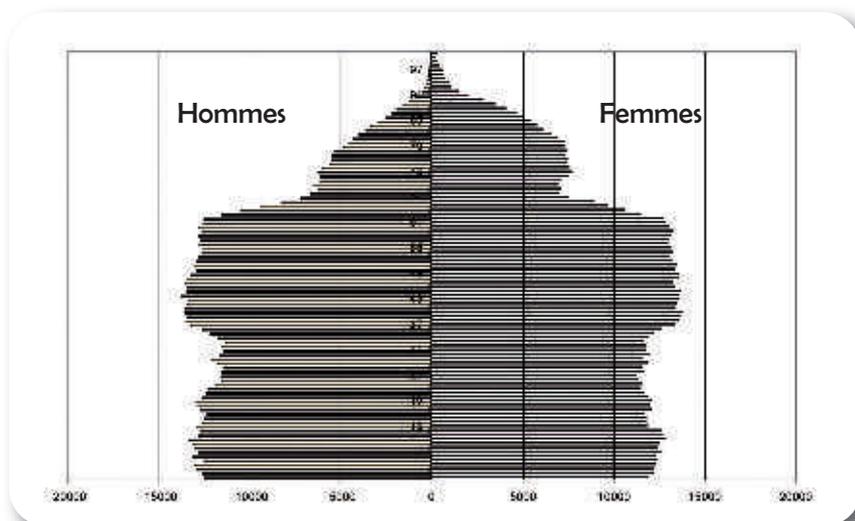
Les maladies professionnelles sont en forte diminution pour 2012, -3,8% pour la France et -47,4% pour la Picardie.

La région et ses territoires



Structure par âge au recensement de 2010 en Picardie et en France hexagonale

Pyramide des âges de la population en Picardie en 2010

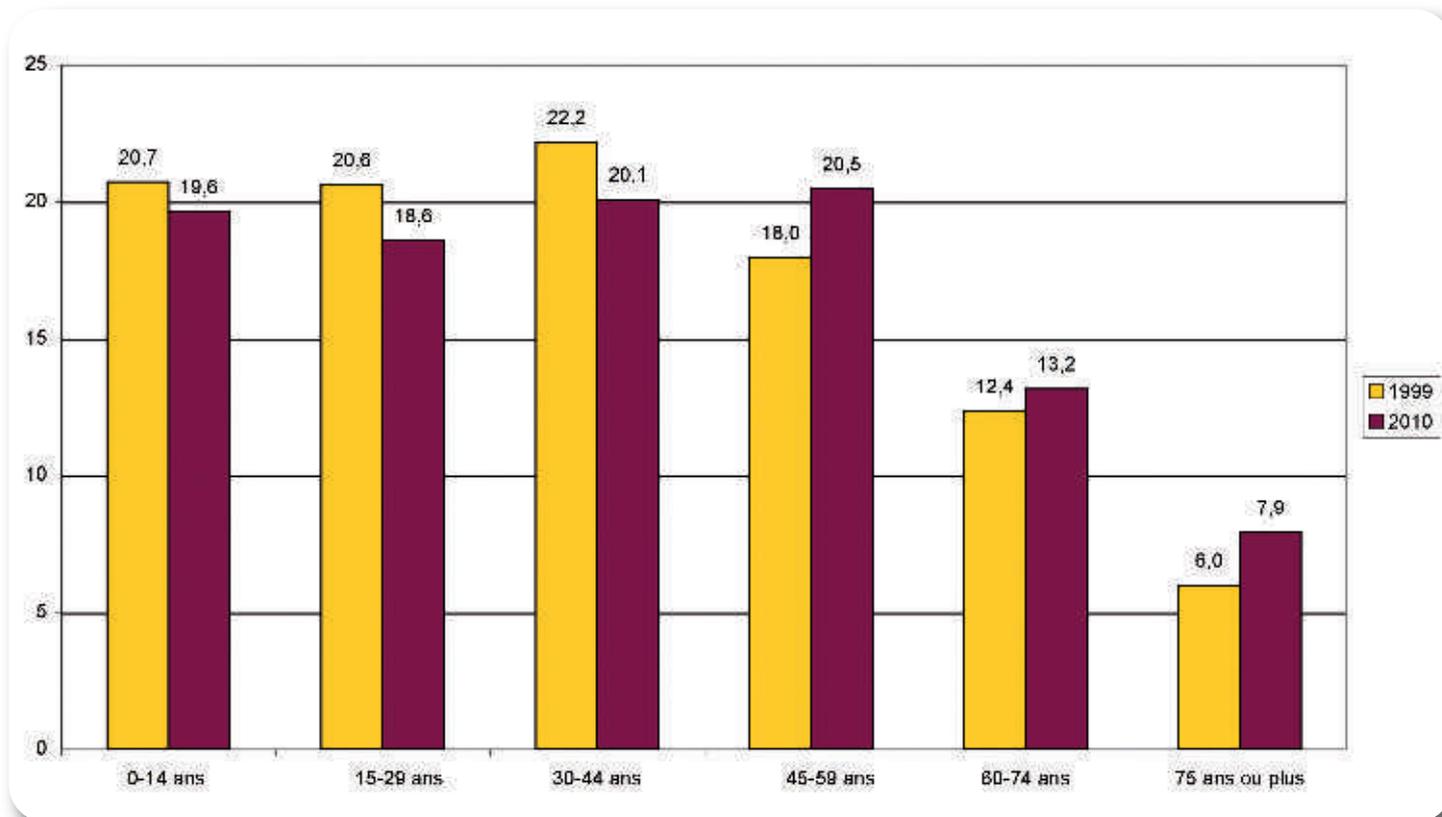


La population Picarde s'élève à 1 914 844 habitants en 2010 (1 911 157 en 2009). La plupart sont domiciliés dans l'Oise (42%), tandis que la Somme et l'Aisne comptabilisent respectivement 29,8% et 28,2% des habitants. Bien que vieillissante la population Picarde est plus jeune que la moyenne métropolitaine.

Ainsi les moins de 14 ans représentent 19,6% des habitants de la région, contre 18,3% à l'échelle de la France. La part des plus de 60 ans est, à l'inverse moins importante, puisqu'elle est de 21,1 % contre 23 %. La tranche des 15-64 ans où se concentre la vie professionnelle pèse 65,1% contre 64,7% à l'échelle de la métropole.

Source : Insee recensement de la population 2010

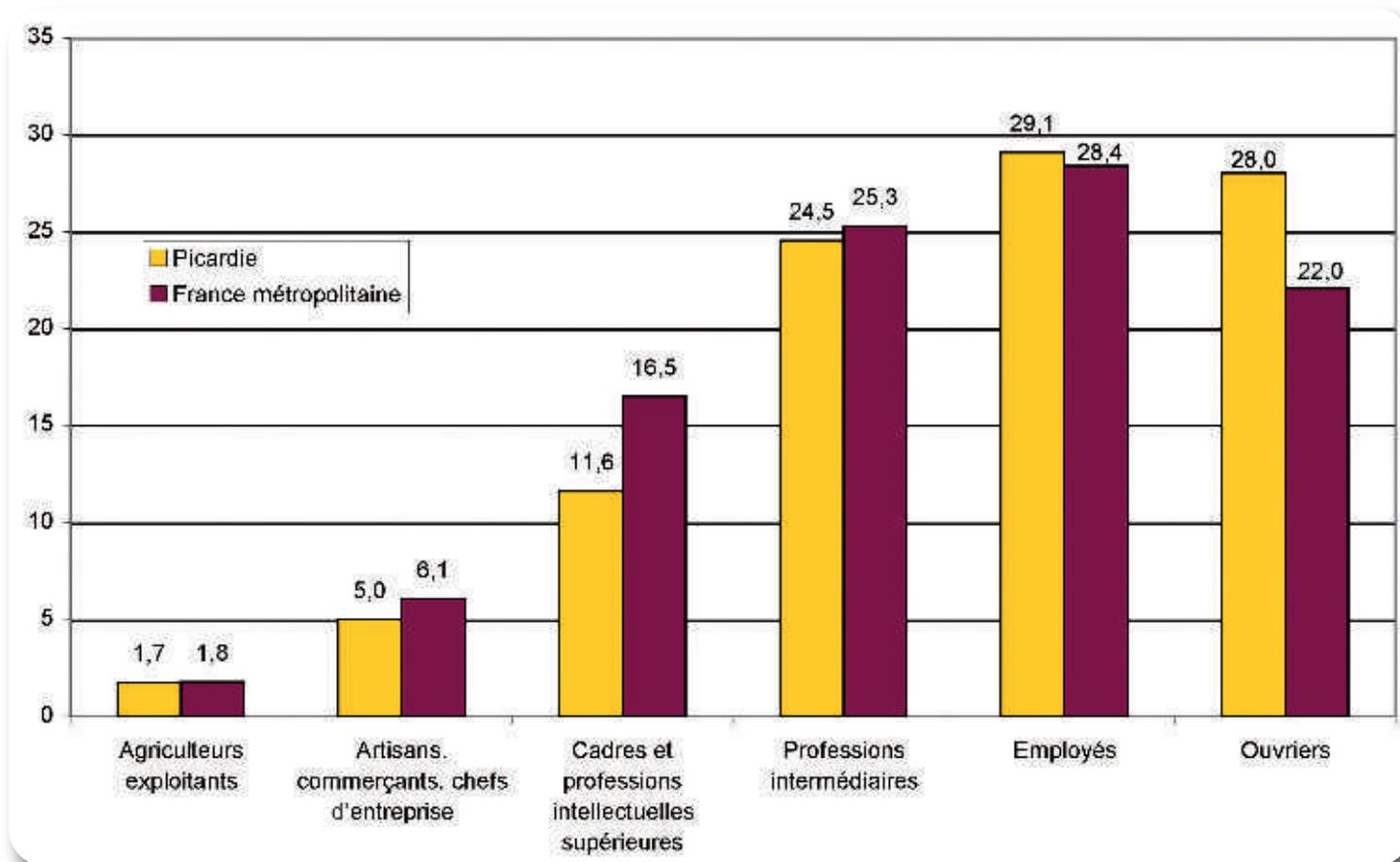
Evolution de la structure par âge entre les recensements de 1999 à 2010



Source : Insee recensement de la population 2010

En 11 ans, la population Picarde est passée de 1,8 millions d'habitants à 1,9 millions d'habitants. Cette progression correspond à un accroissement annuel moyen de 0,28 soit un taux deux fois moins important que le taux national qui est de 0,64%. L'origine de ce décalage provient de la dynamique régionale fragilisée par un solde migratoire négatif. Cette évolution s'accompagne d'une modification de la répartition par âge des Picards. En effet, le vieillissement de la population se confirme, en particulier pour ce qui concerne les tranches d'âge des 45-59 ans, dont le poids a progressé de 2 points, et celui des 60-74 ans qui a augmenté de 1 point.

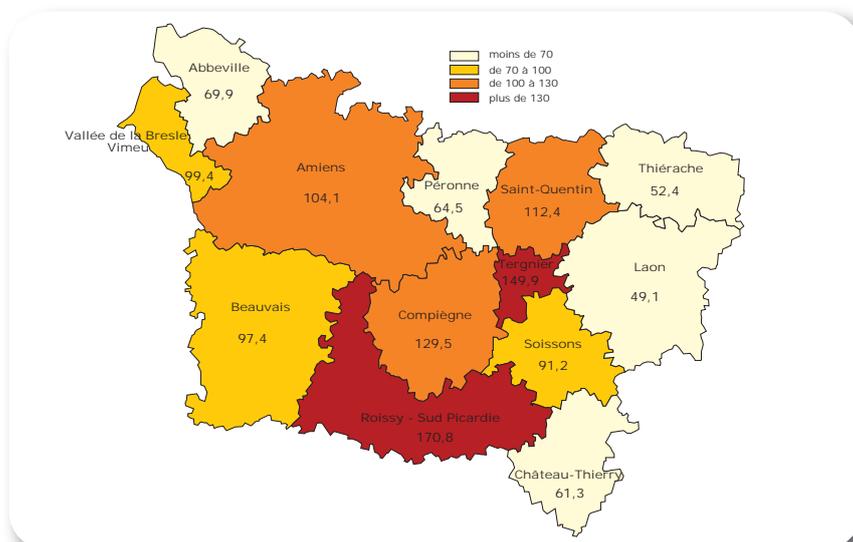
Répartition de la population active selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee recensement de la population 2010

768 781 personnes âgées de 15 à 64 ans occupaient un emploi en Picardie au 1er janvier 2010. Ces personnes sont principalement des employés et des ouvriers, et représentent respectivement 29,1% et 28% de la population active de la région. Les professions intermédiaires représentent 24,5% des actifs en Picardie, soit un peu moins que le taux de la France métropolitaine qui est de 25,3%. La part des personnes qui occupaient un emploi de cadre en Picardie (11,6%) est également en deçà de celle enregistrée au niveau national (16,5%). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'une part et les agriculteurs exploitants d'autre part représentent respectivement, 5% et 1,7%.

Densité de la population au 1^{er} janvier 2010



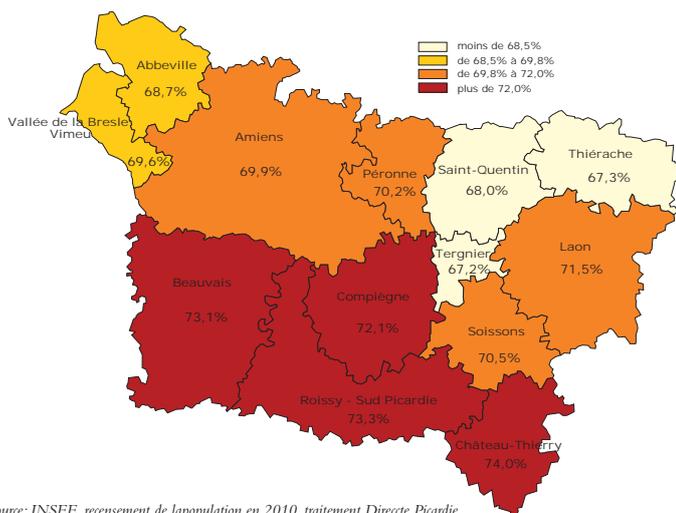
Source : Insee recensement de la population 2010

La Picardie présente une densité de 98,7 habitants au km² contre 115,4 habitants au km² pour la France. La situation n'est toutefois pas homogène sur l'ensemble du territoire régional.

A l'est de l'Aisne, les zones d'emploi de Laon et de la Thiérache présentent les densités les plus faibles de la région avec respectivement 49,1 et 52,4 habitants au km². Les densités les plus élevées sont observables dans les zones d'emplois de Roissy Sud Picardie, Tergnier et Compiègne. La densité dans ces zones est largement supérieure à celle enregistrée au niveau national.

Activité économique : Taux d'activité en Picardie

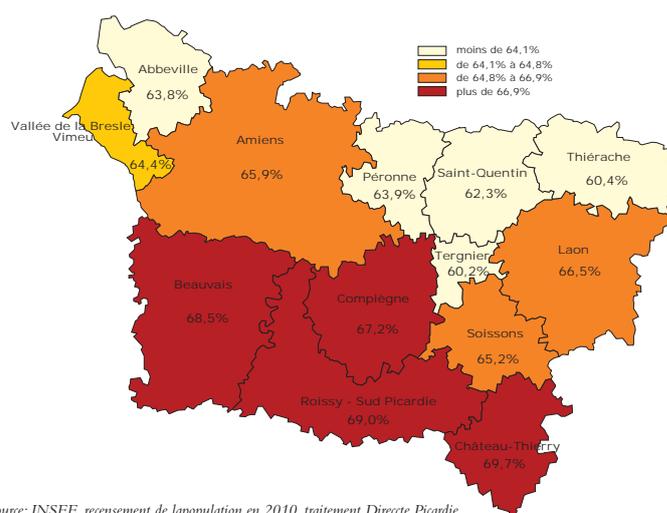
Taux d'activité général (15-64 ans) en Picardie : 71,2%



source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Le taux d'activité exprime le pourcentage de personnes présentes sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou non. En Picardie cette proportion est un peu plus faible qu'au niveau national pour la population des 15-64 ans puisqu'elle est de 71,2% contre 72,2%. Les territoires où ces taux sont supérieurs au niveau national sont tous situés dans le sud de la région.

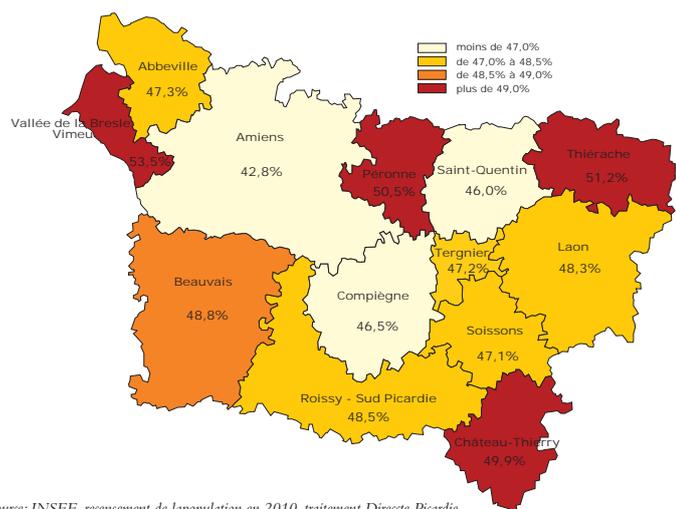
Taux d'activité des femmes (15-64 ans) en Picardie : 66,4%



source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Le taux d'activité des femmes est moins important en Picardie (66,4%) qu'au niveau national (68,6%). Cette spécificité s'observe dans presque tous les territoires, à l'exception des zones d'emploi de Roissy sud et de Château Thierry, où ce taux est respectivement de 69% et 69,7%.

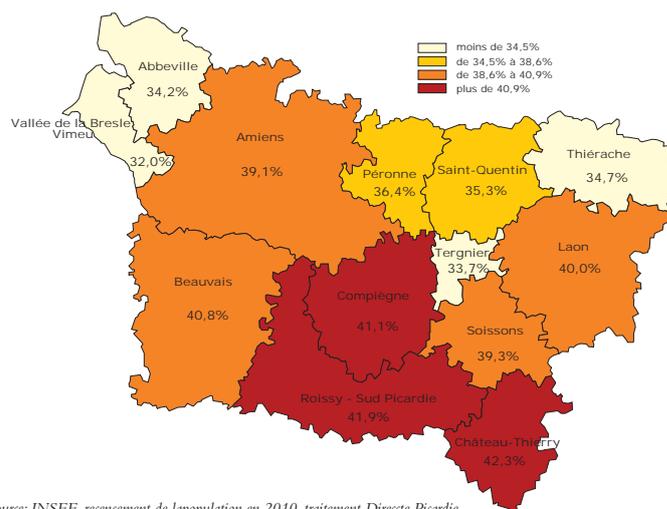
Taux d'activité des jeunes (15-24 ans) en Picardie : 47%



source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Le pourcentage de jeunes présents sur le marché du travail est plus important en Picardie (47%) que celui enregistré au niveau national (43,8%). Les jeunes picards arrêtent en effet plus tôt leurs études. Malgré des variations entre les territoires, ce constat concerne l'ensemble de la région. Il est plus fortement marqué dans les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle-Vimeu, de la Thiérache et celle de Péronne. Seule la zone d'emploi d'Amiens enregistre un taux d'activité des jeunes plus faible en raison de l'importance de son pôle universitaire.

Taux d'activité des seniors (55-64 ans) en Picardie : 39,1%

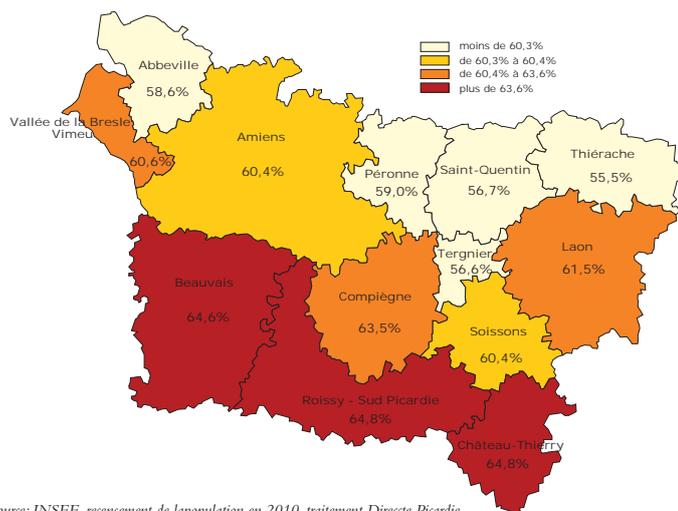


source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Le maintien en activité des seniors demeure un enjeu important pour la Picardie. En effet la part des 55-64 ans encore présents sur le marché du travail est beaucoup plus faible qu'au niveau national (39,1% vs 43%). Ce décalage est valable dans l'ensemble des zones d'emploi. Il est particulièrement fort dans les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle -Vimeu et d'Abbeville pour la Somme et pour les zones d'emploi de Thiérache et de Tergnier dans l'Aisne.

Activité économique : Taux d'emploi en Picardie

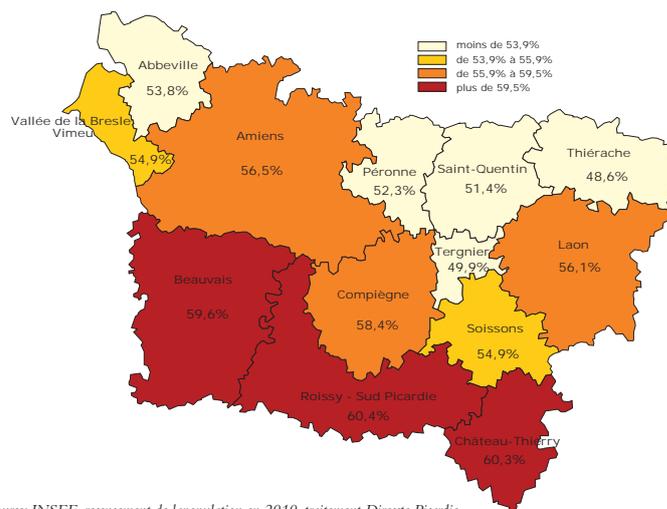
Taux d'emploi général (15-64 ans) en Picardie : 61,7%



source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Le taux d'emploi exprime la part des personnes occupant un emploi dans une population de référence. Compte tenu du chômage dans la région, ce taux est logiquement plus faible qu'au niveau national (61,7% vs 63,8%). Seules les zones d'emploi de Roissy sud et de Beauvais dans l'Oise et celle de Château Thierry dans l'Aisne affichent des taux supérieurs au niveau national.

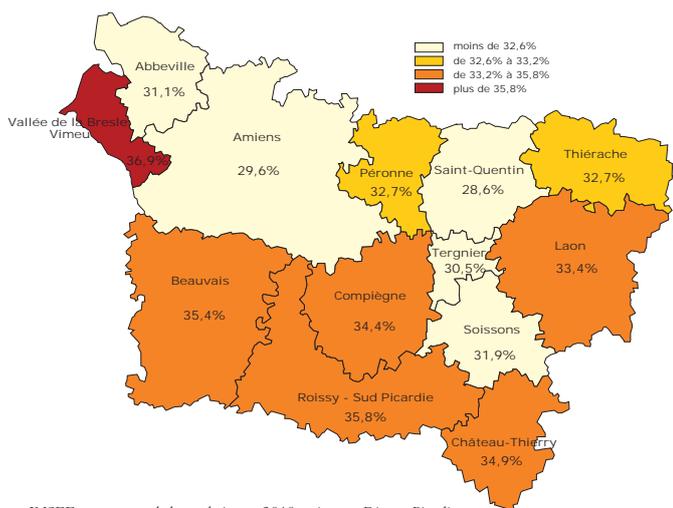
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans) en Picardie : 56,9%



source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Les femmes sont moins souvent en emploi en Picardie qu'au niveau national (60%). Toutefois pour les zones d'emplois de Roissy sud dans l'Oise et de Château Thierry dans l'Aisne ces taux sont légèrement plus élevés que le taux national. Cet indicateur reste très faible pour les zones d'emploi de Tergnier et de Thiérache où à peine une femme sur 2 occupe un emploi.

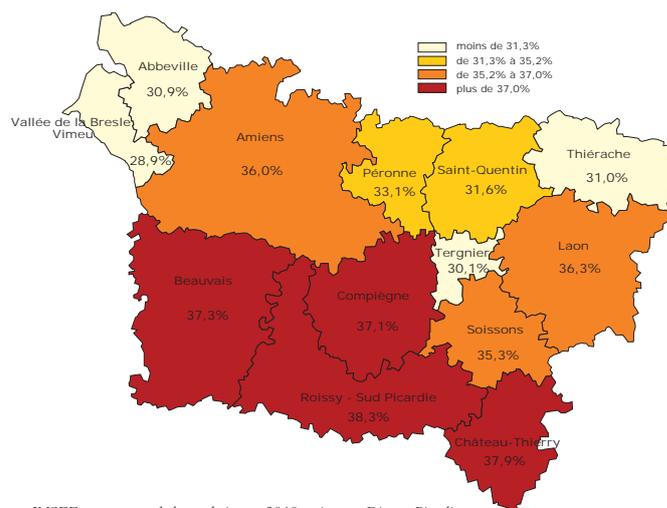
Taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) en Picardie : 32,9%



source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Alors que les jeunes sont davantage présents sur le marché du travail en Picardie, ces derniers ne sont en revanche pas plus souvent en emploi qu'à l'échelle nationale (33%). Les chances pour un jeune d'occuper un emploi varient entre 28,6% dans la zone d'emploi de Saint Quentin à près de 36,9% dans celle de la Vallée de la Bresle.

Taux d'emploi des seniors (55-64 ans) en Picardie : 35,6%

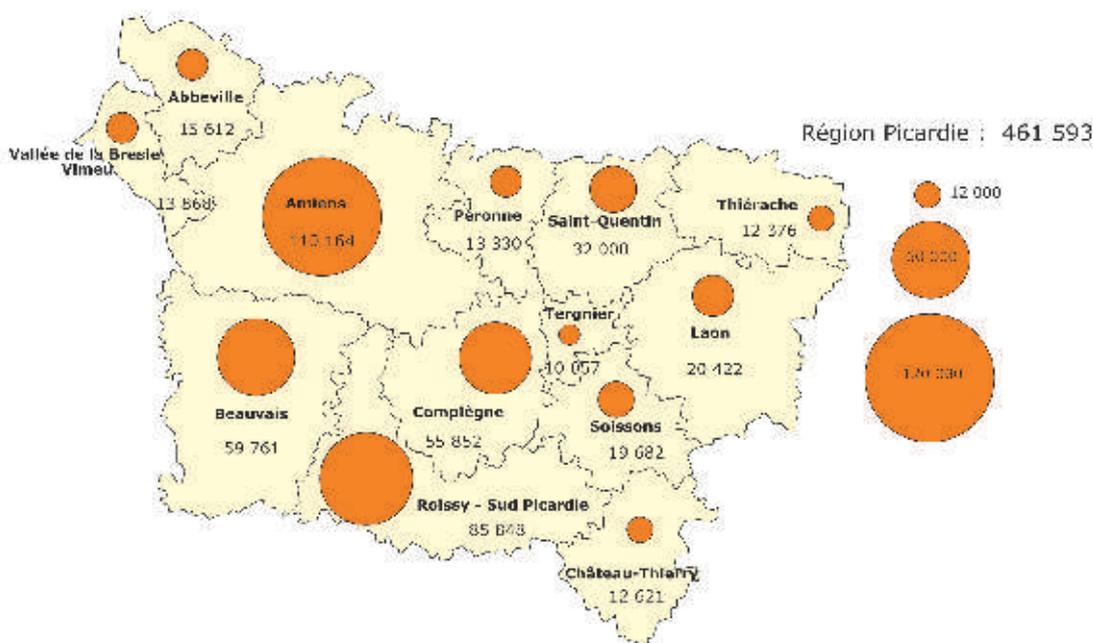


source: INSEE, recensement de la population en 2010, traitement Directe Picardie

Seulement 35,6% des 55-64 ans ont un travail contre 39,3% pour la France métropolitaine. La Vallée de la Bresle est la zone d'emploi où cette proportion est la plus faible (28,9%). La zone d'emploi de Roissy sud enregistre le plus fort taux d'emploi des seniors de la Région avec 38,3%. Celui-ci est cependant légèrement plus faible que le taux national.

Les salariés du régime général en 2012

Les effectifs salariés



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Effectifs salariés et heures travaillées en région Picardie en 2012, par zone d'emploi

Zone d'emploi	Effectifs 2012			Heures travaillées 2012		
	Nombre	Part de la zone	Evolution 2011-2012	Nombre (en milliers)	Part de la zone	Evolution 2010-2011
Vallée de la Bresle - Vimeu	13 868	3,0%	-0,2%	21 366	3,2%	-0,2%
Roissy - Sud Picardie	85 848	18,6%	+0,5%	125 697	18,6%	-1,3%
Château-Thierry	12 621	2,7%	-1,2%	18 634	2,8%	-0,6%
Tergnier	10 057	2,2%	-2,9%	14 506	2,1%	-4,0%
Thiérache	12 376	2,7%	-0,1%	17 895	2,6%	-0,5%
Laon	20 422	4,4%	-0,5%	31 183	4,6%	-0,4%
Saint-Quentin	32 000	6,9%	-0,0%	47 029	7,0%	-2,8%
Soissons	19 682	4,3%	-2,5%	30 226	4,5%	-2,2%
Beauvais	59 761	12,9%	-2,1%	88 855	13,1%	-2,8%
Compiègne	55 852	12,1%	-1,2%	83 068	12,3%	-2,7%
Abbeville	15 612	3,4%	-1,7%	22 025	3,3%	-1,9%
Amiens	110 164	23,9%	-7,0%	155 952	23,1%	-6,4%
Péronne	13 330	2,9%	-6,6%	19 610	2,9%	-5,8%
Région Picardie	461 593	100,0%	-2,6%	676 046	100,0%	-3,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Note : le total des effectifs salariés de la région est plus élevé que celui présenté dans la partie « 11. Sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : comparaison France/Région Picardie » car il comprend les effectifs salariés du CTN Z ainsi que les effectifs soumis à une tarification bureau.

Effectifs salariés et heures travaillées en région Picardie en 2012, par département

Département	Effectifs 2012			Heures travaillées 2012		
	Nombre	Part de la zone	Evolution 2011-2012	Nombre (en milliers)	Part de la zone	Evolution 2011-2012
Aisne	112 141	24,3%	-1,1%	166 975	24,7%	-1,9%
Oise	196 478	42,6%	-0,7%	290 119	42,9%	-2,1%
Somme	152 974	33,1%	-5,9%	218 952	32,4%	-5,3%
Région Picardie	461 593	100,0%	-2,6%	676 046	100,0%	-3,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

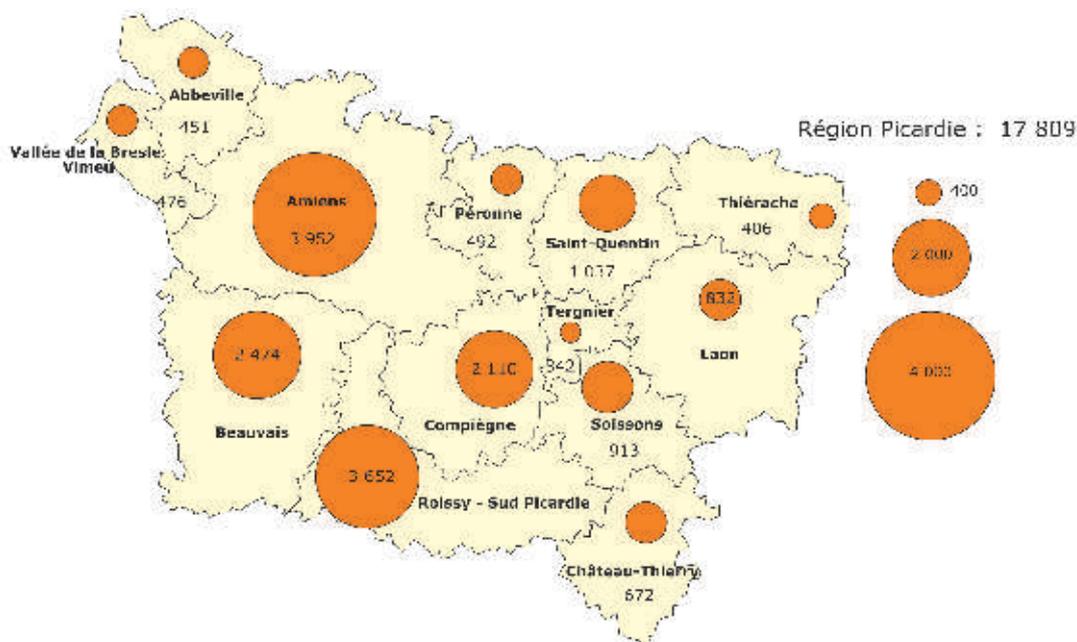
Note : le total des effectifs salariés de la région est plus élevé que celui présenté dans la partie « 11. Sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : comparaison France/Région Picardie » car il comprend les effectifs salariés du CTN Z ainsi que les effectifs soumis à une tarification bureau.

En 2012, les effectifs salariés du régime général s'élève à 461 593 pour la région Picardie, pour 676 millions d'heures travaillées. Quatre zones d'emploi (Amiens, Roissy - Sud Picardie, Beauvais et Compiègne) concentrent deux-tiers des effectifs salariés de la région et la même proportion des heures travaillées.

Les effets de la crise économique sont visibles en 2012 en Picardie avec une baisse de 2,6% de l'emploi en effectifs salariés. En heures travaillées, la diminution est un peu plus marquée (-3,1%). A l'exception de Roissy - Sud Picardie, toutes les zones d'emploi picardes sont concernées par la baisse de l'emploi en effectif et plus fortement Amiens et Péronne. Les heures travaillées diminuent pour chacune des zones d'emploi en 2012.

Les accidents du travail

Les accidents du travail avec arrêt du Régime général en 2012



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Accidents du travail en région Picardie par zone d'emploi

Zone d'emploi	Accidents du travail 2010	Accidents du travail 2011	Accidents du travail 2012	Part de la zone	Evolution 2011-2012
Vallée de la Bresle - Vimeu	400	434	476	2,7%	+9,7%
Roissy - Sud Picardie	3 845	3 976	3 652	20,5%	-8,1%
Château-Thierry	563	655	672	3,8%	+2,6%
Tergnier	406	418	342	1,9%	-18,2%
Thiérache	455	511	406	2,3%	-20,5%
Laon	779	900	832	4,7%	-7,6%
Saint-Quentin	1 092	1 283	1 037	5,8%	-19,2%
Soissons	865	1 031	913	5,1%	-11,4%
Beauvais	2 687	2 730	2 474	13,9%	-9,4%
Compiègne	2 080	2 201	2 110	11,8%	-4,1%
Abbeville	400	484	451	2,5%	-6,8%
Amiens	3 792	4 333	3 952	22,2%	-8,8%
Péronne	545	517	492	2,8%	-4,8%
Région Picardie	17 909	19 473	17 809	100,0%	-8,5%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Accidents du travail en région Picardie par département

Département	Accidents du travail 2010	Accidents du travail 2011	Accidents du travail 2012	Part du département	Evolution 2011-2012
Aisne	4 384	5 020	4 395	24,7%	-12,5%
Oise	8 388	8 685	8 043	45,2%	-7,4%
Somme	5 137	5 768	5 371	30,2%	-6,9%
Région Picardie	17 909	19 473	17 809	100,0%	-8,5%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

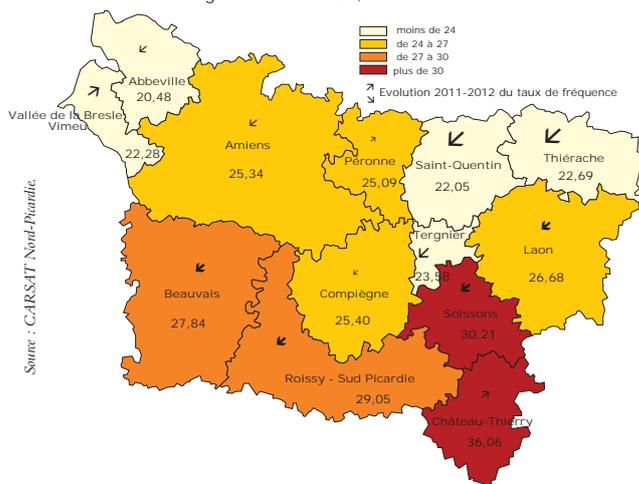
Après une hausse rapide en 2011, le nombre d'accidents du travail avec arrêt diminue fortement en 2012 pour atteindre 17 809 pour la région Picardie. Les accidents du travail diminuent rapidement dans les trois départements, et de façon plus marquée dans l'Aisne (-12,5% soit - 625 accidents). Les baisses les plus rapides concernent les zones d'emploi de Tergnier, Thiérache et Saint-Quentin. En volume d'accidents, ce sont les zones d'emploi d'Amiens, Roissy - Sud Picardie, Beauvais et Saint-Quentin qui enregistrent les baisses les plus importantes.

Les accidents du travail augmentent dans les zones de Vallée la Bresle - Vimeu et Château-Thierry mais cela représente un volume d'accidents assez faible.

Le taux de fréquence en 2012

Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 million d'heures travaillées.

Région Picardie : 26,34



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Taux de fréquence en région Picardie par zone d'emploi

Zone d'emploi	Taux de fréquence	Taux de fréquence	Taux de fréquence	Evolution 2011-2012
	2010	2011	2012	
Vallée de la Bresle - Vimeu	18,34	20,26	22,28	+9,9%
Roissy - Sud Picardie	29,25	31,23	29,05	-7,0%
Château-Thierry	28,73	34,92	36,06	+3,3%
Tergnier	25,59	27,67	23,58	-14,8%
Thiérache	24,16	28,42	22,69	-20,2%
Laon	23,30	28,75	26,68	-7,2%
Saint-Quentin	21,91	26,51	22,05	-16,8%
Soissons	27,05	33,35	30,21	-9,4%
Beauvais	27,92	29,86	27,84	-6,7%
Compiègne	23,50	25,79	25,40	-1,5%
Abbeville	17,21	21,56	20,48	-5,0%
Amiens	20,99	26,01	25,34	-2,6%
Péronne	24,57	24,82	25,09	+1,1%
Région Picardie	24,41	27,90	26,34	-5,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie. Note : Le taux de fréquence régional est plus faible que celui présenté dans la partie « 11. Sinistralité, accidents du travail et maladies professionnelles : comparaison France/Région Picardie » car il est calculé à partir d'heures travaillées plus importantes (les effectifs du CTN Z ainsi que ceux soumis à une tarification bureau sont inclus).

Taux de fréquence en région Picardie par département

Département	Taux de fréquence	Taux de fréquence	Taux de fréquence	Evolution 2011-2012
	2010	2011	2012	
Aisne	24,77	29,50	26,32	-10,8%
Oise	27,16	29,30	27,72	-5,4%
Somme	20,72	24,94	24,53	-1,6%
Région Picardie	24,41	27,90	26,34	-5,6%

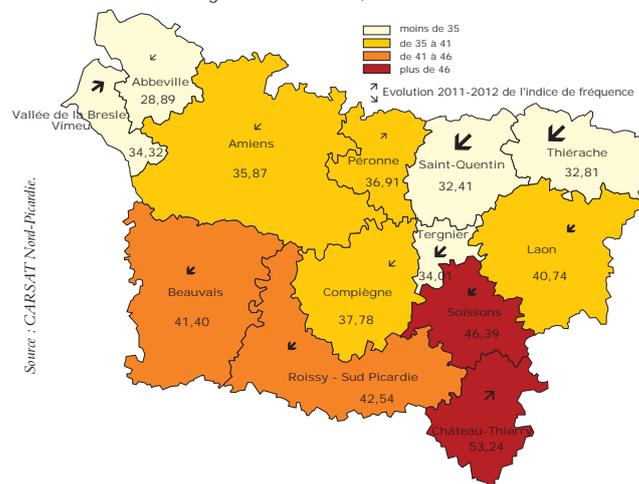
Note : Le taux de fréquence régional est plus faible que celui présenté dans la partie « 11. Sinistralité, accidents du travail et maladies professionnelles : comparaison France/Région Picardie » car il est calculé à partir d'heures travaillées plus importantes (les effectifs du CTN Z ainsi que ceux soumis à une tarification bureau sont inclus).

Source : CARSAT Nord-Picardie.

L'indice de fréquence en 2012

Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés.

Région Picardie : 38,58



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Indice de fréquence en région Picardie par zone d'emploi

Zone d'emploi	Indice de fréquence	Indice de fréquence	Indice de fréquence	Evolution 2011-2012
	2010	2011	2012	
Vallée de la Bresle - Vimeu	28,28	31,23	34,32	+9,9%
Roissy - Sud Picardie	45,12	46,53	42,54	-8,6%
Château-Thierry	44,56	51,28	53,24	+3,8%
Tergnier	38,85	40,34	34,01	-15,7%
Thiérache	36,66	41,27	32,81	-20,5%
Laon	35,95	43,87	40,74	-7,1%
Saint-Quentin	33,83	40,08	32,41	-19,2%
Soissons	43,00	51,08	46,39	-9,2%
Beauvais	43,31	44,71	41,40	-7,4%
Compiègne	36,51	38,93	37,78	-2,9%
Abbeville	25,01	30,48	28,89	-5,2%
Amiens	31,87	36,58	35,87	-1,9%
Péronne	38,73	36,21	36,91	+1,9%
Région Picardie	37,55	41,10	38,58	-6,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie. Note : L'indice de fréquence régional est plus faible que celui présenté dans la partie « 11. Sinistralité, accidents du travail et maladies professionnelles : comparaison France/Région Picardie » car il est calculé à partir d'effectifs salariés plus importants (les effectifs du CTN Z ainsi que ceux soumis à une tarification bureau sont inclus).

Indice de fréquence en région Picardie par département

Département	Indice de fréquence	Indice de fréquence	Indice de fréquence	Evolution 2011-2012
	2010	2011	2012	
Aisne	38,29	44,27	39,19	-11,5%
Oise	42,09	43,89	40,94	-6,7%
Somme	31,48	35,49	35,11	-1,1%
Région Picardie	37,55	41,10	38,58	-6,1%

Note : L'indice de fréquence régional est plus faible que celui présenté dans la partie « 11. Sinistralité, accidents du travail et maladies professionnelles : comparaison France/Région Picardie » car il est calculé à partir d'effectifs salariés plus importants (les effectifs du CTN Z ainsi que ceux soumis à une tarification bureau sont inclus).

Source : CARSAT Nord-Picardie.

L'observation de l'indice de fréquence ou du taux de fréquence permet, à un échelon agrégé tel que la zone d'emploi ou le département, de faire des constats globalement similaires.

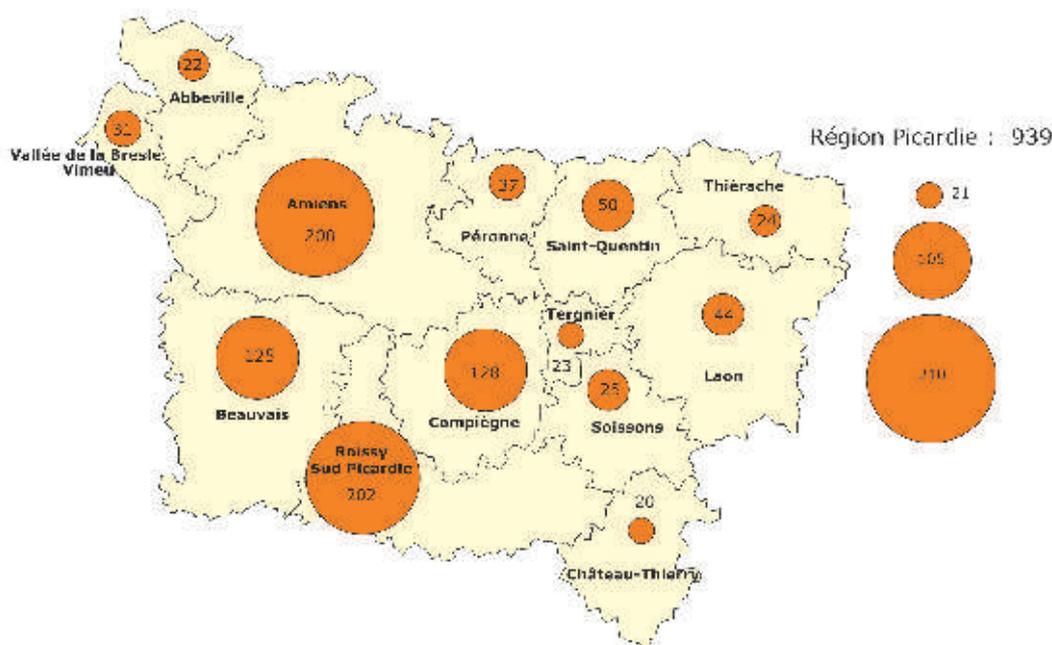
Entre 2011 et 2012, la fréquence des accidents du travail diminue en région Picardie pour atteindre 38,58 accidents du travail pour 1 000 salariés. Néanmoins les situations sont contrastées en fonction des zones d'emploi. En 2012, les zones d'emploi de Château-Thierry et Soissons affichent les fréquences des accidents du travail les plus élevées de la région, avec respectivement 53 et 46 accidents du travail pour 1 000 salariés ; la fréquence des accidents est toutefois en baisse pour Soissons. A l'inverse,

la fréquence des accidents du travail est la moins élevée dans la zone d'emploi d'Abbeville, avec près de 29 accidents pour 1 000 salariés.

Les baisses les plus rapides sont enregistrées par les zones de Tergnier, Thiérache et Saint-Quentin. A l'inverse, la fréquence des accidents du travail augmente dans quelques zones d'emploi (Vallée la Bresle - Vimeu, Château-Thierry, Péronne) en 2012.

A l'échelon départemental, l'Aisne enregistre la plus forte diminution de la fréquence des accidents du travail. L'indice de fréquence de la Somme reste en 2012 moins élevé, bien que sa diminution soit la moins rapide.

Les accidents graves : accidents du travail avec incapacité permanente partielle en 2012



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Accidents du travail graves en région Picardie par zone d'emploi

Zone d'emploi	Accidents du travail avec IPP 2010	Accidents du travail avec IPP 2011	Accidents du travail avec IPP 2012	Part de la zone	Evolution 2011-2012
Vallée de la Bresle - Vimeu	20	29	31	3,3%	+6,9%
Roissy - Sud Picardie	203	236	202	21,5%	-14,4%
Château-Thierry	28	25	20	2,1%	-20,0%
Tergnier	17	14	23	2,4%	+64,3%
Thiérache	19	25	24	2,6%	-4,0%
Laon	32	29	44	4,7%	+51,7%
Saint-Quentin	39	54	50	5,3%	-7,4%
Soissons	53	41	25	2,7%	-39,0%
Beauvais	107	119	125	13,3%	+5,0%
Compiègne	121	128	128	13,6%	+0,0%
Abbeville	19	22	22	2,3%	+0,0%
Amiens	134	238	208	22,2%	-12,6%
Péronne	34	37	37	3,9%	+0,0%
Région Picardie	826	997	939	100,0%	-5,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Accidents du travail graves en région Picardie par département

Département	Accidents du travail avec IPP 2010	Accidents du travail avec IPP 2011	Accidents du travail avec IPP 2012	Part de la zone	Evolution 2011-2012
Aisne	201	198	194	20,7%	-2,0%
Oise	418	473	447	47,6%	-5,5%
Somme	207	326	298	31,7%	-8,6%
Région Picardie	826	997	939	100,0%	-5,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

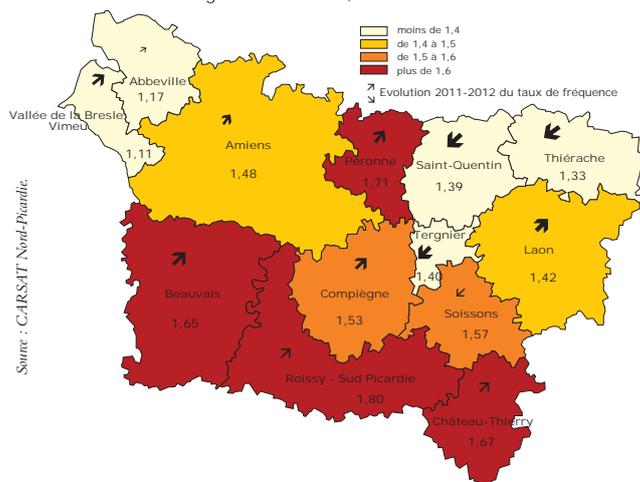
En baisse en 2012, les accidents du travail graves, ceux ayant engendré une incapacité permanente partielle, s'élèvent à 939. Cette diminution concerne plus particulièrement les zones d'emploi de Roissy – Sud Picardie, Amiens et Soissons où les accidents du travail avec IPP ont respectivement diminué de 34, 30 et 16 entre 2011 et 2012.

Le nombre d'accidents du travail graves augmente dans quelques zones d'emploi, notamment Laon et Tergnier où on enregistre une hausse de 15 et 9 accidents en 2012.

Le taux de gravité en 2012

Nombre d'indemnités journalières versées pour 1 000 heures travaillées

Région Picardie : 1,55



Taux de gravité en région Picardie par zone d'emploi

Zone d'emploi	Taux de gravité 2010	Taux de gravité 2011	Taux de gravité 2012	Evolution 2010-2012
Vallée de la Bresle - Vimeu	1,04	1,04	1,11	+7,4%
Roissy - Sud Picardie	1,58	1,73	1,80	+4,0%
Château-Thierry	1,42	1,65	1,67	+1,5%
Tergnier	1,30	1,49	1,40	-6,3%
Thiérache	1,29	1,53	1,33	-13,6%
Laon	1,18	1,33	1,42	+6,9%
Saint-Quentin	1,28	1,55	1,39	-10,0%
Soissons	1,44	1,60	1,57	-1,9%
Beauvais	1,34	1,53	1,65	+8,1%
Compiègne	1,39	1,49	1,53	+2,7%
Abbeville	1,07	1,19	1,17	-1,9%
Amiens	1,35	1,46	1,48	+1,5%
Péronne	1,83	1,61	1,71	+5,7%
Région Picardie	1,38	1,52	1,55	+1,9%

Taux de gravité en région Picardie par département

Département	Taux de gravité 2010	Taux de gravité 2011	Taux de gravité 2012	Evolution 2011-2012
Aisne	1,31	1,51	1,45	-3,9%
Oise	1,45	1,61	1,69	+5,0%
Somme	1,34	1,41	1,43	+1,9%
Région Picardie	1,38	1,52	1,55	+1,9%

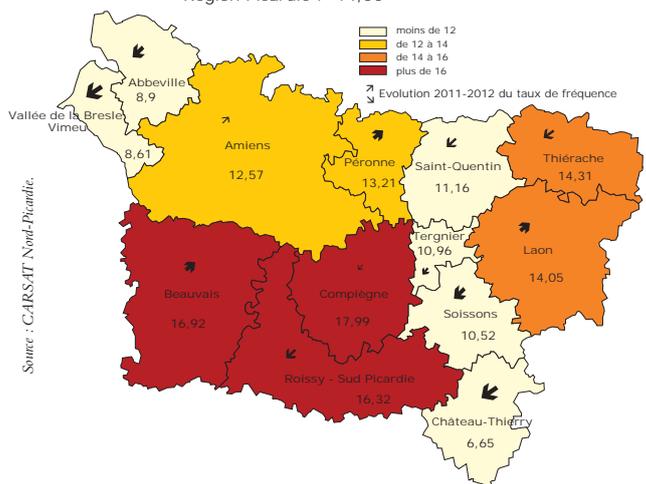
En 2012, le taux de gravité augmente dans la majorité des zones d'emploi, les hausses les plus rapides étant enregistrées par Beauvais et Vallée de la Bresle - Vimeu ; cette dernière conserve néanmoins le taux de gravité le plus faible de la région (1,11). Les baisses les plus rapides concernent les zones d'emploi de Thiérache et Saint-Quentin.

Les taux de gravité les plus élevés sont observés pour les zones de Roissy - Sud Picardie et Péronne qui se placent nettement au-dessus de la moyenne régionale.

L'indice de gravité en 2012

Total des taux d'incapacité permanente pour 1 million d'heures travaillées.

Région Picardie : 14,00



Indice de gravité en région Picardie par zone d'emploi

Zone d'emploi	Indice de gravité 2010	Indice de gravité 2011	Indice de gravité 2012	Evolution 2010-2012
Vallée de la Bresle - Vimeu	7,06	18,02	8,61	-52,2%
Roissy - Sud Picardie	22,67	19,64	16,32	-16,9%
Château-Thierry	16,12	12,69	6,65	-47,6%
Tergnier	13,36	12,12	10,96	-9,5%
Thiérache	8,44	14,85	14,31	-3,7%
Laon	9,84	12,46	14,05	+12,7%
Saint-Quentin	8,15	12,09	11,16	-7,7%
Soissons	21,08	14,95	10,52	-29,6%
Beauvais	14,84	13,93	16,92	+21,4%
Compiègne	27,06	18,66	17,99	-3,6%
Abbeville	8,60	10,47	8,90	-15,0%
Amiens	7,05	12,01	12,57	+4,7%
Péronne	17,54	11,28	13,21	+17,1%
Région Picardie	14,88	14,83	14,00	-5,6%

Indice de gravité en région Picardie par département

Département	Indice de gravité 2010	Indice de gravité 2011	Indice de gravité 2012	Evolution 2011-2012
Aisne	12,88	13,04	11,18	-14,3%
Oise	21,44	17,79	17,24	-3,1%
Somme	8,14	12,35	11,87	-3,9%
Région Picardie	14,88	14,83	14,00	-5,6%

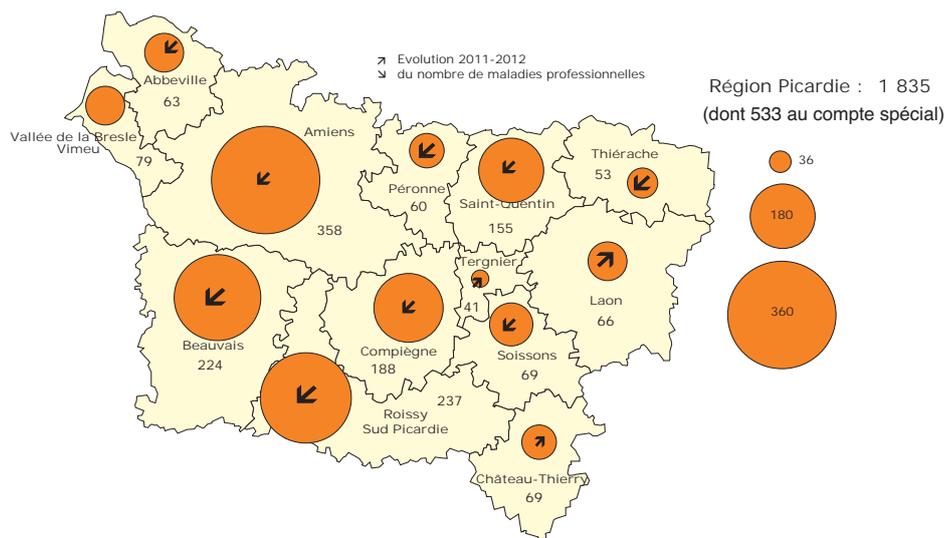
En 2012, l'indice de gravité diminue pour la majorité des zones d'emploi. La zone de Vallée de la Bresle - Vimeu enregistre la baisse la plus rapide de l'indice de gravité puisqu'il a été divisé par deux entre 2011 et 2012. La zone se positionne ainsi près de son niveau de 2010 et se trouve parmi les trois plus faibles de la région, avec les zones de Château-Thierry (6,65) et Abbeville (8,90). A l'opposé, Compiègne, Beauvais et Roissy - Sud Picardie présentent les indices de gravité les plus élevés.

La hausse la plus rapide concerne les zones d'emploi de Beauvais et Péronne. A l'échelon départemental, l'indice de gravité diminue dans les trois départements, et de façon plus marquée dans l'Aisne qui présente l'indice de gravité le plus faible de la région.

Source : CARSAT Nord-Picardie. Note : Le taux de fréquence régional est plus faible que celui présenté dans la partie « 11. Siniabilité accidents du travail et maladies professionnelles : comparaison France/Région Picardie » car il est calculé à partir d'heures travaillées plus importantes (les effectifs de CNY Z ainsi que ceux soumis à une tarification bureau sont inclus).

Les maladies professionnelles

Les maladies professionnelles reconnues en 2012



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Les maladies professionnelles reconnues et indemnisées par zone d'emploi

Zone d'emploi	MP reconnues				MP indemnisées			
	2011	2012	Poids de la zone en 2012	Evolution 2011-2012	2011	2012	Poids de la zone en 2012	Evolution 2011-2012
Vallée de la Bresle - Vimeu	72	79	4,8%	+9,7%	52	49	3,8%	-5,8%
Roissy - Sud Picardie	366	237	14,3%	-35,2%	253	214	16,4%	-15,4%
Château-Thierry	66	69	4,2%	+4,5%	36	63	4,8%	+75,0%
Tergnier	38	41	2,5%	+7,9%	33	31	2,4%	-6,1%
Thiérache	67	53	3,2%	-20,9%	28	40	3,1%	+42,9%
Laon	54	66	4,0%	+22,2%	48	60	4,6%	+25,0%
Saint-Quentin	174	155	9,3%	-10,9%	112	127	9,8%	+13,4%
Soissons	79	69	4,2%	-12,7%	49	52	4,0%	+6,1%
Beauvais	294	224	13,5%	-23,8%	208	173	13,3%	-16,8%
Compiègne	215	188	11,3%	-12,6%	153	145	11,1%	-5,2%
Abbeville	73	63	3,8%	-13,7%	44	41	3,1%	-6,8%
Amiens	417	358	21,5%	-14,1%	280	260	20,0%	-7,1%
Péronne	74	60	3,6%	-18,9%	61	47	3,6%	-23,0%
Les 13 zones d'emploi	1 989	1 662	100,0%	-16,4%	1 357	1 302	100,0%	-4,1%
Compte spécial	327	583	-	+78,3%	357	533	-	+49,3%
Région Picardie	2316	2 245	-	-3,1%	1714	1 835	-	+7,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Les maladies professionnelles reconnues et indemnisées par département

Départements	MP reconnues				MP indemnisées			
	2011	2012	Poids de la zone en 2012	Evolution 2011-2012	2011	2012	Poids de la zone en 2012	Evolution 2011-2012
Aisne	491	469	28,2%	-4,5%	311	386	29,6%	+24,1%
Oise	862	633	38,1%	-26,6%	609	519	39,9%	-14,8%
Somme	636	560	33,7%	-11,9%	437	397	30,5%	-9,2%
Région Picardie	1 989	1 662	100,0%	-16,4%	1 357	1 302	100,0%	-4,1%
Compte spécial	327	583	-	+78,3%	357	533	-	+49,3%
Région Picardie	2316	2 245	-	-3,1%	1714	1 835	-	+7,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Les troubles musculo-squelettiques par zone d'emploi

Répartis selon le tableau des maladies professionnelles du régime général

Zone d'emploi	57	69	79	97	98	Total TMS
Vallée de la Bresle - Vimeu	43	-	-	-	2	45
Roissy - Sud Picardie	199	-	-	-	9	208
Château-Thierry	59	-	-	-	2	61
Tergnier	26	-	-	-	-	26
Thiérache	32	-	-	2	3	37
Laon	54	1	-	-	1	56
Saint-Quentin	115	-	-	2	4	121
Soissons	50	-	-	-	1	51
Beauvais	163	-	-	-	3	166
Compiègne	134	-	1	-	3	138
Abbeville	36	-	-	-	1	37
Amiens	246	1	1	1	3	252
Péronne	44	-	-	-	1	45
Région Picardie	1 201	2	2	5	33	1 243

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Les troubles musculo-squelettiques par département

Répartis selon le tableau des maladies professionnelles du régime général

Département	57	69	79	97	98	Total TMS
Aisne	349	1	-	4	11	365
Oise	483	-	1	-	15	499
Somme	369	1	1	1	7	379
Région Picardie	1 201	2	2	5	33	1 243

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Note

Les maladies professionnelles sont présentées selon les tableaux du régime général

57 : affections péri-articulaires.

69 : affections provoquées par les vibrations.

79 : lésions chroniques du ménisque.

97 : affections chroniques du rachis lombaire dues aux vibrations.

98 : affections chroniques du rachis lombaire dues au port de charges lourdes.

En région Picardie, le nombre de maladies professionnelles reconnues diminue mais leur indemnisation progresse pour l'année 2012. Au niveau départemental, cette hausse n'est constatée que dans l'Aisne mais c'est toujours le département de l'Oise qui regroupe le nombre de maladies professionnelles le plus élevé.

Les maladies professionnelles sont relativement nombreuses pour les zones d'emploi de Saint-Quentin et Château-Thierry qui présentent un poids de maladies supérieur au poids de l'emploi salarié de la zone.

A l'inverse, les zones d'emploi de Roissy – Sud Picardie et Amiens présentent relativement peu de maladies professionnelles par rapport au poids de leurs effectifs salariés en région. Néanmoins ces deux zones regroupent des volumes de maladies professionnelles les plus importants de la région (214 et 260 respectivement).



Zoom sur les zones d'emploi



Zone d'emploi de Château-Thierry

Population et emploi

Située au sud de l'Aisne, la zone d'emploi compte 66 630 habitants et est l'un des territoires les moins denses de la région. 74% des habitants sont dans la vie active, soit davantage qu'à l'échelle régionale, y compris pour les femmes et les seniors. La part des actifs en emploi est également l'une des plus élevée dans la région. Bien que le taux de chômage en 2010 soit l'un des plus bas de la région, cette zone est fortement touchée par la crise. En effet, la part d'habitants au chômage continue de progresser et est passée de 8,4% au 1er trimestre 2008 à 12,8% à la fin de l'année 2012.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	66 630	1 914 844	9
Densité de population en 2010	61,3	98,7	11
Actifs en emploi	27 714	770 295	8
Taux d'activité	74,0%	71,2%	1
dont femmes	69,7%	66,4%	1
dont 55-64 ans	42,3%	39,1%	1
Taux d'emploi	64,8%	61,7%	1
dont femmes	60,3%	56,9%	2
dont 55-64 ans	37,9%	35,6%	2
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	12,8%	12,3%	6

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Direccte de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Château-Thierry

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	1 788	3,4%	1 715	3,3%	-4,1%
Effectif salarié	12 773	2,7%	12 621	2,7%	-1,2%
Heures travaillées (en milliers)	18 756	2,7%	18 634	2,8%	-0,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	655	3,4%	672	3,8%	+2,6%
AT avec IPP	25	2,5%	20	2,1%	-20,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	51,28	41,10	53,24	38,58
Taux de fréquence	34,92	27,90	36,06	26,34
Taux de gravité	1,65	1,52	1,67	1,55
Indice de gravité	12,69	14,83	6,65	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	99	99	34,47	35,03	41,45	36,55
Construction	124	112	97,48	91,21	69,88	65,77
Tertiaire	431	460	50,01	53,76	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	66	3,3%	69	4,2%	+4,5%
MP indemnisées	36	2,7%	63	4,8%	+75,0%
MP avec IPP	9	1,7%	14	2,4%	+55,6%
IJ MP	5 577	1,9%	10 164	3,7%	+82,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les accidents du travail de la zone d'emploi de Château-Thierry augmentent en 2012, impactant à la hausse la fréquence des accidents du travail : ainsi l'écart avec la moyenne régionale se creuse. La fréquence des accidents augmente dans l'industrie et le secteur tertiaire. La construction et le tertiaire présentent un indice de fréquence nettement supérieur à celui constaté en région pour ces secteurs d'activité. Le taux de gravité augmente en 2012, signalant des arrêts de travail plus longs qu'en moyenne en Picardie. L'indice de gravité a été divisé par deux en 2012, indiquant que les séquelles des accidents du travail sont moins graves qu'en moyenne. Le nombre de maladies professionnelles reconnues augmente la même année et leur indemnisation s'accroît rapidement. La zone regroupe un poids de maladies supérieur au poids de l'activité économique de la zone en région.

Zone d'emploi de Laon

Population et emploi

La zone d'emploi de Laon figure parmi les moins denses de la région avec 49,1 habitants par km². Les indicateurs du marché du travail lui donnent un profil proche de ceux de la région. Pendant la crise le chômage a continué de progresser et est passé de 12,3% au 4^{ème} trimestre 2011 à 13,3% au 4^{ème} trimestre 2012.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	100 746	1 914 844	6
Densité de population en 2010	49,1	98,7	13
Actifs en emploi	40 084	770 295	6
Taux d'activité	71,5%	71,2%	5
dont femmes	66,5%	66,4%	5
dont 55-64 ans	40,0%	39,1%	5
Taux d'emploi	61,5%	61,7%	5
dont femmes	56,1%	56,9%	6
dont 55-64 ans	36,3%	35,6%	5
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	13,3%	12,3%	5

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Direccte de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Laon

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	2 711	5,1%	2 615	5,1%	-3,5%
Effectif salarié	20 517	4,3%	20 422	4,4%	-0,5%
Heures travaillées (en milliers)	31 303	4,5%	31 183	4,6%	-0,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	900	4,6%	832	4,7%	-7,6%
AT avec IPP	29	2,9%	44	4,7%	+51,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	43,87	41,10	40,74	38,58
Taux de fréquence	28,75	27,90	26,68	26,34
Taux de gravité	1,33	1,52	1,42	1,55
Indice de gravité	12,46	14,83	14,05	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	206	143	64,64	46,52	41,45	36,55
Construction	227	192	85,24	73,96	69,88	65,77
Tertiaire	467	497	31,84	33,69	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	54	2,7%	66	4,0%	+22,2%
MP indemnisées	48	3,5%	60	4,6%	+25,0%
MP avec IPP	17	3,2%	14	2,4%	-17,6%
IJ MP	8 595	2,9%	8 623	3,1%	+0,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, les accidents du travail de la zone d'emploi de Laon diminuent, plus rapidement que l'emploi. Ainsi la fréquence des accidents du travail diminue mais reste plus élevée qu'en moyenne en région. Cette baisse est imputable aux secteurs de l'industrie et de la construction mais la fréquence des accidents du travail reste supérieure à la moyenne régionale constatée pour ces secteurs d'activité. A l'inverse, les accidents sont dans l'industrie moins fréquents qu'en région mais en augmentation par rapport à 2011. La gravité des accidents du travail augmente, en terme de durée d'arrêt de travail (taux de gravité) et de séquelles (indice de gravité). Le nombre de maladies professionnelles augmente et leur poids en région est désormais proche du poids de l'activité économique de la zone.

Zone d'emploi de Saint-Quentin

Population et emploi

Première zone d'emploi de l'Aisne en nombre d'habitants, la zone d'emploi de Saint-Quentin est caractérisée par un moindre développement de la vie active et de l'emploi par rapport au niveau régional. La part des actifs est inférieure de 3,2 points à celle observée pour l'ensemble de la Picardie, et celle des personnes en emploi de 5 points. A la fin de l'année 2012, le taux de chômage était de 16,3% contre 15,4% à la fin de l'année 2011. Ce taux était de 11,3% avant la crise (1^{er} trimestre 2008).

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	138 587	1 914 844	5
Densité de population en 2010	112,4	98,7	4
Actifs en emploi	50 156	770 295	5
Taux d'activité	68,0%	71,2%	11
dont femmes	62,3%	66,4%	11
dont 55-64 ans	35,3%	39,1%	9
Taux d'emploi	56,7%	61,7%	11
dont femmes	51,4%	56,9%	11
dont 55-64 ans	31,6%	35,6%	9
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	16,3%	12,3%	2

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Direccte de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Saint-Quentin

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	3 879	7,3%	3 724	7,3%	-4,0%
Effectif salarié	32 007	6,8%	32 000	6,9%	-0,0%
Heures travaillées (en milliers)	48 392	6,9%	47 029	7,0%	-2,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	1 283	6,6%	1 037	5,8%	-19,2%
AT avec IPP	54	5,4%	50	5,3%	-7,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	40,08	41,10	32,41	38,58
Taux de fréquence	26,51	27,90	22,05	26,34
Taux de gravité	1,55	1,52	1,39	1,55
Indice de gravité	12,09	14,83	11,16	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	296	223	42,14	32,58	41,45	36,55
Construction	195	151	71,72	59,19	69,88	65,77
Tertiaire	791	663	35,55	29,34	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	174	8,7%	155	9,3%	-10,9%
MP indemnisées	112	8,3%	127	9,8%	+13,4%
MP avec IPP	35	6,5%	68	11,4%	+94,3%
IJ MP	28 995	9,8%	30 836	11,1%	+6,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie

La baisse rapide des accidents du travail en 2012 engendre une diminution de la fréquence des accidents pour la zone d'emploi de Saint-Quentin. Les indicateurs de fréquence se placent nettement sous la moyenne régionale. Cette baisse est soutenue par les trois grands secteurs d'activité (industrie, construction, tertiaire). La gravité des accidents du travail diminue pour la zone au vu de la durée de l'arrêt de travail (taux de gravité) et des séquelles (indice de gravité), ces deux indicateurs étant plus faible qu'en moyenne en région en 2012. Le nombre de maladies professionnelles reconnues a diminué mais leur indemnisation se poursuit. Leur poids en région est supérieur au poids de l'emploi de la zone.

Zone d'emploi de Soissons

Population et emploi

Les indicateurs d'activité et d'emploi sont proches de la moyenne régionale, mais restent en deçà. La situation des femmes au regard des taux d'activité est également en deçà des indicateurs enregistrés pour la région, Elles sont 64,2% en activité (66,4% pour la Région) et 54,9% en emploi (56,9% pour la Région). Le taux de chômage est passé de 13% à la fin de l'année 2011 à 14,2% à la fin de l'année 2012.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	93 678	1 914 844	7
Densité de population en 2010	91,2	98,7	8
Actifs en emploi	36 249	770 295	7
Taux d'activité	70,5%	71,2%	6
dont femmes	64,2%	66,4%	8
dont 55-64 ans	39,3%	39,1%	6
Taux d'emploi	60,4%	61,7%	7
dont femmes	54,9%	56,9%	7
dont 55-64 ans	35,3%	35,6%	7
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	14,2%	12,3%	4

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Direccte de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Soissons

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	2 754	5,2%	2 692	5,3%	-2,3%
Effectif salarié	20 184	4,3%	19 682	4,3%	-2,5%
Heures travaillées (en milliers)	30 912	4,4%	30 226	4,5%	-2,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	1 031	5,3%	913	5,1%	-11,4%
AT avec IPP	41	4,1%	25	2,7%	-39,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	51,08	41,10	46,39	38,58
Taux de fréquence	33,35	27,90	30,21	26,34
Taux de gravité	1,60	1,52	1,57	1,55
Indice de gravité	14,95	14,83	10,52	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	211	182	59,94	52,39	41,45	36,55
Construction	161	147	82,10	76,96	69,88	65,77
Tertiaire	659	584	44,85	40,87	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	79	4,0%	69	4,2%	-12,7%
MP indemnisées	49	3,6%	52	4,0%	+6,1%
MP avec IPP	16	3,0%	14	2,4%	-12,5%
IJ MP	10 220	3,5%	8 375	3,0%	-18,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, la baisse des accidents du travail, plus rapide que la diminution de l'emploi, impacte à la baisse la fréquence des accidents de la zone d'emploi de Soissons. Néanmoins, les accidents du travail restent plus fréquents qu'en moyenne en région. La baisse de la fréquence des accidents est imputable aux trois grands secteurs d'activité (industrie, construction et tertiaire) qui présentent toutefois des indices de fréquence plus élevés que la moyenne de ces secteurs en région. La gravité des accidents du travail diminue au vu de la durée d'arrêt de travail, mais le taux de gravité reste un peu supérieur à la moyenne. L'indice de gravité diminue pour se situer en 2012 nettement sous l'indicateur régional. Le nombre de maladies professionnelles reconnues diminue en 2012 mais leur indemnisation se poursuit. Leur poids en région est proche du poids économique de la zone.

Zone d'emploi de Tergnier

Population et emploi

La zone d'emploi est la deuxième de la région par sa densité (150 habitants au km²). Les indicateurs d'activité (67,2%) et d'emploi (56,6%) sont toujours parmi les plus faibles de la région. Les chances d'accès au marché du travail des femmes sont également plus faibles qu'au niveau régional (60,2% vs 66,4%). Il en est de même pour les chances de maintien des actifs après 55 ans (33,7% vs 39,1%). A la fin de l'année 2012, le taux de chômage s'élevait à 16,2%, soit le troisième de la région. Il était de 14,9% à la fin de l'année 2011 et de 10,5% avant le début de la crise, au premier trimestre 2008.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	56 544	1 914 844	12
Densité de population en 2010	149,9	98,7	2
Actifs en emploi	20 217	770 295	13
Taux d'activité	67,2%	71,2%	13
dont femmes	60,2%	66,4%	13
dont 55-64 ans	33,7%	39,1%	12
Taux d'emploi	56,6%	61,7%	12
dont femmes	49,9%	56,9%	12
dont 55-64 ans	30,1%	35,6%	12
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	16,2%	12,3%	3

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Directe de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Tergnier

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	1 333	2,5%	1 282	2,5%	-3,8%
Effectif salarié	10 361	2,2%	10 057	2,2%	-2,9%
Heures travaillées (en milliers)	15 104	2,2%	14 506	2,1%	-4,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	418	2,1%	342	1,9%	-18,2%
AT avec IPP	14	1,4%	23	2,4%	+64,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	40,34	41,10	34,01	38,58
Taux de fréquence	27,67	27,90	23,58	26,34
Taux de gravité	1,49	1,52	1,40	1,55
Indice de gravité	12,12	14,83	10,96	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	89	67	30,20	24,91	41,45	36,55
Construction	73	57	76,36	60,77	69,88	65,77
Tertiaire	256	218	39,65	33,91	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	38	1,9%	41	2,5%	+7,9%
MP indemnisées	33	2,4%	31	2,4%	-6,1%
MP avec IPP	13	2,4%	15	2,5%	+15,4%
IJ MP	6 610	2,2%	8 003	2,9%	+21,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, la baisse des accidents du travail est plus rapide que la baisse de l'emploi de la zone d'emploi de Tergnier. Ainsi, les indicateurs de fréquence des accidents du travail diminuent pour se situer nettement sous la moyenne régionale. Les trois grands secteurs d'activité sont concernés par la baisse de la fréquence des accidents et se situent sous la moyenne régionale. Les indicateurs de gravité diminuent également et sont aussi plus faibles que les indicateurs régionaux. Les maladies professionnelles reconnues augmentent en 2012 mais leur indemnisation ralentit ; leur poids en région est proche du poids de l'activité économique de la zone.

Zone d'emploi de Thiérache

Population et emploi

Un peu plus de 60 000 habitants résident dans cette zone du nord de l'Aisne, l'une des moins denses de la région (52,4 hbts/km²). Les indicateurs d'activité (67,3 vs 71,2) et d'emploi (55,5 vs 61,7) sont très en deçà de la moyenne régionale. Fin 2012, le chômage touchait 17,7% des actifs, soit une augmentation de 1,2 point par rapport à la fin de l'année 2011 (16,5%). Ce taux était de 12,5% au début de l'année 2008.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	60 017	1 914 844	10
Densité de population en 2010	52,4	98,7	12
Actifs en emploi	20 728	770 295	12
Taux d'activité	67,3%	71,2%	12
dont femmes	60,4%	66,4%	12
dont 55-64 ans	34,7%	39,1%	10
Taux d'emploi	55,5%	61,7%	13
dont femmes	48,6%	56,9%	13
dont 55-64 ans	31,0%	35,6%	10
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	17,7%	12,3%	1

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Direccte de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Thiérache

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	1 448	2,7%	1 414	2,8%	-2,3%
Effectif salarié	12 383	2,6%	12 376	2,7%	-0,1%
Heures travaillées (en milliers)	17 980	2,6%	17 895	2,6%	-0,5%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	511	2,6%	406	2,3%	-20,5%
AT avec IPP	25	2,5%	24	2,6%	-4,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	41,27	41,10	32,81	38,58
Taux de fréquence	28,42	27,90	22,69	26,34
Taux de gravité	1,53	1,52	1,33	1,55
Indice de gravité	14,85	14,83	14,31	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	200	167	45,85	38,02	41,45	36,55
Construction	65	37	64,81	38,78	69,88	65,77
Tertiaire	246	202	35,07	28,75	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	67	3,4%	53	3,2%	-20,9%
MP indemnisées	28	2,1%	40	3,1%	+42,9%
MP avec IPP	14	2,6%	17	2,9%	+21,4%
IJ MP	8 330	2,8%	6 500	2,3%	-22,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, les accidents du travail de la zone de Thiérache diminuent plus rapidement que la baisse de l'emploi. Ainsi la fréquence des accidents du travail baisse rapidement, pour se placer nettement sous la fréquence des accidents constatée au niveau régional. Cette baisse est soutenue par la diminution de la fréquence des accidents du travail dans les trois grands secteurs d'activité mais les accidents restent dans l'industrie plus fréquents qu'en moyenne en région. Les indicateurs de gravité des accidents du travail diminuent en 2012, et de façon plus nette pour le taux de gravité, signalant des arrêts de travail plus courts. Le nombre de maladies professionnelles reconnues diminue mais leur indemnisation progresse en 2012.

Zone d'emploi de Beauvais

Population et emploi

Ce territoire est le troisième de la région par le nombre d'habitants et d'actifs en emploi. La part des actifs en emploi y est supérieure à la moyenne régionale. Il en va de même pour la proportion d'actifs occupant un emploi. La structure de l'emploi favorise les femmes et les 55-64 ans du territoire par rapport au niveau régional. En conséquence le taux de chômage est le plus faible de la région (10,2%) à la fin de l'année 2012. Toutefois, il a fortement progressé depuis le début de la crise puisqu'il était de 7% au premier trimestre 2008.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	245 718	1 914 844	3
Densité de population en 2010	97,4	98,7	7
Actifs en emploi	104 140	770 295	3
Taux d'activité	73,1%	71,2%	3
dont femmes	68,5%	66,4%	3
dont 55-64 ans	40,8%	39,1%	4
Taux d'emploi	64,6%	61,7%	3
dont femmes	59,6%	56,9%	3
dont 55-64 ans	37,3%	35,6%	3
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	10,2%	12,3%	13

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Direccte de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Beauvais

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	6 740	12,7%	6 497	12,7%	-3,6%
Effectif salarié	61 060	12,9%	59 761	12,9%	-2,1%
Heures travaillées (en milliers)	91 436	13,1%	88 855	13,1%	-2,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	2 730	14,0%	2 474	13,9%	-9,4%
AT avec IPP	119	11,9%	125	13,3%	+5,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	44,71	41,10	41,40	38,58
Taux de fréquence	29,86	27,90	27,84	26,34
Taux de gravité	1,53	1,52	1,65	1,55
Indice de gravité	13,93	14,83	16,92	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	652	635	39,37	37,83	41,45	36,55
Construction	327	332	62,04	63,81	69,88	65,77
Tertiaire	1 751	1 507	44,66	39,91	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	294	14,8%	224	13,5%	-23,8%
MP indemnisées	208	15,3%	173	13,3%	-16,8%
MP avec IPP	83	15,5%	59	9,9%	-28,9%
IJ MP	37 936	12,8%	32 718	11,8%	-13,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, le nombre d'accidents du travail de la zone de Beauvais diminue plus rapidement que la baisse de l'emploi. Ainsi la fréquence des accidents du travail s'amoinde, mais reste supérieure à la fréquence constatée en région Picardie. Cette diminution est imputable au secteur tertiaire et à l'industrie dans une moindre mesure. Néanmoins, le secteur tertiaire présente toujours un indice de fréquence nettement supérieur à la moyenne régionale constatée pour ce secteur. La gravité des accidents du travail s'accroît en 2012 au vu de la durée d'arrêt de travail (taux de gravité) ainsi que des séquelles (indice de gravité) ; les accidents apparaissent ainsi plus graves qu'en moyenne en région. Le nombre de maladies professionnelles diminue en 2012 et leur poids en région est proche du poids de l'emploi de la zone.

Zone d'emploi de Compiègne

Population et emploi

Ce territoire est le troisième de la région par la densité de sa population. La part des actifs en emploi y est supérieure à la moyenne régionale. Il en va de même pour la proportion d'actifs occupant un emploi. La structure de l'emploi favorise les femmes et les 55-64 ans du territoire par rapport au niveau régional. La part des actifs au chômage est de 10,7% à la fin de l'année 2012, soit une progression de près d'un point par rapport à la fin de l'année 2011 (9,9%). Ce taux était de 7,1% au début de l'année 2008.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	202 232	1 914 844	4
Densité de population en 2010	129,5	98,7	3
Actifs en emploi	84 570	770 295	4
Taux d'activité	72,1%	71,2%	4
dont femmes	67,2%	66,4%	4
dont 55-64 ans	41,1%	39,1%	3
Taux d'emploi	63,5%	61,7%	4
dont femmes	58,4%	56,9%	4
dont 55-64 ans	37,1%	35,6%	4
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	10,7%	12,3%	12

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Directe de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Compiègne

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	5 952	11,2%	5 797	11,3%	-2,6%
Effectif salarié	56 544	11,9%	55 852	12,1%	-1,2%
Heures travaillées (en milliers)	85 356	12,2%	83 068	12,3%	-2,7%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	2 201	11,3%	2 110	11,8%	-4,1%
AT avec IPP	128	12,8%	128	13,6%	+0,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	38,93	41,10	37,78	38,58
Taux de fréquence	25,79	27,90	25,40	26,34
Taux de gravité	1,49	1,52	1,53	1,55
Indice de gravité	18,66	14,83	17,99	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	443	391	31,27	29,45	41,45	36,55
Construction	382	358	65,82	61,02	69,88	65,77
Tertiaire	1 373	1 361	37,55	37,09	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	215	10,8%	188	11,3%	-12,6%
MP indemnisées	153	11,3%	145	11,1%	-5,2%
MP avec IPP	95	17,8%	83	14,0%	-12,6%
IJ MP	33 061	11,2%	30 148	10,9%	-8,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, la baisse des accidents du travail de la zone d'emploi de Compiègne, plus rapide que la diminution de l'emploi, engendre une baisse de la fréquence des accidents du travail. Ainsi, les accidents restent moins fréquents qu'en moyenne en région. Les diminutions sont plus rapides dans l'industrie et la construction, ce qui maintient les indices de fréquence pour ces secteurs à un niveau inférieur aux indicateurs constatés en région. La gravité des accidents a augmenté au vu de la durée d'arrêt de travail (taux de gravité) pour se situer peu en-deçà de l'indicateur régional. A l'inverse, la gravité au vu des séquelles (indice de gravité) diminue mais reste plus importante qu'en moyenne en région. Le nombre de maladies professionnelles diminue en 2012 pour représenter en région un poids un peu plus faible que celui des effectifs salariés de la zone.

Zone d'emploi de Roissy - Sud Picardie

Population et emploi

Ce territoire est le premier de la région par la densité de sa population. La part des actifs en emploi y est supérieure à la moyenne régionale. Malgré une progression du taux de chômage des actifs résidant sur le territoire (10,8% au 4^{ème} trim. 2012 contre 9,7% au 4^{ème} trim. 2011), il est parmi les plus faibles de la région. Il a progressé de près de 4 points par rapport à son plus bas niveau du premier trimestre 2008.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	379 951	1 914 844	2
Densité de population en 2010	170,8	98,7	1
Actifs en emploi	163 266	770 295	1
Taux d'activité	73,3%	71,2%	2
dont femmes	69,0%	66,4%	2
dont 55-64 ans	41,9%	39,1%	2
Taux d'emploi	64,8%	61,7%	2
dont femmes	60,4%	56,9%	1
dont 55-64 ans	38,3%	35,6%	1
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	10,8%	12,3%	11

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Directe de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Roissy - Sud Picardie

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	9 912	18,7%	9 656	18,8%	-2,6%
Effectif salarié	85 446	18,0%	85 848	18,6%	+0,5%
Heures travaillées (en milliers)	127 312	18,2%	125 697	18,6%	-1,3%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	3 976	20,4%	3 652	20,5%	-8,1%
AT avec IPP	236	23,7%	202	21,5%	-14,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	46,53	41,10	42,54	38,58
Taux de fréquence	31,23	27,90	29,05	26,34
Taux de gravité	1,73	1,52	1,80	1,55
Indice de gravité	19,64	14,83	16,32	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	720	612	40,69	35,67	41,45	36,55
Construction	385	368	71,55	68,99	69,88	65,77
Tertiaire	2 869	2 666	46,03	42,11	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	366	18,4%	237	14,3%	-35,2%
MP indemnisées	253	18,6%	214	16,4%	-15,4%
MP avec IPP	142	26,5%	134	22,6%	-5,6%
IJ MP	60 686	20,5%	52 926	19,1%	-12,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, les accidents du travail de la zone d'emploi de Roissy - Sud Picardie diminuent, induisant une baisse de la fréquence des accidents du travail. Néanmoins, les accidents restent plus fréquents qu'en moyenne en région. On enregistre une baisse dans les trois grands secteurs : dans l'industrie, les accidents du travail sont ainsi un peu moins fréquents qu'en région ; à l'inverse, les accidents restent plus fréquents qu'en région dans la construction et le secteur tertiaire. En hausse en 2012, le taux de gravité de la zone creuse l'écart avec l'indicateur régional, signalant des arrêts de travail de plus longue durée. La gravité des accidents du travail au vu des séquelles (indice de gravité) diminue mais reste plus élevée que celle constatée en région. Le nombre de maladies professionnelles diminue en 2012 et leur poids en région est plus faible que celui de l'activité économique de la zone.

Zone d'emploi de Abbeville

Population et emploi

Près de 70 000 personnes vivent dans la zone d'emploi d'Abbeville sur un territoire moins densément peuplé que l'ensemble de la région. L'activité et l'emploi sont un peu moins développés qu'ailleurs en Picardie puisque la zone compte 68,7% d'actifs contre 71,2% à l'échelle régionale et a un taux d'emploi de 58,6% contre 61,7%. Le taux de chômage est de 12,3% à la fin de l'année 2012.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	69 987	1 914 844	8
Densité de population en 2010	69,9	98,7	9
Actifs en emploi	25 624	770 295	9
Taux d'activité	68,7%	71,2%	10
dont femmes	63,8%	66,4%	10
dont 55-64 ans	34,2%	39,1%	11
Taux d'emploi	58,6%	61,7%	10
dont femmes	53,8%	56,9%	9
dont 55-64 ans	30,9%	35,6%	11
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	12,3%	12,3%	8

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Direccte de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Abbeville

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	2 258	4,3%	2 164	4,2%	-4,2%
Effectif salarié	15 881	3,4%	15 612	3,4%	-1,7%
Heures travaillées (en milliers)	22 450	3,2%	22 025	3,3%	-1,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	484	2,5%	451	2,5%	-6,8%
AT avec IPP	22	2,2%	22	2,3%	+0,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	30,48	41,10	28,89	38,58
Taux de fréquence	21,56	27,90	20,48	26,34
Taux de gravité	1,19	1,52	1,17	1,55
Indice de gravité	10,47	14,83	8,90	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	101	104	38,49	40,94	41,45	36,55
Construction	94	83	61,88	56,69	69,88	65,77
Tertiaire	289	264	24,63	22,75	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	73	3,7%	63	3,8%	-13,7%
MP indemnisées	44	3,2%	41	3,1%	-6,8%
MP avec IPP	5	0,9%	12	2,0%	+140,0%
IJ MP	7 397	2,5%	8 319	3,0%	+12,5%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, le nombre d'accidents du travail de la zone d'emploi d'Abbeville diminue plus rapidement que la baisse de l'emploi. Ainsi la fréquence des accidents du travail s'amointrit pour rester nettement inférieure à celle constatée en région. Cette diminution a lieu dans la construction et le secteur tertiaire où la fréquence des accidents reste inférieure à la fréquence régionale de ces secteurs. Les accidents du travail sont non seulement moins fréquents mais aussi moins graves pour la zone d'emploi d'Abbeville : la gravité au vu de la durée d'arrêt de travail (taux de gravité) ainsi que la gravité au vu des séquelles (indice de gravité) sont moins importantes qu'en moyenne en région, et ces deux indicateurs diminuent en 2012. La même année, le nombre de maladies professionnelles diminue et représente un poids en région proche du poids de l'emploi de la zone.

Zone d'emploi d'Amiens

Population et emploi

Amiens est la 2^{ème} zone d'emploi régional par le nombre d'actifs en emploi. Sa population active est légèrement moins importante qu'à l'échelle régionale (69,9% vs 71,2%). La part de personnes qui occupent un emploi est plus faible (60,4% vs 61,7%). Le taux d'activité de la tranche d'âge des « 55-64 ans » est équivalent au taux régional (39,1%). Le taux de chômage a progressé de plus de 3 points depuis le premier trimestre 2008 pour atteindre 12,6% à la fin de l'année 2012.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	386 920	1 914 844	1
Densité de population en 2010	104,1	98,7	5
Actifs en emploi	154 781	770 295	2
Taux d'activité	69,9%	71,2%	8
dont femmes	65,9%	66,4%	6
dont 55-64 ans	39,1%	39,1%	7
Taux d'emploi	60,4%	61,7%	8
dont femmes	56,5%	56,9%	5
dont 55-64 ans	36,0%	35,6%	6
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	12,6%	12,3%	7

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Directe de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi d'Amiens

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	11 118	21,0%	10 691	20,9%	-3,8%
Effectif salarié	118 450	25,0%	110 164	23,9%	-7,0%
Heures travaillées (en milliers)	166 611	23,9%	155 952	23,1%	-6,4%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	4 333	22,3%	3 952	22,2%	-8,8%
AT avec IPP	238	23,9%	208	22,2%	-12,6%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	36,58	41,10	35,87	38,58
Taux de fréquence	26,01	27,90	25,34	26,34
Taux de gravité	1,46	1,52	1,48	1,55
Indice de gravité	12,01	14,83	12,57	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	1 036	847	49,93	41,28	41,45	36,55
Construction	546	521	68,41	67,45	69,88	65,77
Tertiaire	2 749	2 583	30,65	31,54	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	417	21,0%	358	21,5%	-14,1%
MP indemnisées	280	20,6%	260	20,0%	-7,1%
MP avec IPP	69	12,9%	115	19,4%	+66,7%
IJ MP	62 600	21,2%	60 165	21,7%	-3,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, les accidents du travail de la zone d'emploi d'Amiens diminuent un peu plus rapidement que l'emploi. Ainsi la fréquence des accidents du travail s'amointrit et reste inférieure à la moyenne régionale. La fréquence des accidents diminue de façon nette dans l'industrie, et dans la construction dans une moindre mesure. Néanmoins, les accidents du travail sont dans ces secteurs plus fréquents qu'en moyenne en région, alors que la fréquence des accidents du travail est moins élevée qu'en moyenne pour le secteur tertiaire. La gravité des accidents s'accroît faiblement, au vu de la durée d'arrêt de travail (taux de gravité) et des séquelles (indice de gravité). Mais ces deux indicateurs restent en 2012 moins élevés pour la zone d'Amiens que pour la région Picardie. La même année, le nombre de maladies professionnelles diminue et leur poids en région est inférieur au poids de l'emploi de la zone.

Zone d'emploi de Péronne

Population et emploi

Péronne est la plus petite zone d'emploi par le nombre d'habitants. Les taux d'activité (70,2%) et d'emploi (59%) sont plus faibles qu'au niveau régional. Le chômage a légèrement augmenté (12,3%) à la fin de l'année 2012 comparativement à la même période en 2011 (11,9%).

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	56 471	1 914 844	13
Densité de population en 2010	64,5	98,7	10
Actifs en emploi	20 907	770 295	11
Taux d'activité	70,2%	71,2%	7
dont femmes	63,9%	66,4%	9
dont 55-64 ans	36,4%	39,1%	8
Taux d'emploi	59,0%	61,7%	9
dont femmes	52,3%	56,9%	10
dont 55-64 ans	33,1%	35,6%	8
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	12,3%	12,3%	9

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Directe de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de Péronne

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	1 572	3,0%	1 502	2,9%	-4,5%
Effectif salarié	14 277	3,0%	13 330	2,9%	-6,6%
Heures travaillées (en milliers)	20 827	3,0%	19 610	2,9%	-5,8%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	517	2,7%	492	2,8%	-4,8%
AT avec IPP	37	3,7%	37	3,9%	+0,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	36,21	41,10	36,91	38,58
Taux de fréquence	24,82	27,90	25,09	26,34
Taux de gravité	1,61	1,52	1,71	1,55
Indice de gravité	11,28	14,83	13,21	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	195	131	38,26	32,18	41,45	36,55
Construction	50	61	56,63	67,48	69,88	65,77
Tertiaire	272	282	32,79	36,93	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	74	3,7%	60	3,6%	-18,9%
MP indemnisées	61	4,5%	47	3,6%	-23,0%
MP avec IPP	18	3,4%	33	5,6%	+83,3%
IJ MP	13 367	4,5%	9 228	3,3%	-31,0%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, la baisse des accidents du travail de la zone Péronne est un peu moins rapide que les pertes d'emploi. Ainsi la fréquence des accidents du travail augmente faiblement mais reste sous le niveau constaté en région. Cette hausse est imputable à la hausse de la fréquence des accidents dans la construction et le secteur tertiaire. A l'inverse, les accidents du travail sont moins fréquents en 2012 dans l'industrie. La même année, les accidents du travail apparaissent plus graves qu'en 2011 pour la zone de Péronne, tant en terme de durée d'arrêt de travail (taux de gravité) que de séquelles (indice de gravité). Le taux de gravité reste en 2012 plus élevé que l'indicateur régional. Le nombre de maladies professionnelles diminue et présente un poids en région supérieur au poids de l'emploi de la zone.

Zone d'emploi de la Vallée de la Bresle - Vimeu

Population et emploi

L'emploi salarié du territoire est caractérisé par l'hégémonie du secteur industriel (la moitié des salariés du régime général) mais aussi par un taux d'emploi des seniors (32%) le plus faible de la région. Le chômage est habituellement l'un des plus faibles de la région. C'est encore le cas à la fin de l'année 2012 mais il touche près de 11,5% des actifs, soit une augmentation par rapport à la fin de l'année 2011. Ce taux était de seulement 7% au début de l'année 2008.

Indicateurs généraux de la zone en matière démographique et d'emploi	Zone	Région	Rang parmi les ZE
Nombre d'habitants en 2010	57 363	1 914 844	11
Densité de population en 2010	99,4	98,7	6
Actifs en emploi	21 942	770 295	10
Taux d'activité	69,6%	71,2%	9
dont femmes	64,4%	66,4%	7
dont 55-64 ans	32,0%	39,1%	13
Taux d'emploi	60,6%	61,7%	6
dont femmes	54,9%	56,9%	8
dont 55-64 ans	28,9%	35,6%	13
Taux de chômage (4 ^{ème} trim 2012)	11,5%	12,3%	10

source : INSEE, recensement de la population 2010
traitement : Directe de Picardie, service ESE

Activité économique et sinistralité accidents du travail et maladies professionnelles : zone d'emploi de la Vallée de la Bresle - Vimeu

Données de la CARSAT Nord-Picardie, salariés du régime général

Les entreprises du secteur privé

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
Sections d'établissement	1 552	2,9%	1 500	2,9%	-3,4%
Effectif salarié	13 897	2,9%	13 868	3,0%	-0,2%
Heures travaillées (en milliers)	21 417	3,1%	21 366	3,2%	-0,2%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Accidents du travail (AT)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
AT avec arrêt	434	2,2%	476	2,7%	+9,7%
AT avec IPP	29	2,9%	31	3,3%	+6,9%

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les indicateurs

	Zone 2011	Indicateur régional 2011	Zone 2012	Indicateur régional 2012
Indice de fréquence	31,23	41,10	34,32	38,58
Taux de fréquence	20,26	27,90	22,28	26,34
Taux de gravité	1,04	1,52	1,11	1,55
Indice de gravité	18,02	14,83	8,61	14,00

Source : CARSAT Nord-Picardie

Analyse par grands secteurs d'activité

Secteur	AT 2011	AT 2012	IF Zone 2011	IF Zone 2012	IF Région 2011	IF Région 2012
Industrie	198	205	30,62	31,63	41,45	36,55
Construction	37	39	50,14	55,95	69,88	65,77
Tertiaire	199	232	29,75	34,70	37,63	36,08

Source : CARSAT Nord-Picardie

Les Maladies professionnelles (MP)

	Zone 2011	Part/région 2011	Zone 2012	Part/région 2012	Evolution 2011-2012
MP reconnues et imputées	72	3,6%	79	4,8%	+9,7%
MP indemnisées	52	3,8%	49	3,8%	-5,8%
MP avec IPP	19	3,6%	16	2,7%	-15,8%
IJ MP	12 396	4,2%	11 026	4,0%	-11,1%

Source : CARSAT Nord-Picardie

En 2012, les accidents du travail de la zone d'emploi de Vallée de la Bresle - Vimeu augmentent alors que l'emploi diminue faiblement. Ainsi la fréquence des accidents du travail s'accroît mais reste plus faible que la fréquence régionale. Cette hausse concerne les trois grands secteurs d'activité (industrie, construction, tertiaire) mais les accidents du travail restent moins fréquents qu'en moyenne en région quel que soit le secteur. Au vu de la durée d'arrêt de travail (taux de gravité), les accidents du travail apparaissent moins graves par rapport à la moyenne régionale. Les séquelles apparaissent également moins graves, l'indice de gravité ayant été divisé par deux entre 2011 et 2012. Les maladies professionnelles augmentent en 2012 mais leur indemnisation ralentit. Leur poids en région est supérieur au poids de l'emploi de la zone.

Zooms thématiques



Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques : bilan du Plan National d'Actions Coordonnées en Picardie.

Dans le cadre du Plan National d'actions coordonnées - Prévention des risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (PNAC CMR) 2009-2012, la CARSAT Nord-Picardie a accompagné 379 entreprises¹ dans des démarches d'identification, de suppression/substitution ou maîtrise du risque CMR au plus bas niveau. L'objectif de cette action était de soustraire des salariés au risque CMR. En Picardie, 128 entreprises ont été suivies dans ce but.

14 secteurs d'activité ont été priorisés, 23 substances à risque ont été sélectionnées. Néanmoins, d'autres substances ont été repérées et ont fait l'objet d'un suivi dans le cadre du PNAC CMR, tels que le « M-méthyl-2-pyrrolidone », le « 2-Méthoxy-1-Propanol » ou le « 2-Méthoxy-1-Propylacétate ».

Substances à risque sélectionnées dans le cadre du PNAC CMR

<ul style="list-style-type: none"> • Amines aromatiques • Benzène • Béryllium • Bois (poussières) • Cadmium (et/ou composés) • Chrome VI (sauf ciment) • Cobalt (composés du) • Dichlorométhane • Diesel (émissions) • Diisocyanates (TDI, MDI...) • Fibres Céramiques Réfractaires (FCR) • Formaldéhyde 	<ul style="list-style-type: none"> • HAP (Benzo[a]pyrène) • Nickel • Nitrosamines • Perchloroéthylène • Phtalates (préciser lequel) • Plomb et composés • Silice cristalline • Soudage (fumées de) • Styrène • Toluène • Trichoréthylène
--	---

Source : CARSAT Nord-Picardie.

Un suivi au fil de la démarche

Une fiche de suivi par entreprise a été complétée par les agents de la CARSAT Nord-Picardie en charge de l'entreprise, au fil de la démarche, afin de dresser un bilan au terme de l'action. Cette fiche comprenait des informations sur :

- Des données d'identification de l'entreprise ;
- Le nombre de salariés potentiellement exposés aux CMR au début de l'action ;
- Le nombre de salariés soustraits à l'exposition aux CMR ;
- Les types d'actions menées par l'entreprise pour supprimer ou réduire le risque ;
- Le bilan quantitatif des contrôles ;
- Un récapitulatif de l'implication de la CARSAT et de ses partenaires éventuels ;
- Les actions de valorisation.

¹ Les entreprises ayant cessé leur activité ou ayant subi un changement d'activité ont été exclues de l'analyse.

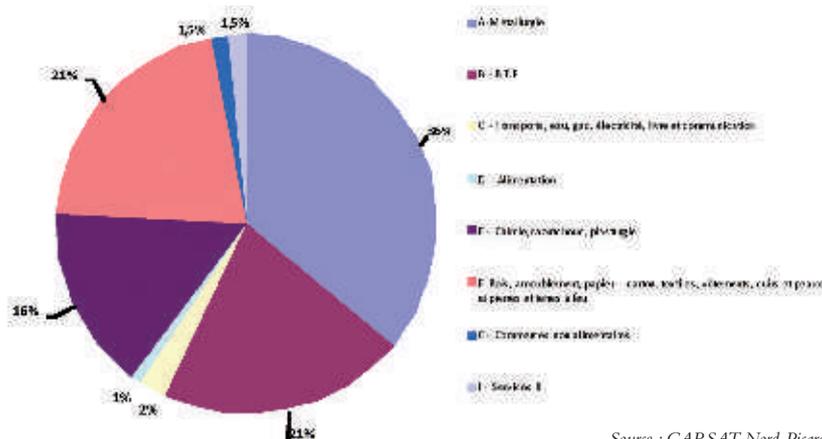
La métallurgie : secteur le plus suivi

Répartition des entreprises suivies par secteur d'activité (CTN)

Près de 4 entreprises suivies sur 10 font partie du CTN A-Métallurgie. Les CTN B-B.T.P et F-Bois, ameublement, papier-carton, textiles, vêtements, cuirs et peaux et pierres et terres à feu représentent 42% des entreprises suivies.

Sur les 128 entreprises suivies, 46 font partie des 14 secteurs d'activités ciblées comme prioritaires (36% des entreprises). Sur ces 46 entreprises :

- 9 appartiennent au secteur de l'application de peintures industrielles et anti-corrosion dans les activités du BTP.
- 8 sont des pressings et blanchisseries.



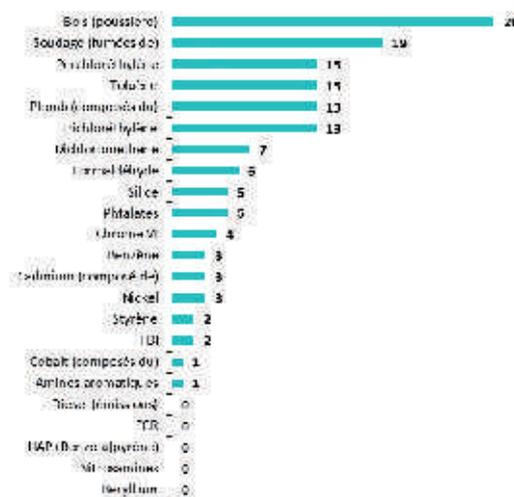
Source : CARSAT Nord-Picardie.

82 entreprises sont suivies hors secteurs ciblés et sont réparties dans 54 codes risques différents. Le code risque regroupant le plus d'entreprises est le 454 CD : Menuiserie de bâtiment (fabrication, pose) associée ou non à la charpente (12 entreprises).

Les poussières de bois et fumées de soudage, les deux CMR les plus suivis

29 entreprises sont concernées par l'émission de poussières de bois, 19 par les fumées de soudage. Il s'agit des substances les plus repérées avec le perchloréthylène, le toluène, les composés du plomb et le trichloréthylène.

Nombre d'entreprises suivies en fonction des substances CMR prioritaires



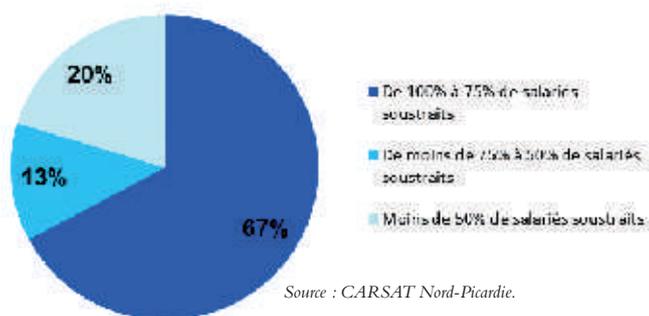
Source : CARSAT Nord-Picardie.

Une entreprise peut être concernée par plusieurs CMR, ainsi, le nombre de CMR repéré est plus important que le nombre d'entreprises suivies.

Une action très efficace : 75% des salariés soustraits² à l'exposition aux CMR par substitution ou réduction du risque

2 016 salariés étaient exposés à des agents CMR au début de l'action. 1 522 salariés ont été soustraits au risque, soit 3 salariés sur 4. 67% des entreprises (86 entreprises sur 128) a soustrait entre 75 et 100% des salariés.

Répartition des entreprises suivies selon la part de salariés soustraits



Source : CARSAT Nord-Picardie.

Deux secteurs sont marqués par un volume de salariés soustraits important : la métallurgie (556 salariés soustraits – 36%) et le secteur chimie, caoutchouc, plasturgie (471 salariés soustraits – 31%).

² Par soustraction, on entend le retrait des salariés à l'exposition aux agents CMR grâce aux actions engagées (substitution/suppression de l'agent CMR ou maîtrise du risque CMR au plus bas niveau).

Les composés du plomb, le toluène et les poussières de bois : substances présentant un volume de soustraction de salariés plus conséquent.

Les 6 CMR pour lesquels un plus grand nombre de salariés ont été soustraits sont :

- Les composés du plomb (325 salariés)
- Le toluène (286 salariés)
- Les poussières de bois (260 salariés)
- Les phtalates (141 salariés)
- Le formaldéhyde (124 salariés)
- Les fumées de soudage (109 salariés)

Une substitution totale³ ou partielle⁴ pour 45% des CMR rencontrés

Sur l'ensemble des 169 CMR identifiés dans le cadre du PNAC CMR, 76 ont bénéficié d'une action de substitution ou de suppression du risque, soit environ 45% des CMR rencontrés. Parmi ces actions, 59 ont permis la soustraction totale des salariés exposés, et 17 une soustraction partielle. En complément, 96 actions de maîtrise au plus bas niveau ont été menées, parmi celles-ci 59 ont permis une maîtrise totale⁵ du risque, et 37 une maîtrise partielle⁶.

Pour chaque CMR, une ou plusieurs actions ont pu être menées. En effet, l'entreprise a pu réaliser en simultanément ou en différé une action de substitution ainsi qu'une action de maîtrise au plus bas niveau.

Les actions de substitution/suppression totale ont concerné principalement 4 substances :

- Le trichloréthylène (9 actions)
- Le toluène (8 actions)
- Les composés du plomb (7 actions)
- Le dichlorométhane (7 actions)

18 actions de maîtrise totale concernent les poussières de bois. Dans une moindre mesure, les fumées de soudage, le toluène et d'autres substances diverses ont également fait l'objet d'actions de maîtrise totale.

Un suivi et des contrôles au fil de l'action

131 contrôles ont été effectués au fil de la mise en œuvre de la démarche, près de la moitié d'entre eux étaient des prélèvements atmosphériques. Des contrôles aérodynamiques et suivi biologique ont également été réalisés.

La CARSAT Nord-Picardie est intervenue à 58 reprises à travers le CMP⁷ ou le LICT⁸. Par ailleurs, 72 interventions des partenaires ont été effectuées, avec une majorité d'interventions des Services Interentreprises de Santé au Travail.

Des incitations financières

38 incitations financières ont été mises en place afin d'accompagner les entreprises dans leur démarche de substitution ou maîtrise du risque CMR :

- 87% d'entre elles étaient positives (22 contrats de prévention, 11 aides financières simplifiées).
- 13% étaient répressives (5 injonctions).

Des actions complémentaires visant à prévenir le risque CMR

241 autres actions ont été mises en œuvre au sein des entreprises dans l'objectif de prévenir ou réduire le risque CMR : évaluation des risques effectuée et formalisée, formation/information des salariés, mise en place d'un plan d'actions, mise en place d'une veille technologique.

3 Substitution totale : remplacement d'une substance CMR par une substance non CMR – Tous les postes/opérations concernés sont traités de façon optimale

4 Substitution partielle : remplacement d'une substance CMR par une substance non CMR – Seuls certains postes/opérations sont traités de façon optimale.

5 Maîtrise totale : mise en œuvre de mesures de protection collective contre le risque – Tous les postes/opérations sont traités de façon optimale.

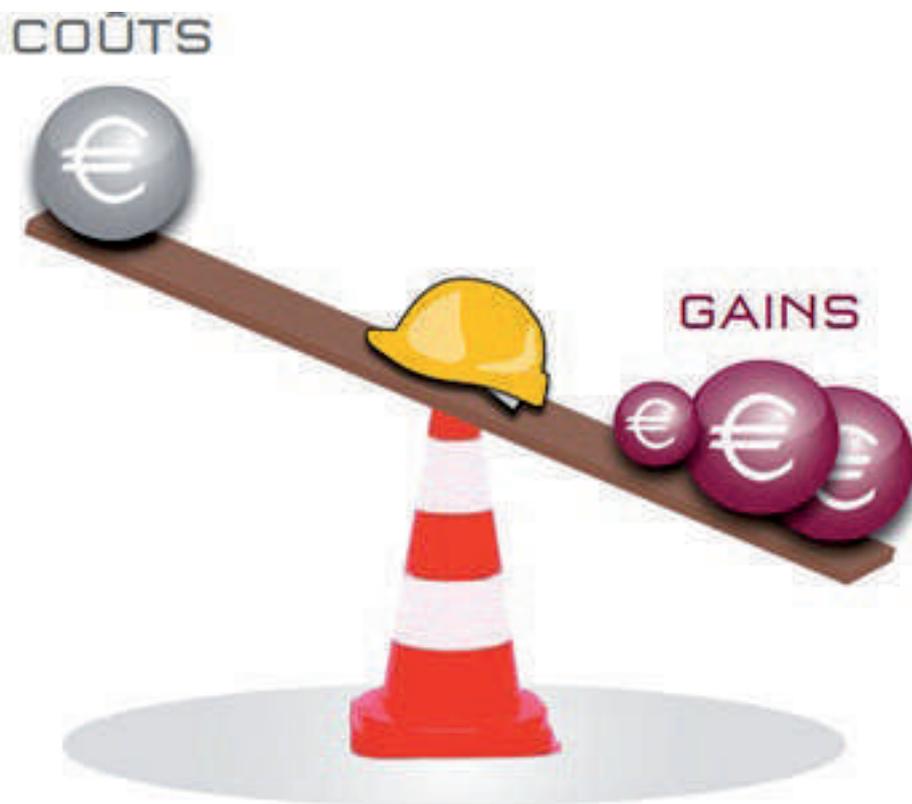
6 Maîtrise partielle : mise en œuvre de mesures de protection collective contre le risque – Seuls certains postes/opérations sont traités de façon optimale.

7 Centre de Mesures Physiques (Carsat Nord-Picardie)

8 LICT : Laboratoire interrégional de chimie toxicologie (LICT)



« En quoi la prévention des risques professionnels peut-elle devenir un argument économique ? »



Nombreux sont les acteurs de la construction à affirmer que la prévention, ça coûte ! En raison de leur caractère réglementaire et obligatoire, les actions de prévention ne font généralement pas l'objet d'une valorisation de leur impact par les entreprises qui en restent donc à leur seul coût apparent.

L'Organisme professionnel de prévention du BTP (OPPBTP) a voulu aller plus loin dans la compréhension de ces impacts économiques au travers d'une étude microéconomique menée pendant deux ans auprès de 27 entreprises couvrant 90% des métiers du secteur.

Cette étude a porté sur 101 cas d'actions de prévention minutieusement analysés et valorisés de façon comptable, puis validés par les entreprises concernées.

S'il faut se garder de toute extrapolation mathématique, les résultats d'ensemble de cette étude sont convaincants : oui, faire de la prévention contribue le plus souvent à améliorer la performance globale de l'entreprise, dont sa performance économique.

La prévention des risques est un enjeu majeur pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs du BTP. Cependant en période économique difficile, elle est généralement perçue comme un coût net pour les entreprises. Comment dans ce cas les convaincre d'agir en ce domaine au-delà des aspects moraux et légaux ?

Convaincus que la prévention ne peut se faire durablement au détriment des intérêts économiques légitimes de l'entreprise et que les seules motivations réglementaires ou sociales ne peuvent y suffire, l'OPPBTP a voulu aller plus loin dans la compréhension des impacts économiques de la prévention et les mesurer concrètement.

Une approche comptable selon une méthodologie pointue

L'OPPBTP a d'abord adopté une méthode « comptable » mais dans beaucoup de cas, en l'absence de comptabilité analytique, les entreprises ne disposaient pas d'un grand nombre de paramètres nécessaires aux évaluations. L'OPPBTP a donc été amené à les calculer avec la validation de l'entreprise.

L'ensemble des dépenses entraînées par l'action a été considéré :

- Investissements
- Formation (pour la prévention en elle-même ou pour un équipement, un changement d'organisation,...)
- Exploitation (consommation énergétique d'un matériel, fournitures supplémentaires,...)
- Entretien
- RH (coûts salariaux des personnels dédiés totalement ou en partie à la prévention, ceux des personnels sur les activités liées (conception, étude, ...)).

En outre, pour évaluer les gains, l'Organisme a listé l'ensemble des impacts positifs observables sur le compte de résultat :

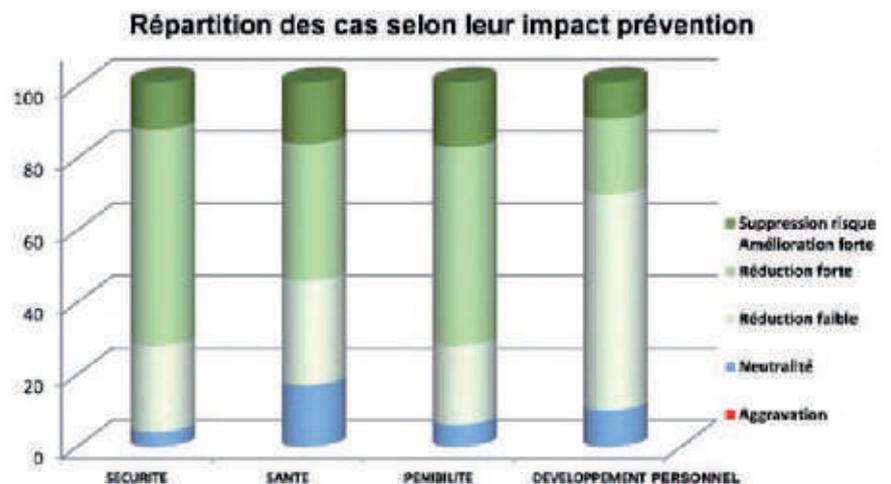
- Production : poste principal de gain qui recueille la différence avant/après des temps passés en production et valorisé au coût de revient des personnels concernés, sur la durée considérée.
- Achats
- Qualité : gains observables et quantifiables liés à la qualité (réduction des coûts de reprise et rebut, SAV, garantie,...). Cependant beaucoup de gains liés à la qualité ont été signalés sans qu'il soit possible de les chiffrer.
- Marge sur CA additionnel : suite à leurs actions de prévention, certaines entreprises peuvent attaquer de nouveaux marchés ou dégager des marges de manœuvre permettant d'accroître le nombre de chantiers à réaliser.
- Prime d'assurance : l'amélioration de la prévention a permis dans de nombreux cas de diminuer les primes d'assurance.

Des résultats très positifs

S'il faut se garder de toute extrapolation mathématique, les résultats d'ensemble sont convaincants : oui, faire de la prévention contribue le plus souvent à améliorer la performance globale de l'entreprise.

Positifs pour la prévention

D'une part, les cas étudiés sont représentatifs d'actions concourant à des améliorations de la prévention sur tous les axes, à des niveaux majoritairement importants. En effet, on observe des réductions fortes ou des suppressions complètes du risque visé sur les axes sécurité, santé et pénibilité, de l'ordre de 55 à 73%.



Positifs en termes de développement durable

L'OPPBTP a observé que 58% des actions étudiées sur l'échantillon ont un impact non nul en faveur de l'environnement. En effet, des produits moins agressifs pour l'homme le sont aussi souvent pour l'environnement.

D'autres actions contribuent au développement durable tout en améliorant les conditions de travail : le tri sélectif et le recyclage peuvent structurer l'organisation du chantier, le passage à l'utilisation de matériels innovants s'accompagne souvent d'une meilleure gestion de l'énergie, la réduction du risque routier s'accompagne d'une réduction de consommation,...

Positifs sur le plan économique

Cette étude révèle déjà que la prévention a un impact économique chiffrable et s'avère souvent rentable. **Sur les 101 cas étudiés, 93 génèrent plus de gains que de coûts, ce qui donne un rendement moyen (gains/coûts) de 2,19 ! Ainsi globalement pour 100€ dépensés dans une action en faveur de la prévention, l'entreprise retire 219 € de gains, soit un bénéfice net de 119 €.**

Et ces résultats sont d'autant plus probants dans les TPE où le rendement global est supérieur à 3.

Le payback moyen est égal à une année et demie pour des actions de prévention dont la durée moyenne est de 5,2 ans.

La prévention est donc à la portée de toutes les entreprises, en particulier des TPE, avec des moyens mesurés et sans trop pénaliser la trésorerie. En effet, un quart des actions coûtent moins de 5 000 € et présentent un rendement 10 fois supérieur à la moyenne.

De plus, l'étude démontre que les actions réduisant la pénibilité présentent de meilleurs résultats que les autres et deviennent des facteurs de performance.

Enfin, même les bilans négatifs sont gagnants. Sur les 101 actions étudiées, 7 présentaient un rendement inférieur à 1, c'est-à-dire des coûts supérieurs au gain en retour. Pourtant le rendement moyen de ces actions s'élève à 0,66, ce qui signifie que les gains ont permis de couvrir les deux tiers des dépenses. Le bilan est donc plutôt positif puisque la prévention des risques est assurée et qu'elle coûte bien moins cher que ce qu'on imagine initialement.

Les 101 cas d'actions de prévention sont regroupés dans un recueil sous forme de fiches classées par type d'action et distinguées selon les métiers qu'elles concernent. La méthodologie abordée pour l'étude et les résultats y sont détaillés.

Conçu comme un outil méthodologique au service de chaque entreprise du BTP, il se base sur les vertus des cas pratiques et des exemples présentés. Chaque entreprise pourra puiser des idées d'actions applicables chez elle et comprendre comment « mesurer » la performance induite par ces actions, tant en matière de prévention qu'en termes d'avantages économiques générés.

Il est possible de commander ou télécharger gratuitement cet ouvrage sur le site www.preventionbtp.fr.

Un espace, intégrant un moteur de recherche, a également été créé sur ce site pour que les entreprises puissent retrouver directement les exemples qui les concernent et s'inspirer des actions mises en place par d'autres. Les cas sont classés par critères : taille de l'entreprise, risques, mise en place,...

The image shows a screenshot of the 'PréventionBTP' website. The main heading is 'PréventionBTP' with the subtitle 'avec l'OPPBTP, l'association nationale de prévention des risques'. Below this is a navigation menu with tabs for 'MAVAVITE', 'VOUS ET MOI', 'FORMATION', 'DESIGNER UN BTP', and 'VOTRE FAUTEUIL D'INFORMATION'. The main content area features an article titled 'La dimension économique de la prévention' with the sub-heading 'Améliorer la performance des entreprises'. The article includes a photograph of a construction worker and a text snippet starting with 'Le projet de loi de finances pour 2014 a introduit une nouvelle disposition...'. To the right of the article is a sidebar with a 'VOTRE FAUTEUIL D'INFORMATION' section, which includes a search bar and a list of categories like 'NOUVEAUTES', 'Publications', 'ANCIENNES PUBLICATIONS', 'Juridique', 'Qualité technique', and 'Les activités de la revue'. At the bottom of the page, there is a footer with the text 'Atlas régional - Actualisation 2013' on the left and 'La santé au travail en Picardie' on the right.

20 ans après la mise en place des services de médecine du travail, du commerce et de l'industrie, la loi du 26 décembre 1966 institue la médecine du travail en agriculture, dont l'organisation a été confiée à la Mutualité Sociale Agricole. La surveillance des salariés agricoles devient obligatoire, les exploitants et membres de leur famille peuvent y adhérer. Ce texte sera l'objet de plusieurs évolutions en particulier :

- le renforcement des services avec la création d'un corps de techniciens-conseils en prévention (1973),
- un décret organisant la médecine du travail en agriculture (1982),
- la mise en place de la prévention des risques professionnels pour les actifs agricoles non salariés (ATEXA).

Dans ce contexte et dans un environnement en pleine mutation sur le plan technique et organisationnel, les services de Santé au Travail en agriculture ont développé une approche pertinente des risques et de leurs conséquences sur le plan humain.

Par ces actions, au fil des années, la Santé au Travail a apporté des réponses adaptées aux conséquences du travail sur la santé. Grâce au travail pluridisciplinaire et au partenariat, elle a amélioré la connaissance, les modes d'intervention et les dispositifs de prévention adaptés à chaque secteur d'activité.

Avec son réseau de médecins du travail et de conseillers, la Santé au Travail a initié une approche globale de la santé et de la sécurité.

Après une première démarche surtout d'ordre médical, grâce au travail pluridisciplinaire et à la mise en place de programmes prioritaires, l'action des Services Santé au Travail s'appuie aujourd'hui sur un plan santé sécurité au travail pluriannuel, commun aux salariés et actifs non salariés agricoles.

Ces différents plans s'articulent parfaitement avec les autres plans définis par l'Etat, plan cancer, plan santé environnement, plan addictions.

APPORTER DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE SUIVI MÉDICAL

Les examens médicaux permettent au salarié lors de son recrutement et au cours de sa carrière professionnelle de bénéficier d'une surveillance médicale permettant de :

- chercher les contre-indications et les inadaptations au futur emploi ou au poste de travail,
- proposer une adaptation des conditions de travail ou un aménagement de poste,
- faire la relation entre les pathologies et les risques auxquels le salarié est exposé.

1) A l'embauche

- Visite médicale

2) Périodiquement

- Visite médicale périodique
- Examens à la demande

3) Après un arrêt de travail

- Visite de reprise

4) Après un long arrêt de travail

- Visite de pré reprise
- Temps partiel thérapeutique

5) Les salariés saisonniers

La durée de contrat de travail constitue l'élément déclenchant de la visite médicale demandée pour une activité prévisible supérieure à 45 jours. Pour les autres, l'approche préventive est collective, avec des protocoles de prévention sur les risques professionnels liés à la branche d'activité. L'interaction entre médecin du travail et conseiller en prévention est privilégiée et complémentaire.

LES ACTIONS SPÉCIFIQUES AUX NON SALARIÉS

La loi 2001 améliorant la couverture des non salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles crée une nouvelle branche de sécurité sociale (ATEXA) et permet la mise en place – mais sans caractère obligatoire – d'une prévention des risques professionnels chez les exploitants, conjoints collaborateurs et aides familiaux.

Outre le suivi médical, les équipes de Santé au Travail déploient des actions sur le milieu de travail et des actions collectives.

1) Suivi individuel

2) Actions sur le milieu de travail

3) Actions collectives

DÉVELOPPER LA VEILLE SANITAIRE ET LA CONNAISSANCE DES RISQUES PROFESSIONNELS

1) Le réseau phyt'attitude pour recenser la toxicité aigüe

Initié en 1991 par l'INMA, il sert à recenser les incidents et accidents survenus sur le terrain lors de l'utilisation des produits phytosanitaires.

2) La cohorte AGRICAN pour analyser la toxicité chronique

Depuis 10 ans, la MSA a publié plusieurs études (étude Terre, Partage) portant sur le lien entre exposition aux produits phytosanitaires et maladie de Parkinson.

Depuis 2006, elle participe à la première cohorte menée en France sur le risque cancer en agriculture. Aujourd'hui cette cohorte comprend 180 000 personnes.

3) Le réseau de zoonosurveillance

Depuis 50 ans, le monde agricole est confronté à des épidémies de maladies animales transmissibles à l'homme : tuberculose bovine, rage, brucellose, encéphalopathie bovine spongiforme, maladie de lyme et d'autres plus sporadiques, dangereuses pour l'homme (leptospirose, hantavirose, échinococcose ...). Pour recenser les cas de maladies non soumises à déclaration, la CCMSA a créé en 2000 un réseau de surveillance.

4) L'observatoire des accidents de travail

Chiffres :

1 salarié sur 7 a un accident de travail,

1 sur 13 a un accident avec arrêt,

1 sur 100 est considéré comme grave, entraînant une Incapacité Permanente Partielle (IPP)

Chez les exploitants :

8 accidents sur 10 concernent les hommes,

4 accidents sur 10 surviennent dans les élevages bovins.

5) Et des Maladies Professionnelles (MP)

L'exploitation des données des MP est complexe, car de nouveaux tableaux de maladies professionnelles apparaissent et évoluent dans le temps. Cela conduit à une approche incomplète et grossière des risques sachant que certaines pathologies disparaissent telle la brucellose, première cause de maladie professionnelle dans les années 70.

LE PLAN PLURIANNUEL SANTÉ AU TRAVAIL EN AGRICULTURE 2011 – 2015

L'approche globale de la Santé Sécurité au Travail s'est traduite par la mise en place du troisième plan prioritaire 2011 – 2015. Cette politique, développée au plan national par la CCMSA est déclinée par chaque région en direction des salariés et des exploitants agricoles.

Ce plan est un véritable instrument de pilotage, en phase avec les évolutions de la loi Santé au Travail de 2011. En matière de santé publique, on peut dire qu'il y a une véritable synergie du plan Santé Sécurité au Travail avec les plans de santé publique, plan cancer, plan lié aux risques d'addiction, plan environnement et santé.

Ce plan, issu d'une démarche participative, concerne la grande diversité des métiers de l'agriculture et l'ensemble des filières.

Les Axes de Développement Nationaux

- Risques chimiques
- Troubles musculo-squelettiques
- Risques psychosociaux
- Risques liés aux animaux et zoonoses
- Risques liés aux équipements de travail agricoles
- Les très petites entreprises

Les Axes Mutualisés d'Intervention (AMI)

- Le risque routier professionnel
- Les saisonniers
- Les nouveaux installés
- Les acteurs de la prévention en entreprises
- Les travailleurs vieillissants
- L'enseignement agricole

Les filières

Les filières concernées sont dans la continuité des plans précédents.

17 filières sont accompagnées notamment grâce aux conventions nationales d'objectifs et de prévention (CNOP) aidant à mettre en œuvre les projets développés par les entreprises.

LA SANTÉ AU TRAVAIL, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Depuis 40 ans, grâce à sa conception en guichet unique, la MSA a favorisé la coopération entre Santé au Travail et santé publique, tout en faisant en sorte que la Santé au Travail en agriculture soit un des piliers de la santé publique.

« Savoir pour prévoir afin de pouvoir »



Glossaire

Accident du travail

Est considéré comme tel, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.

Accidents du travail et maladies professionnelles avec arrêt

Sont recensés comme tels, les accidents ou les maladies professionnelles suivis d'un arrêt de travail pour lesquels des indemnités journalières ont été réglées au titre de la législation sur les accidents du travail. Ils ne sont pas recensés sur la date de survenance de l'événement mais sur la date du premier versement de prestations. Sont inclus dans ceux-ci les accidents du travail ou maladies professionnelles graves et les accidents du travail ou maladies professionnelles mortels.

Accidents du travail et maladies professionnelles graves

Est recensé comme tel, l'accident ou la maladie professionnelle qui a entraîné l'attribution d'une indemnité en capital ou d'une rente «accident du travail». Sont inclus dans ceux-ci les accidents du travail ou maladies professionnelles mortels.

Affections de longue durée (ALD)

En cas d'affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, le code de la Sécurité sociale prévoit la suppression du ticket modérateur normalement à la charge de l'assuré dans le cadre du risque maladie. La liste de ces affections dites « de longue durée » (ALD) établie par décret (n°2004-1049 du 4 octobre 2004, JO du 5 octobre 2004) peut être consultée sur le site internet : http://sante-medecine.commentcamarche.net/contents/systeme-sante/08_les-affections-de-longue-duree-adl.php3

Densité de population

Rapport entre l'effectif de la population d'une zone géographique et la superficie de cette zone. Le résultat s'exprime généralement en nombre d'habitants par kilomètre carré.

Incapacité permanente

Par incapacité permanente on entend l'état de la victime qui garde de sa blessure une infirmité permanente susceptible de diminuer son salaire futur (ou sa capacité de travail).

Incapacité temporaire

Période au cours de laquelle des indemnités journalières sont versées par les Caisses Primaires. Evaluée en nombre de jours indemnisés, elle prend fin, soit à la guérison complète, soit à la date de la consolidation de la lésion, soit encore au décès de l'accidenté.

Indice de fréquence (I.F.)

C'est le nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés.

Indice de gravité des incapacités permanentes (I.G.)

C'est le total des taux d'incapacité permanente pour 1 000 000 d'heures travaillées

Pyramide des âges

Représentation graphique qui permet de visualiser la répartition d'une population par sexe et par âge, à un moment donné.

Taux d'accroissement annuel

Variation de la population au cours d'une période de temps. S'exprime généralement en pourcentage du nombre d'individu dans la population à la mi-période (ou la population moyenne). En démographie, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme d'augmentation du nombre d'individus au sein d'une population.

Taux d'activité

Le taux d'activité d'une classe d'âge est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante de la même classe.

Sur l'ensemble de la population, on se limite à la population en âge de travailler qui est généralement délimitée par l'intervalle 15 à 64 ans.

Taux d'emploi

Il existe un autre indicateur nommé Taux d'emploi ; il se calcule selon les mêmes principes mais en ne retenant au numérateur que les actifs occupés.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport (en %) entre le nombre de chômeurs et la population active totale au lieu de résidence. Pour les 322 zones d'emploi de France métropolitaine, il est évalué quatre fois par an, en moyenne sur le trimestre (données corrigées des variations saisonnières). Il est aussi calculé en moyenne annuelle.

Pour des précisions méthodologiques, voir : Insee Première n°1164 de novembre 2007.

Taux de fréquence (T.F.)

C'est le nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1 000 000 d'heures travaillées

Taux de gravité des indemnités temporaires (T.G.)

Régime général : c'est le nombre de journées indemnisées pour 1.000 heures travaillées

Régime agricole : c'est le nombre de journées indemnisées pour un million d'heures travaillées.

Taux standardisé de mortalité

Taux de mortalité que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence (ici la population de la France hexagonale au recensement de 2006). Le taux standardisé permet de comparer la situation de deux territoires, de deux périodes ou du genre en éliminant les effets liés aux différences de structures par âge.

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'Insee et les services statistiques du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement.

Une révision du découpage par zone d'emploi a été menée à bien en 2010 par l'INSEE, la DARES et la DATAR pour tenir compte des évolutions de l'organisation du territoire survenues depuis la dernière mise à jour en 1995. Les déplacements domicile travail constituent toujours la variable de base pour la détermination des zones d'emploi mais leurs limites ne sont plus nécessairement départementales ou régionales. 12 zones interrégionales ont été créées dans l'ensemble du territoire français, dont 2 en En Picardie (avec la Haute Normandie d'une part, l'Île de France d'autre part). La nouvelle classification propose 13 zones pour la Picardie. L'exploitation statistique peut cependant se faire en respectant les limites administratives.

Liste des abréviations

AT	Accident du travail
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
CCMSA	Caisse centrale de mutualité sociale agricole
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNRSI	Caisse nationale du régime social des indépendants
CRPRP	Comité régional de prévention des risques professionnels
CTN	Comité technique national
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et de la statistique (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé)
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DONNÉES CVS	Données corrigées des variations saisonnières
EVREST	Evolutions et relations en santé au travail
IJ	Indemnités journalières
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM - CépiDc	Institut national de la santé et de la recherche médicale - Service des causes épidémiologiques de décès
IPP	Incapacité permanente partielle
IPRP	Intervenant en prévention des risques professionnels
IST	Intervenant en santé au travail
MSA	Mutualité sociale agricole
MP	Maladie professionnelle
OR2S	Observatoire régional de la santé et du social
PRST	Plan régional de santé au travail
RAM	Rapport annuel d'activité des médecins du travail
SE	Section d'établissement définie par une activité professionnelle
S(I)ST	Services (interentreprises) de santé au travail
TMS	Troubles musculo-squelettiques

Liste des comités techniques nationaux

A	Industries de la métallurgie
B	Industries du Bâtiment et travaux publics
C	Industries de transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication
D	Services, commerces, industries de l'alimentation
E	Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie
F	Industries du bois, de l'ameublement, du papier-carton, du textile, du vêtement, des cuirs, des peaux et des pierres à feu
G	Commerces non alimentaires
H	Activités de services I
I	Activités de services II et travail temporaire
Z	Autres catégories, sièges sociaux, bureaux

AISTV
 (Association Interprofessionnelle pour la Santé au Travail du Vimeu)
 13 rue Chevalier de la Barre
 BP 80011
 80520 WOINCOURT
 Tél : 03 22 60 21 60 - Fax : 03 22 30 41 11

ASMIS
 (Association Santé et Médecine Inter-entreprises du département de la Somme)
 77 rue Debaussaux
 CS 60132
 80001 AMIENS CEDEX 1
 Tél : 03 22 54 58 00 - Fax : 03 22 54 58 01
<http://www.asmis.net>

SIST BTP GAS-BTP
 (Groupement d'Action Sociale du Bâtiment et des travaux Publics de la région du Nord-Est)
 1 rue Emile Cazier
 BP 2774 - 51069 REIMS
 Tél : 03 26 48 42 10 - Fax : 03 26 84 96 57

MEDISIS
 (Médecine du Travail interprofessionnelle Service Interentreprises de Santé au travail)
 Maison des entreprises
 240 Avenue Marcel Dassault
 BP 70803 - 60008 BEAUVAIS CEDEX
 Tél : 03 44 06 15 77 - Fax : 03 44 06 15 94
<http://www.medisis.asso.fr>

MTA
 (Médecine du travail de l'Aisne)
 rue Théodore Monod
 ZA Bois de la Choquée
 02100 SAINT-QUENTIN
 Tél : 03 23 62 52 48 - Fax : 03 23 67 54 02
<http://www.mt02.org>

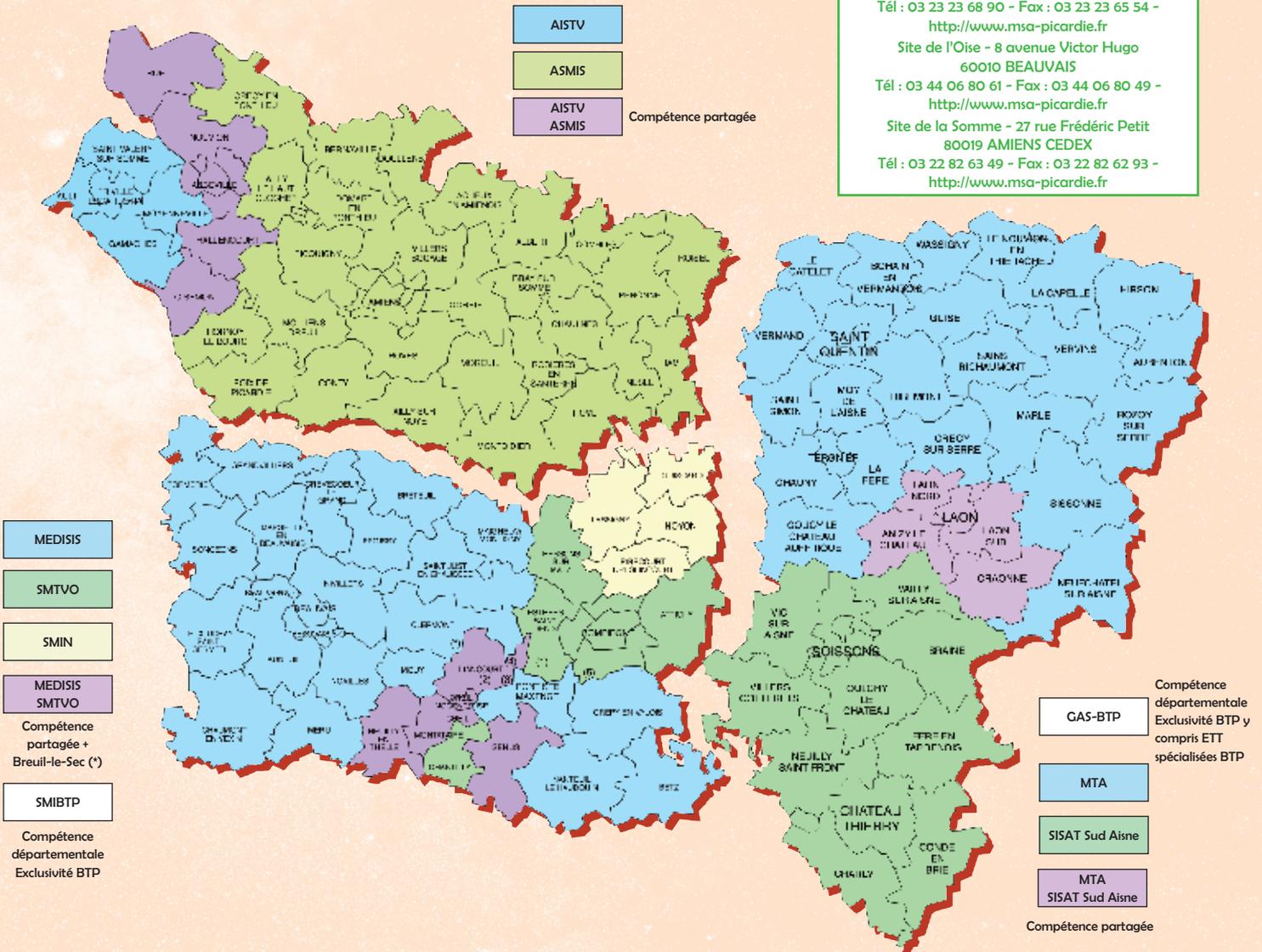
SMIN
 (Service Médical Interentreprises de Noyon et la région)
 Avenue d'Alsace Lorraine
 60400 NOYON
 Tél : 03 44 09 38 22 - Fax : 03 44 09 33 22

SMBTPO de l'Oise
 (Services Médicaux Interentreprises Bâtiment et Travaux Publics et activités annexes de l'Oise)
 Maison des entreprises
 240 Avenue Marcel Dassault
 BP 206 - 60002 BEAUVAIS CEDEX
 Tél : 03 44 06 15 80 - Fax : 03 44 06 15 81

SMTVO
 (Santé et Médecine du Travail de la Vallée de l'Oise)
 8 rue Nicéphore Niépce
 ZAC de Mercières
 60200 COMPIEGNE
 Tél : 03 44 38 51 90 - Fax : 03 44 38 51 91
<http://www.smtvo.org>

SISAT (SUD AISNE)
 (Service Interprofessionnel de Santé au Travail Sud Aisne)
 52 avenue de Paris
 BP 66
 02002 SOISSONS CEDEX
 Tél : 03 23 76 44 44 - Fax : 03 23 76 44 40
<http://www.sisat.org>

MSA DE PICARDIE
 (Mutualité Sociale Agricole de Picardie)
 Rue de l'Île mystérieuse - 80440 BOVES
 Tél : 03 22 55 77 60
 Site de l'Aisne - Rue Turgot - 02008 LAON CEDEX
 Tél : 03 23 23 68 90 - Fax : 03 23 23 65 54 -
<http://www.msa-picardie.fr>
 Site de l'Oise - 8 avenue Victor Hugo
 60010 BEAUVAIS
 Tél : 03 44 06 80 61 - Fax : 03 44 06 80 49 -
<http://www.msa-picardie.fr>
 Site de la Somme - 27 rue Frédéric Petit
 80019 AMIENS CEDEX
 Tél : 03 22 82 63 49 - Fax : 03 22 82 62 93 -
<http://www.msa-picardie.fr>



Comité de rédaction :

CARSAT Nord Picardie : Letizia CHIARORE, Monique CRESPEL, Myriam BERROYEY
 DIRECCTE Picardie : Latifa BEN ASSOY, Françoise DMERI, Line LEROUX, Philippe SUCHODOLSKI, Virginie RICHARD
 MSA Picardie : Laurent DUCARROZ, Gaétan DEFFONTAINES, Lugdivine GOBIN
 OPPBTP : Catherine COL
 OR25 : Nadège THOMAS, Cindy ALIX, Alain TRUGEON



Adresses et sites internet des contributeurs à la présente édition

Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Nord-Picardie
11, Allée Vauban - 59662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Tél : 0.821.10.59.59 – Fax 03.20.05.62.50
Internet : <http://www.carsat-nordpicardie.fr>

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
40, rue de la Vallée - 80042 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03.22.22.42.42 – Fax 03.22.22.42.00
Internet : <http://www.picardie.directe.gouv.fr>



Mutualité Sociale Agricole de Picardie
rue de l'Île Mystérieuse - 80440 BOVES
Tél : 03 22 55 70 52 Fax : 03 22 55 63 33
Internet : www.msa-picardie.fr

Observatoire Régional de la Santé et du Social de Picardie (OR2S)
3, rue des Louvels - 80036 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03 22 82 77 24
Internet : <http://www.or2s.fr>



OPPBTP
Agence d'Amiens - "Village Oasis"
2, place des Abîès - 80044 Amiens cedex
Tél : 03 22 95 10 18 - fax : 03 22 95 12 46
Internet : <http://www.preventionbtp.fr>



Autres sites relatifs à la Santé au Travail

Ministère du travail, de l'Emploi et de la Santé : <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr>
Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) : <http://www.inrs.fr>
Observatoire EVREST (Evolutions et relations en santé au travail) :
http://www.istnf.fr/site/EVREST_FRANCE
Institut de Veille Sanitaire (InVS) : <http://www.invs.sante.fr>
INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) : <http://www.insee.fr>
Institut de santé au travail du Nord de la France (ISTNF) : <http://www.istnf.fr>
Assurance maladie - Risques professionnels : <http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr>
Institut National de Médecine Agricole (INMA) : <http://www.inma.fr>
Groupe d'Etude Multidisciplinaire en Santé au Travail de l'Oise (GEMSTO) : <http://gemsto.free.fr>
Association Picardie Santé Travail : <http://picardiesantetravail.fr>
CESTP - ARACT PICARDIE : <http://cestp.aract@anact.fr>
Consultation de Pathologie Professionnelle Picardie : <http://www.chu-amiens.fr>

